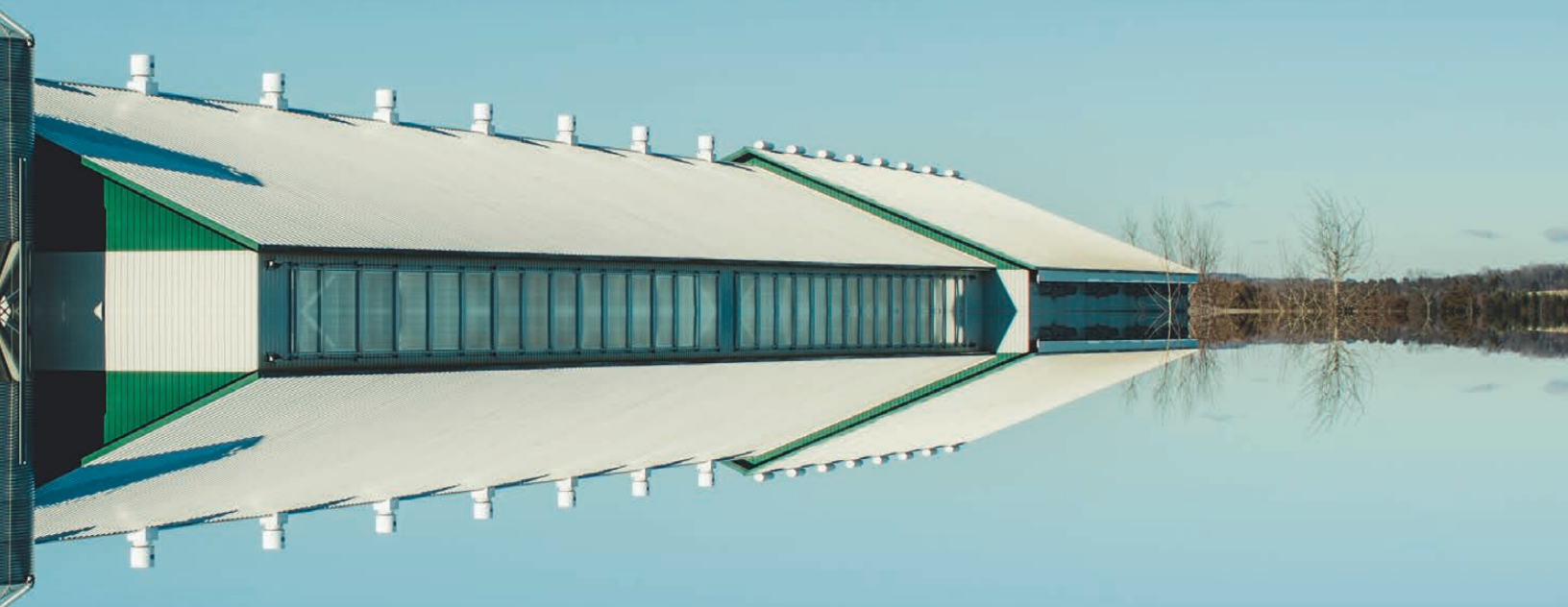


**Investir
ensemble**

**Rapport
annuel**

**17
18**



**Les Éleveurs
de porcs du Québec**

A large, stylized blue letter 'Q' logo is positioned to the right of the text. The 'Q' is a thick, rounded shape with a small tail at the bottom right.

Table des matières

N°01	Les Éleveurs de porcs du Québec	05
N°02	La direction générale	23
N°03	Pour un accroissement des revenus du marché	29
N°04	Un environnement d'affaires pour investir	45
N°05	Une production responsable par nature	55
N°06	Le défi de la santé	69
N°07	La gestion optimale des ressources	73
N°08	Les relations avec les partenaires	83
N°09	Les relations publiques et gouvernementales	91
N°10	Les Éleveurs et les communications	97
N°11	Des statistiques et des indicateurs économiques	109



N°01

Les Éleveurs de porcs du Québec

Mot du président

Investir ensemble, pour l'avenir de notre production

Les Éleveurs de porcs du Québec ont toujours été des leaders. Partout dans le monde, nous avons su nous distinguer par notre volonté d'innover et de toujours s'améliorer. C'est en travaillant avec tous les partenaires de notre filière que nous pourrions nous adapter aux attentes des marchés. Quand nous examinons les grandes tendances de nos compétiteurs, nous constatons rapidement que les pays qui ont réussi à se développer dans les dernières années sont ceux où cette synergie est mise en pratique. C'est ce constat qui nous incite à inviter tous les acteurs de la filière porcine québécoise à investir ensemble dans notre production et dans notre filière.

Pour préserver et améliorer leur positionnement stratégique sur les marchés hautement concurrentiels, les Éleveurs de porcs du Québec ont identifié quatre grands défis indissociables les uns des autres. Ces défis représentent les pierres d'assise pour qu'un éleveur soit en mesure de développer une entreprise prospère, socialement responsable et attrayante pour la relève.

Obtenir un juste revenu des marchés

Depuis l'automne 2015, un décrochage historique est observé dans le ratio du prix du porc par rapport à la valeur de la carcasse de porc. Ce décrochage empêche les éleveurs de recevoir leur juste part des marchés et nuit à la rentabilité des fermes porcines du Québec. Ainsi, cette absence de rentabilité met un frein important sur la capacité des éleveurs à planifier le développement de leur entreprise et les investissements qui doivent l'accompagner.

Au cours de la dernière année, des rapprochements ont été tentés avec les acheteurs pour qu'ils acceptent d'ajuster la formule de prix actuellement en vigueur. Devant le refus des acheteurs, il a été décidé de demander à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec de procéder à un arbitrage accéléré. C'est dans le cadre des séances publiques pour cette requête que les acheteurs ont finalement proposé aux Éleveurs de porcs du Québec un processus balisé de négociation accélérée pour le renouvellement de la Convention de mise en marché des porcs qui viendra à échéance en février 2019. En contrepartie, ils ont accepté de retirer leur requête devant la Régie.

Après une analyse rigoureuse et exhaustive de la proposition, les Éleveurs ont décidé d'accepter cette offre, puisqu'il s'agit de la voie la plus sûre pour atteindre les objectifs fixés par les délégués lors de l'assemblée générale annuelle 2017.

Bonifier l'ASRA

Dans le contexte très volatil du prix des marchés, l'importance du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) dans la gestion des risques des éleveurs est plus évidente que jamais. Des représentations politiques ont été faites auprès de La Financière agricole du Québec (FADQ) et du gouvernement du Québec pour que soient adoptées différentes mesures de bonification du programme, notamment la reconnaissance des contributions en recherche et en développement des marchés comme dépenses admissibles.

Ainsi, lors d'une rencontre avec Philippe Couillard, le premier ministre du Québec, et avec Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, les Éleveurs ont pris le temps de leur rappeler que le conseil d'administration de la FADQ s'était déjà positionné en faveur d'une actualisation de l'ASRA. Les budgets sont déjà présents et une décision est attendue prochainement de la part du gouvernement.

Mettre à jour le parc immobilier des éleveurs

L'âge moyen des bâtiments porcins au Québec est évalué actuellement à 24 ans. Ceci est très proche de la fin de la vie utile de ces bâtiments. Des investissements sont nécessaires pour moderniser ces bâtiments afin d'améliorer la compétitivité et la productivité des entreprises porcines québécoises, mais aussi pour les rendre conformes aux nouvelles normes de bien-être animal qui sont exigées par la société et les marchés. Ainsi, des investissements non productifs doivent être prévus pour faire la transition vers le logement des truies en groupe. Une étude indépendante du Centre de développement du porc du Québec évalue les besoins d'investissements totaux à 525 millions de dollars pour rénover les bâtiments porcins québécois et les conformer aux nouvelles normes de bien-être animal.

Ces arguments ont convaincu le gouvernement du Québec de créer un Plan de soutien aux investissements en agriculture. Les modalités de ce programme de 95 millions de dollars sur 5 ans ont été dévoilées lors de son lancement en novembre 2017. Rapidement, les responsables gouvernementaux ont constaté, comme les Éleveurs de porcs l'avaient prédit, que la demande dépassait largement le budget initial. C'est aussi un message que les Éleveurs ont livré au premier ministre et aux représentants du ministère des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires. Le gouvernement a répondu en bonifiant le programme de 100 millions de dollars.

Améliorer la santé porcine

Améliorer la santé du cheptel porcine québécois est absolument nécessaire pour garantir la santé financière des entreprises porcines québécoises. Le syndrome reproducteur et respiratoire porcine (SRRP) coûte plus de 40 M\$ par année aux éleveurs. Dans la lutte contre ce fléau, des avancées significatives ont eu lieu au cours de l'année. Par exemple, plus de 85 % des statuts SRRP sont à jour dans la veille sanitaire provinciale. La concertation de tous les acteurs augmente les chances de vaincre le SRRP.

L'Équipe québécoise de santé porcine assurera dorénavant la gouvernance des maladies endémiques et des enjeux reliés à l'utilisation judicieuse des antibiotiques. La coordination et le soutien aux éleveurs pour lutter contre le SRRP s'en trouveront améliorés.

Poursuivre les avancées dans tous les autres domaines

Nous avons redoublé d'efforts pour créer un environnement d'affaires propice à l'investissement. En plus des défis déjà mentionnés, d'autres initiatives y ont contribué. Par exemple, l'assouplissement de certaines règles environnementales a permis d'augmenter le seuil des unités animales avant qu'un projet ne soit soumis au processus d'audiences publiques. Cette décision du gouvernement reprend exactement les seuils que nous avons proposés au gouvernement.

Afin de mieux accompagner les éleveurs dans leur évaluation des risques du marché et leur prise de décision sur les marchés à terme, nous avons aussi poursuivi nos efforts de modernisation concernant le Service de gestion du risque du marché (SGRM).

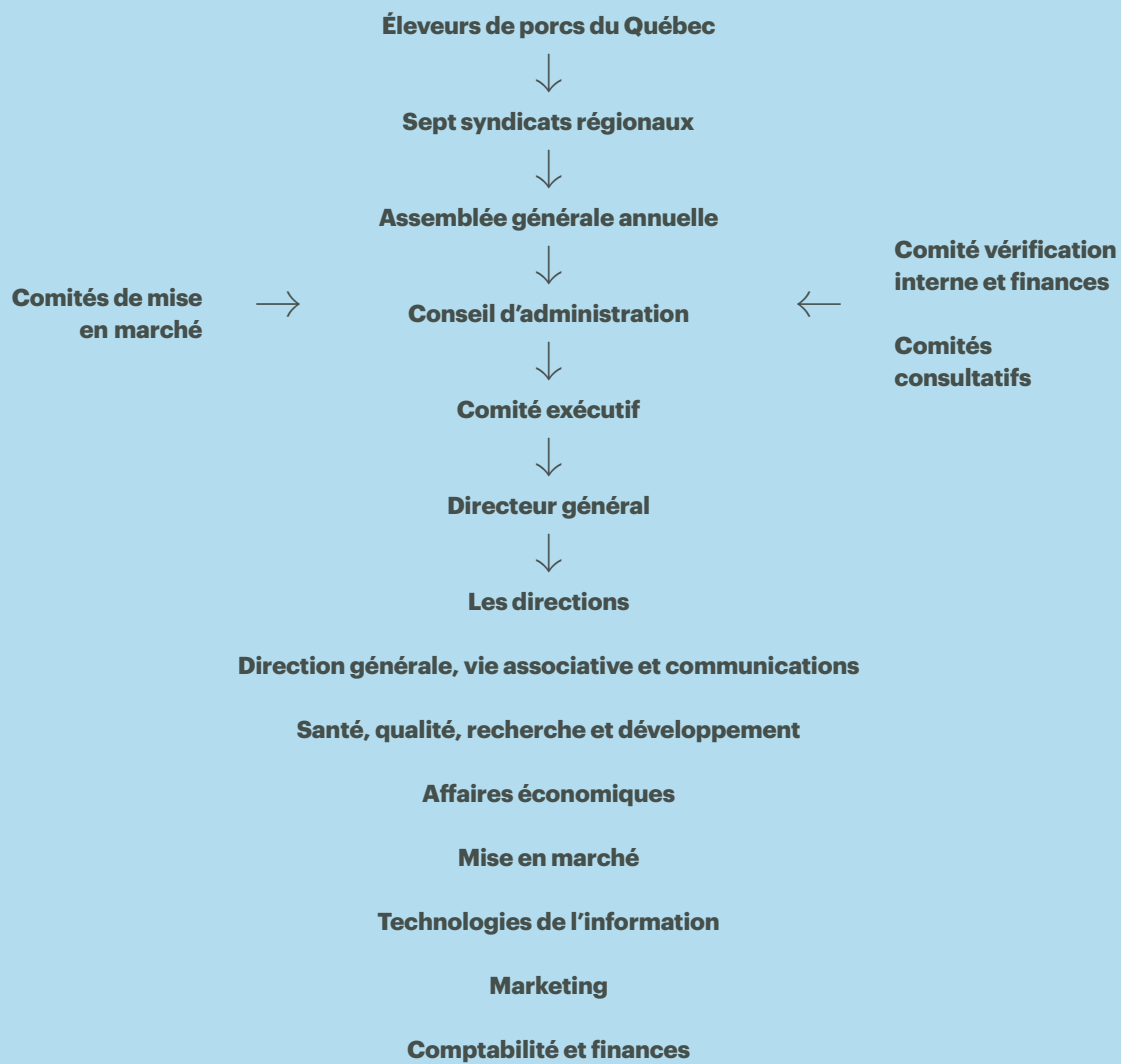
Enfin, d'importants efforts ont été consacrés dans l'acceptabilité sociale de nos entreprises. La deuxième édition du rapport de responsabilité sociale a été accueillie très favorablement par le monde politique et elle a impressionné par les engagements clairs et chiffrés qui y étaient inscrits.

Peu importe le modèle d'affaires ou la taille de l'entreprise porcine, tous les éleveurs sont unis par leur passion et leur volonté de faire prospérer leur entreprise. C'est cette passion et cette volonté qui poussent chaque éleveur à s'engager jour après jour. L'année à venir sera charnière pour la production porcine au Québec et, par le fait même, pour toute notre filière. L'issue de la négociation pour la nouvelle convention de mise en marché aura des répercussions pour la rentabilité des entreprises porcines et pour l'avenir du libre choix des divers modèles d'affaires qui coexistent actuellement. Ces enjeux sont déterminants pour convaincre les jeunes de prendre la relève de nos entreprises.

Le président,
David Duval



Structure des Éleveurs de porcs du Québec



Mission

Depuis 1966, nous sommes au service des éleveurs de porcs du Québec en collaboration avec les acteurs de la filière porcine et de la communauté.

Nous mettons donc tout en œuvre pour :

- Être un leader au sein de la filière porcine québécoise.
- Assurer la prospérité et le développement durable des entreprises porcines du Québec.
- Offrir un produit de qualité supérieure à tous les consommateurs.
- Offrir un maximum d'information et de formations aux éleveurs pour qu'ils soient des moteurs de changement et de réussite.

Les responsabilités des Éleveurs de porcs du Québec

L'organisation gère le Plan conjoint des éleveurs de porcs du Québec, constitué en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*. Le Plan conjoint est un outil qui donne la possibilité aux éleveurs de négocier collectivement toutes les conditions de mise en marché de leur produit.

Les contributions perçues en vertu du Plan conjoint permettent notamment aux Éleveurs de porcs du Québec d'appuyer :

- La recherche, le développement et le transfert technologique afin d'assurer une production responsable et compétitive.
- Des services d'expertise technique et économique pour la mise en place de différents programmes d'accompagnement, de formation, de certification et de soutien au développement, favorisant l'offre d'un produit supérieur aux consommateurs de nos marchés locaux et internationaux.
- La réalisation de notre rapport de responsabilité sociale et la mise en œuvre des engagements qui en découlent.
- Nos alliances avec nos partenaires de la filière porcine québécoise, de l'agriculture québécoise (UPA), de la production canadienne (Conseil canadien du porc) et du développement des marchés locaux et internationaux (Canada Porc International).
- La promotion du produit « Le porc du Québec » et la valorisation de la profession.

Conseil d'administration et structure organisationnelle

Les membres du comité exécutif

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé du président des Éleveurs de porcs du Québec, des présidents des syndicats régionaux et des comités de mise en marché. Le syndicat des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives est représenté au conseil d'administration des Éleveurs par son président et son premier vice-président, car le territoire de ce syndicat couvre deux groupes distincts alors que les autres syndicats ne couvrent qu'un seul groupe. Dix réunions du conseil d'administration ont été tenues au cours de la dernière année.

Le comité exécutif

Le comité exécutif voit au suivi des décisions du conseil d'administration. Il est formé de cinq membres : le président ainsi que les premier et deuxième vice-présidents. Ceux-ci ont été élus à leur poste respectif pour un mandat de deux ans lors de l'assemblée générale annuelle en juin 2017. Les deux autres membres sont élus par le conseil d'administration pour un mandat d'un an. Le comité exécutif s'est réuni à douze reprises depuis un an.

David Duval

Président des Éleveurs de porcs du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil
450 679-0530

Yvan Fréchette

1^{er} vice-président des Éleveurs de porcs du Québec
Président des Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec
Secrétaire : Marc Dessureault

1940, rue des Pins
Nicolet
819 519-5838

236

entreprises

1947

emplois

213 millions \$

Valeur de la production



Louis-Philippe Roy

2^e vice-président des Éleveurs de porcs du Québec
Président des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives et président du groupe des Deux Rives
Secrétaire : Marc-Antoine Parent

1135, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie
418 228-5588 ou 1 888 938-3872

330

entreprises

2346

emplois

215 millions \$

Valeur de la production

Serge Ménard

1^{er} membre du comité exécutif des Éleveurs de porcs du Québec
Président du Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides
Secrétaire : Claude Laflamme

110, rue Beaudry Nord
Joliette
450 753-7486

114

entreprises

695

emplois

77 millions \$

Valeur de la production

Pierre Massie

2^e membre du comité exécutif des Éleveurs de porcs du Québec
Président du comité de mise en marché – naisseurs des Éleveurs de porcs du Québec



Les membres du conseil d'administration

Pascal Rioux

Président des Éleveurs de porcs
du Bas-Saint-Laurent

Secrétaire : Mylène Gagnon

284, rue Potvin
Rimouski
418 723-2424

58

entreprises

565

emplois

38 millions \$

Valeur de la production

René Roy

Vice-président des Éleveurs de porcs
de la Beauce & des Deux Rives
et président du groupe de la Beauce

Secrétaire : Marc-Antoine Parent

1135, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie
418 228-5588 ou 1 888 938-3872

342

entreprises

2189

emplois

214 millions \$

Valeur de la production

Louis Coutu

Président des Éleveurs de porcs
de l'Estrie

Secrétaire : François Roberge

4300, boul. Bourque
Rock Forest
819 346-8905

118

entreprises

969

emplois

95 millions \$

Valeur de la production



Benoît Magny

Président des Éleveurs de porcs
de la Mauricie

Secrétaire : Josée Tardif

230, rue Vachon
Trois-Rivières
819 378-4033

63

entreprises

568

emplois

47 millions \$

Valeur de la production

François Nadeau

Président des Éleveurs de porcs
de la Montérégie

Secrétaire : Éliane Bergeron Piette

3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe
450 774-9154

528

entreprises

4062

emplois

482 millions \$

Valeur de la production

Bruno Bouffard

Président du comité de mise
en marché – finisseurs

(Julien Santerre est le nouveau
président depuis avril 2018)

7 millions

de porcs élevés
annuellement au Québec



Les comités de mise en marché

Le comité de mise en marché - finisseurs est composé d'éleveurs engagés dans l'engraissement et la mise en marché des porcs destinés à l'abattage. Le comité de mise en marché - naisseurs regroupe, pour sa part, les éleveurs engagés dans l'élevage et la mise en marché de porcelets. Les deux comités découlent des règles prévues au Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec. Essentiellement, ces comités ont pour fonction d'élaborer tout projet de mise en vente en commun et tout mécanisme de fixation du prix pour leur groupe respectif.

S'il y a lieu, ils agissent également, avec les Éleveurs de porcs du Québec, comme agents de négociation des conditions de vente de leur produit. Ces deux comités sont composés d'un représentant désigné par chacune des régions. S'il advient qu'un poste est laissé vacant par une région, chaque région est invitée à soumettre une candidature pour combler ce poste.

Membres des comités de mise en marché (naisseurs et finisseurs) 2017-2018

Régions	Naisseurs	Finisseurs
Bas-Saint-Laurent	Sébastien Pagé*	René Harton
Beauce	Guylaine Bergeron, vice-présidente	Simon Breton, membre exécutif
Centre-du-Québec	Jeannine Chartrand	David Vincent, vice-président
Deux Rives	Sylvain Bouffard	Maxime Gosselin
Estrie	Roberto Rodriguez	Martin Viens
Lanaudière- Outaouais- Laurentides	Sébastien Coutu, membre exécutif	Gaston Wolfe
Mauricie	Martin Auger	Mario Massicotte
Montérégie	Pierre Massie, président	Julien Santerre, président

* Le poste alloué à la région du Bas-Saint-Laurent, au sein du comité des

* naisseurs, a été comblé par Sébastien Pagé, un éleveur naisseur de l'Estrie.

10

Nombre de réunions
du comité de mise
en marché – finisseurs

5

Nombre de réunions
du comité de mise
en marché – naisseurs

Le comité vérification interne et finances

Le mandat et les règles inhérentes à la composition du comité sont définis dans les règlements généraux des Éleveurs de porcs. Ce comité propose au conseil d'administration les budgets annuels et assure leurs suivis. À cette fin, il rencontre annuellement les auditeurs, examine les états financiers des Éleveurs et les propose pour adoption au conseil d'administration. Il revoit les aspects financiers des politiques administratives, des politiques de financement et des politiques de placement et effectue le suivi des aspects financiers des litiges et des engagements. Le comité vérification interne et finances exécute également tout autre mandat que lui confie le conseil d'administration et fait rapport de ses activités et soumet des recommandations au conseil d'administration. Le comité est composé du président et du 1^{er} vice-président des Éleveurs de porcs, d'un membre du comité exécutif désigné par les membres de ce comité et d'un membre du conseil d'administration désigné par ce dernier. Le comité s'est réuni à six occasions.

Les membres du comité de vérification interne et finances sont :

- François Nadeau,
président du comité et membre du C.A.
- David Duval,
président des Éleveurs
- Yvan Fréchette,
1^{er} vice-président des Éleveurs
- Serge Ménard,
membre du comité exécutif



**Nombre de réunions
du comité vérification
interne et finances**

Les comités consultatifs

Le conseil d'administration s'adjoit des comités pour l'étude de dossiers spécifiques ou la réalisation de certains projets. Ces comités sont composés d'administrateurs des Éleveurs de porcs du Québec et de membres des comités de mise en marché. Certains comités comptent aussi un ou des membres supplémentaires provenant de l'extérieur de l'organisation. Il peut s'agir d'un éleveur ou d'une ressource externe.

SANTÉ, QUALITÉ, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (SQR&D)

Nombre de réunions : 8

- Yvan Fréchette, président du comité
- François Nadeau, membre du C.A.
- René Roy, membre du C.A.
- Guylaine Bergeron, vice-présidente du comité de mise en marché - naisseurs
- Simon Breton, membre exécutif du comité de mise en marché - finisseurs
- Membre externe: Mélanie Dinelle, productrice
- Membre externe: Dana Hafford, productrice
- Membre externe: Caroline Wolfe, productrice

VIE ASSOCIATIVE

Nombre de réunions : 3

- Benoit Magny, président du comité
- René Roy, membre du C.A.
- Jean-François Grenier (occupant un poste dédié au C.A)
- Membre externe: Claude-Émilie Canuel, productrice
- Membre externe: Suzanne Duquette, productrice
- Membre externe: Caroline Vermette, productrice

COÛT DE PRODUCTION

Nombre de réunions : 7

- Serge Ménard, président du comité
- David Duval, président des Éleveurs
- Louis-Philippe Roy, membre du C.E.
- Jean-Guy Hamelin, (occupant un poste dédié au C.A)
- Pierre Massie, président du comité de mise en marché - naisseurs
- Julien Santerre, président du comité de mise en marché - finisseurs
- Conseiller expert : Rénaud Mercier - Shur-Gain
- Conseiller expert, Benoît Turgeon - CDPQ

COHABITATION ET ENVIRONNEMENT

Nombre de réunions : 6

- Yvan Fréchette, président du comité
- Louis Coutu, membre du C.A.
- Benoît Magny, membre du C.A.
- Membre externe: Mélanie Dinelle, productrice
- Membre externe: Lisette Jean, productrice

PPA – COMITÉ DE RECOURS

Nombre de réunions : Aucune

- Louis-Philippe Roy, président du comité
- Yvan Fréchette, membre du C.A.
- Serge Ménard, membre du C.A.

COMITÉ DE TRAVAIL DU SGRM

Nombre de réunions : 6

- Pascal Rioux, président du comité
- Cécilien Berthiaume
- Maxime Gosselin
- Renée Henri
- Sylvain Bouffard, représentant du comité de mise en marché - naisseurs
- David Vincent, représentant du comité de mise en marché - finisseurs
- Conseiller expert: Éric Fournier – Réseau Agriconseil

VALORISATION DU PRODUIT ET DE LA PROFESSION

Nombre de réunions : 6

- Pierre Massie, président du comité
- Bruno Bouffard, membre du C.A.
- Louis Coutu, membre du C.A.
- René Roy, membre du C.A.
- Membre externe: Julie Bogemans, productrice
- Membre externe-abattoir: Chantale Desjardins – Olymel
- Membre externe-abattoir: Sylvie Hautcoeur - Lucyporc
- Membre externe-abattoir: Marylène Ménard - F. Ménard

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS – SÉANCES RÉGULIÈRES*

Nombre de réunions : 5

- David Duval, président des Éleveurs
- Julien Santerre, président du comité de mise en marché - finisseurs
- Jean Larose, directeur général
- Daniel Hudon, directeur du Service de la mise en marché
- Claudine Lussier, directrice adjointe et coordonnatrice des affaires juridiques du Service de la mise en marché
- Deux membres représentant chacun des abattoirs
- Représentants du MAPAQ

* Ce comité de travail se réunit également, le cas échéant, relativement à la négociation de la convention. Il est composé des mêmes membres à l'exception des représentants du MAPAQ.

SUIVI DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

Nombre de réunions : 2

- David Duval, président des Éleveurs
- Louis-Philippe Roy, membre du C.E.
- Serge Ménard, membre du C.A.
- Julien Santerre – président du comité de mise en marché - finisseurs
- Simon Breton, désigné par le comité de mise en marché - finisseurs
- Jean Larose, directeur général
- Daniel Hudon, directeur du Service de la mise en marché
- Claudine Lussier, directrice adjointe et coordonnatrice des affaires juridiques du Service de la mise en marché

ÉLEVAGE À FORFAIT

Nombre de réunions: 1

- Benoit Magny, président du comité
- David Bastille – Bas-Saint-Laurent
- Line Gagné – Beauce
- Aline Lampron – Centre-du-Québec
- Simon Deschênes – Deux Rives
- Louis Hébert – Estrie
- Bernard Pitre – Lanaudière-Outaouais-Laurentides
- Georges-Aimé Dulac – Mauricie
- Jonathan Alix – Montérégie

ADMINISTRATEURS DE LA CORPORATION DE RECHERCHE PORCIMA INC.

Nombre de réunions: 1

- David Duval, président des Éleveurs
- Yvan Fréchette, 1^{er} vice-président
- Jean Larose, directeur général
- Mario Rodrigue, directeur général adjoint
- Raphaël Bertinotti, directeur Santé, qualité, recherche & développement



**REPRÉSENTANTS DES
ÉLEVEURS AU SEIN
DES COMITÉS DE LA
FILIERE PORCINE**

**Comité de coordination
de la filière porcine**

David Duval,
président des Éleveurs
Jean Larose,
directeur général
Vincent Cloutier, directeur
des Affaires économiques

**Comité des leaders du plan
stratégique
de la filière porcine**

David Duval,
président des Éleveurs
Yvan Fréchette,
1^{er} vice-président
Louis-Philippe Roy,
2^e vice-président
Jean Larose, directeur général
Vincent Cloutier, directeur
des Affaires économiques

**Comité recherche, déve-
loppement et transfert
(RDT) filière porcine
(représentants des Éleveurs
de porcs)**

David Duval,
président des Éleveurs
Vincent Cloutier, directeur
des affaires économiques
Raphaël Bertinotti, directeur
Santé, qualité, recherche et
développement

**REPRÉSENTANTS
DES ÉLEVEURS AU
SEIN DE DIFFÉRENTS
COMITÉS**

**Comité d'experts coût
de production (membres
nommés par le comité
coût de production)**

Serge Ménard, Jean-Guy
Hamelin, Julien Racicot

**Comité de gestion des
prévisions et planification
des livraisons de porcs**

Bruno Bouffard, Julien
Santerre, Daniel Hudon
pour les Éleveurs
Membres pour Olymel :
Gérard Nadeau, Bertrand
Charest, Pierre Gélinas

**Comité technique des
normes d'abattage**

Julien Santerre, Raphaël
Bertinotti, Daniel Hudon,
Marcel Lemieux, Jean-
François Proulx

**Comité ASAQ (assurance
santé animale du Québec)**

Yvan Fréchette,
Rémi Pettigrew

**Comité consultatif sur
l'utilisation judicieuse des
médicaments**

Yvan Fréchette,
Raphaël Bertinotti

**Comité d'évaluation des
projets spéciaux en lien
avec le SRRP**

Dana Hafford,
Raphaël Bertinotti

**Comité maladies endé-
miques porcines (comité
de l'EQSP)**

Yvan Fréchette, Caroline
Wolfe, Raphaël Bertinotti,
Rémi Pettigrew, Gilles
Bergeron (membre externe)

**Sous-comité de révision
du Code de pratiques pour
le soin et la manipulation
des porcs**

René Roy

**Stratégie québécoise en
santé et bien-être animal
(membres nommés par le
comité SQR&D)**

Cécilien Berthiaume,
Raphaël Bertinotti

**Comité ASAQ (assurance
santé animale du Québec)**

Yvan Fréchette,
Rémi Pettigrew

Les représentations externes

Les Éleveurs de porcs du Québec sont représentés au sein de plusieurs comités et organisations externes.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

Comité consultatif et comité d'administration de l'immeuble

David Duval

M. Francois Nadeau a pris le relais à compter du 22 mars.

Conseil général

David Duval

Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers et comité de coordination sur l'ASRA

David Duval

M. Louis-Philippe Roy a pris le relais à compter du 22 mars

Table de travail sur les contributions des groupes spécialisés

Yvan Fréchette

Table des présidents et secrétaires des groupes spécialisés

David Duval, Jean Larose

Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre

Yvan Fréchette

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU PORC DU QUÉBEC (CDPQ)

Conseil exécutif

Normand Martineau, président

Conseil d'administration

David Duval, Normand Martineau, Vincent Cloutier
* Depuis le 5 avril M. David Duval ne représente plus les Éleveurs au sein du C.A, du comité sur la gouvernance et des ressources humaines. M. Louis-Philippe Roy le remplace au C.A.

Comité sur la gouvernance

Normand Martineau, David Duval* (voir note ci-dessus)

Comité d'audit

Normand Martineau, Vincent Cloutier

Comité des ressources humaines

Normand Martineau, David Duval* (voir note ci-dessus), Vincent Cloutier

Comité d'orientation des épreuves en station

Raphaël Bertinotti

AUTRES COMITÉS

Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) (CA)
Yvan Fréchette

Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) (CA)
Cécilien Berthiaume

Comité conférences Porc Show
Yvan Fréchette,
Raphaël Bertinotti

Comité directeur Porc Show
Louis-Philippe Roy, Jean Larose

Comité festivités Porc Show
Danielle Vaillant

Équipe québécoise de santé porcine (EQSP)
David Duval,
Vincent Cloutier

Table ronde sur la chaîne de valeur du porc (Agriculture et Agroalimentaire Canada)
René Roy, Vincent Cloutier

CONSEIL CANADIEN DU PORC (CCP)

Conseil d'administration
Yvan Fréchette, René Roy

Conseil exécutif de coordination et Comité sur la gouvernance relié au conseil
René Roy

Représentation à l'assemblée générale annuelle
Comité exécutif des Éleveurs de porcs du Québec et René Roy

COMITÉS DU CONSEIL CANADIEN DU PORC

Comité de revendications du CCP
René Roy

Comité sur la gestion des risques de l'entreprise du CCP
Louis-Philippe Roy

Comité des programmes à la ferme – Groupe de gestion du CCP
François Nadeau,
Marie-Pier Lachance

Comité des programmes à la ferme – Groupe technique de la salubrité des aliments du CCP
René Roy,
Marie-Pier Lachance

Comité des programmes à la ferme – Groupe technique du BEA du CCP
Yvan Fréchette,
Marie-Pier Lachance

Comité de politiques PorcTracé du CCP
Yvan Fréchette

Canada Porc International (CPI)
Jean-Guy Vincent

CHAIRES DE RECHERCHE

Centre de recherche en infectiologie (CRIPA)
Raphaël Bertinotti

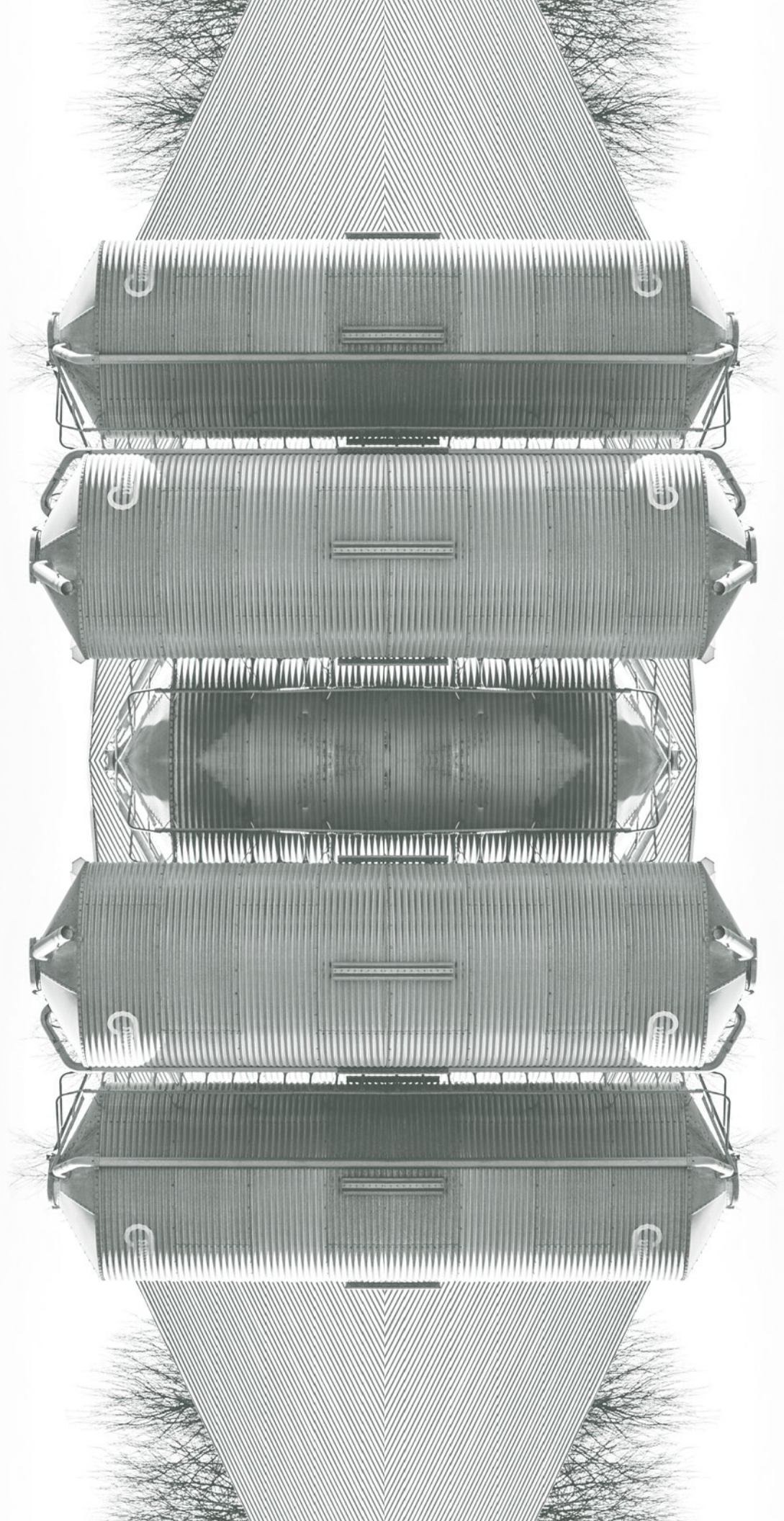
Chaire de recherche en salubrité des viandes du Québec (CRSV)
Raphaël Bertinotti

Chaire de recherche sur les stratégies alternatives en alimentation des porcs et des volailles dans un contexte de développement durable, Université Laval
Cécilien Berthiaume,
Raphaël Bertinotti

Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc (GREMIP)
Raphaël Bertinotti

Prairie Swine Center Saskatchewan (CA)
Vincent Cloutier

Swine Innovation Porc (CA et AGA) – Secteur porc du Québec
Normand Martineau,
Raphaël Bertinotti



N°02

La direction générale

Mot du directeur général

Grâce aux dossiers étoffés et solides que l'équipe des Éleveurs de porcs a élaborés dans les dernières années, on se souviendra de 2017 comme de l'année où les efforts de représentations des Éleveurs ont porté leurs fruits. Le professionnalisme, le souci du détail et la rigueur de notre équipe sont à la hauteur des attentes des éleveurs. Nous devons souligner ce travail remarquable qui a été à la base de plusieurs annonces majeures.

- En novembre 2017, le gouvernement a annoncé son Plan de soutien aux investissements en agriculture de 95 M\$ sur cinq ans avec un volet explicite pour les maternités.
- En mars 2018, ce même programme a été bonifié avec une hausse de 100 M\$ de l'enveloppe budgétaire.
- En mars 2018, le gouvernement a assoupli la réglementation environnementale.
- En avril 2018, un argumentaire économique implacable a été présenté devant la Régie des marchés agricoles lors de séances publiques.

De nombreux indicateurs en témoignent : les Éleveurs de porcs du Québec jouissent d'une reconnaissance et d'une crédibilité continue. Ainsi, les Éleveurs bénéficient de liens réguliers et positifs avec les principaux acteurs politiques du Québec et particulièrement avec le ministre Laurent Lessard. Ces relations constructives combinées avec l'attitude positive et proactive des Éleveurs ont permis la tenue de rencontres productives avec le premier ministre du Québec, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques du Québec, de même qu'avec la direction du ministère des Finances du Québec. C'est dans ce même contexte que les Éleveurs de porcs du Québec ont participé à chacune des étapes pour l'élaboration de la Politique bioalimentaire du Québec 2018-2025. Quelques mois auparavant, le lancement du deuxième rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs s'est fait dans le cadre d'un cocktail à l'assemblée nationale du Québec. Cet événement a connu un franc succès avec une présence record en ce qui a trait au nombre de députés et de ministres.

Raphaël Bertinotti
Directeur de la Santé, qualité et recherche et développement

Vincent Cloutier
Directeur des Affaires économiques

Julien Racicot
Directeur adjoint des Affaires économiques

Claudine Lussier
Directrice adjointe de la Mise en marché et coordonnatrice des affaires juridiques

Marcel Lemieux
Directeur des Technologies de l'information

Danielle Vaillant
Directrice du Marketing

Diane Martel
Directrice de la Comptabilité et finances

Mario Rodrigue
Directeur général adjoint

Jean Larose
Directeur général

Vanessa Fontaine
Adjointe à la direction générale

Daniel Hudon
Directeur de la Mise en marché



Les Éleveurs de porcs du Québec sont fiers de poursuivre leur travail de leader dans la filière porcine. Ce leadership, axé sur la collaboration, est partagé avec leurs partenaires au sein d'organismes de développement de la filière comme le CDPQ, l'EQSP, le Porc Show et la Table des leaders de la filière.

Les efforts de marketing de la nouvelle campagne «Le porc du Québec» donnent des résultats concrets. En 2017, la marque «Le porc du Québec» est reconnue par 92% des consommateurs. De plus, 72% de ceux-ci ont exprimé l'importance que le porc qu'ils consomment provienne du Québec. Ces statistiques frappantes nous ont permis de concevoir, depuis plusieurs années, des stratégies de vente en collaboration avec les trois grandes chaînes. En ligne avec la nouvelle campagne publicitaire «Facile à cuisiner. Facile à savourer.», un nouveau livre de recettes, incluant un partenariat avec Marilou, Jonathan Garnier, Stefano Faita et Martin Juneau, a poursuivi le travail d'ennoblissement du produit.

À propos de la modernisation de nos technologies de l'information, nous avons accéléré la cadence visant à améliorer notre service de SGRM. Nous avons amélioré l'offre, la convivialité et l'efficacité de ce service afin de procurer aux éleveurs un outil de premier plan permettant d'optimiser l'accès aux marchés à terme. Pour y arriver, nous avons pu compter sur l'aide des gouvernements du Canada et du Québec, qui ont octroyé une aide de 1,2 million de dollars.

En ce qui a trait à la santé, à la qualité et à la recherche, nos efforts d'accompagnement des producteurs dans la mise en œuvre de la plateforme nationale «L'Excellence du porc canadien» suivent leur cours. Cette plateforme est le résultat de la révision des programmes AQC et BEA, qui sont désormais regroupés sous les appellations PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE. En plus de ces deux programmes, L'Excellence du porc canadien inclura aussi PorcTRACÉ qui garantit la traçabilité des porcs produits au Canada. Par rapport à la santé animale, l'adoption d'une approche globale et concertée face au SRRP a permis un accroissement remarquable de 50% à 97% des lieux de production inscrits à la veille sanitaire de même qu'une intensification des activités d'information et de contrôle. Cette même volonté de prise en charge collective a aidé les Éleveurs de porcs du Québec à convaincre La Financière agricole du Québec de bonifier le Programme de fonds d'urgence relatif à la DEP et au DCVP en y introduisant le *Senecavirus A* comme maladie émergente.

Sur le plan financier, la révision continue des processus et la préoccupation constante de la gestion optimale des ressources nous permettent, encore cette année, de présenter un surplus accumulé supérieur à l'objectif établi pour le plan de financement 2015-2020. Pour une quatrième année consécutive, le conseil d'administration a résolu de ne pas procéder à l'augmentation de la contribution prévue au plan

de financement. La bonne gestion des finances permet donc d'éviter un alourdissement du fardeau financier des éleveurs.

Sur le plan de la vie associative, nous sommes confrontés au défi d'assurer un processus démocratique permettant une gouvernance pleine et entière de nos administrateurs élus dans un contexte où ces administrateurs doivent aussi assumer leur rôle de plus en plus complexe d'entrepreneurs. Cette réalité suscitera prochainement la révision de nos processus et de nos règlements.

Je tiens à remercier l'équipe de direction et l'ensemble des employés pour leur engagement et leurs efforts continus. Les Éleveurs de porcs du Québec peuvent se targuer de compter sur une équipe qui allie l'expérience, mais aussi, et de plus en plus, la jeunesse. Cette jeunesse, qui partage les valeurs d'engagement, de rigueur et de détermination qui caractérisent si bien notre organisation, nous apporte un dynamisme bienvenu.

Je souhaite remercier la nouvelle équipe d'administrateurs des Éleveurs pour leur préoccupation d'assurer une transition harmonieuse et positive. Je me dois de souligner la confiance et la collaboration des élus de toutes les régions et de tous les comités. Je parle au nom de tous les permanents quand je dis que vous êtes le cœur des Éleveurs de porcs du Québec. Votre engagement est notre motivation.



Le directeur général,
Jean Larose



N°03

Pour un accrois- sement des revenus du marché

Préparation des négociations de la Convention

En vue du renouvellement de la Convention de mise en marché des porcs 2016-2019 qui prendra fin le 6 février 2019, les Éleveurs ont entrepris, dès l'hiver 2018, une démarche de consultation pour la réalisation d'un premier exercice de réflexion.

D'abord, les sept syndicats régionaux ont été invités à tenir des activités de réflexion avec leurs membres. Afin d'alimenter les discussions, une présentation sur les enjeux et les mécanismes mis en place dans les Conventions 2009-2013 et 2016-2019 a été offerte aux régions. Une explication sur la référence de prix américaine ainsi que sur celle de la découpe (« cutout ») faisait également partie de cette présentation.

Le rapport synthèse des consultations régionales a servi de base de réflexion lors de deux rencontres conjointes du comité de mise en marché – finisseurs et du conseil d'administration tenues au printemps 2018. Ces séances de travail ont permis de cerner les principaux éléments de la convention devant faire l'objet d'une négociation avec les acheteurs.

Prochaines étapes

Dans le cadre de l'entente conclue avec les acheteurs, lors des audiences du 25 avril 2018 (voir texte « Vers un ajustement à la référence de prix »), à l'effet d'entreprendre un processus de négociation accélérée, le calendrier de travail suivant a été établi :

→ 1^{er} juin

Dénonciation ciblée des articles de la convention que chaque partie désire voir modifiés.

→ Automne 2018

Au moins 15 dates de négociation réservées d'ici le 15 octobre 2018.

→ Novembre 2018

Pour tous les sujets faisant l'objet de divergence dans le cadre des négociations, 6 dates d'arbitrage devant la Régie ont été retenues en novembre 2018, sans possibilité de remise sans raison majeure, soit du 20 au 23 novembre ainsi que les 29 et 30 novembre 2018.

→ Février 2019

Fin de la convention actuelle
Décision de la Régie s'il y a nécessité d'une sentence arbitrale.

Il s'agit d'un processus balisé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec qui permettra d'obtenir une nouvelle convention de mise en marché à l'échéance de la convention actuelle. Il s'agissait d'ailleurs d'une demande que les éleveurs avaient exprimée lors de l'AGA 2017.

Vers un ajustement à la référence de prix

La Convention de mise en marché des porcs, qui régit les conditions de ventes des porcs d'abattage, prévoit notamment que le prix de vente corresponde au prix de vente des porcs aux États-Unis, comme il est stipulé dans le rapport LM_HG201. Constatant un écart grandissant entre ce prix et la valeur des carcasses reconstituées, les Éleveurs de porcs ont, à l'automne 2016, mandaté un consultant afin de jeter un premier regard global sur l'évolution des mécanismes de détermination du prix aux États-Unis. Forts des constats qui ont été alors dégagés, les Éleveurs ont par la suite réalisé plusieurs démarches qui ont finalement conduit au dépôt d'une requête à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en vue d'introduire dans la convention un mécanisme d'ajustement de la formule de prix. Voici, ci-contre, le fil chronologique des événements :

Février 2017

- Mission en Iowa pour rencontrer des représentants du Département de l'agriculture américain (USDA) et divers intervenants de l'industrie porcine américaine pour approfondir la compréhension de l'évolution des références et des mécanismes de fixation des prix du porc et de la viande de porc aux États-Unis.

Avril 2017

- Rencontres individuelles avec les acheteurs signataires de la convention pour les informer des conclusions tirées de la mission en Iowa.
- 27 avril – Présentation du rapport de la mission économique réalisée en Iowa au comité de travail de la Convention de mise en marché des porcs par les Éleveurs et Forest Lavoie Conseil. Inscription des travaux sur la référence de prix auprès du comité de travail de la Convention de mise en marché des porcs.

Juin 2017

- 8 juin – Adoption, à l'assemblée générale annuelle des Éleveurs, d'une résolution à l'effet de poursuivre les démarches et d'envisager le dépôt d'une requête à la Régie des marchés agricoles sur un ajustement de la formule de prix.
- 13 juin - Dépôt par les Éleveurs d'un plan de travail sur la référence de prix et d'un avis d'intervention à court terme au comité de travail de la Convention.

Août 2017

- 29 août – Dépôt, par les Éleveurs, d'une proposition d'ajustement à la formule de prix au comité de travail de la convention.

Septembre 2017

- 19 septembre - Rejet des acheteurs de la proposition des Éleveurs, sans contre-proposition ni ouverture d'évaluation de la référence de prix.
- 22 septembre - Dépôt d'une requête à la Régie des marchés pour arbitrage accéléré en ajustement de la formule de prix.

Décembre 2017

- 11 décembre - Audiences de la Régie pour entendre les acheteurs et les Éleveurs sur la recevabilité de la requête en ajustement de la formule de prix.
- 21 décembre - Conférence de gestion lors de laquelle la Régie rend sa décision de juger la requête des Éleveurs recevable et confirme qu'elle entendra la cause en février 2018.

Janvier 2018

- 11 janvier - Conférence de gestion avec la Régie au cours de laquelle les acheteurs ont demandé de reporter les audiences prévues en février en avril pour cause d'indisponibilité de leurs avocats et de leurs témoins experts.

Avril 2018

- Les audiences à la Régie ont débuté le 13 avril en présence d'environ 70 éleveurs. Les Éleveurs y ont exposé le décrochage historique entre le prix des porcs et la valeur des découpes (cutout) qui prévaut depuis l'automne 2015 et les répercussions engendrées par ce déséquilibre dans le partage des revenus entre les maillons production et transformation. La proposition d'ajustement à la formule de prix déposée par les Éleveurs visait à corriger ce déséquilibre.
- Les audiences se sont poursuivies le 25 avril avec des pourparlers entre les Éleveurs et les acheteurs. Les Éleveurs ont finalement accepté de retirer leur requête en échange d'une entente avec les acheteurs, homologuée par la Régie, qui balise un processus de négociation accélérée de la nouvelle convention, incluant les négociations sur l'ajustement de la référence de prix (voir texte ci-dessus «Préparation des négociations de la Convention»).



Écoulement des porcs

À la suite de l'entente conclue avec Olymel sur l'écoulement des porcs, en mars 2017, un comité de suivi Éleveurs-Olymel a tenu des rencontres hebdomadaires pour faire le point sur l'écoulement des porcs.

Un tableau présentant les données des prévisions de livraisons et d'abattage sur dix semaines guide le comité pour l'établissement de stratégies visant à veiller au respect des règles prévues dans l'entente. Celles-ci prévoient notamment que le nombre de porcs disponibles soit en dessous de 5 000 porcs au terme d'une semaine régulière. Pour les périodes de semaines écourtées, où ce nombre peut excéder les 5 000 porcs, le comité s'est assuré d'un retour à cette balise dans les délais établis, soit de quatre semaines à la suite de la période des Fêtes (Noël et jour de l'An), de trois semaines après la Saint-Jean-Baptiste et la Confédération et deux semaines à la suite de tout autre jour férié.

Un suivi constant avec les représentants d'Olymel, à ce sujet, a également été effectué entre les rencontres formelles du comité afin de régler, au fur et à mesure, les cas problématiques de porcs en attente. Aussi, en soutien aux éleveurs, une analyse des dossiers présentant une perte de plus d'un point d'indice a systématiquement été effectuée à la suite de chacune des périodes de semaines écourtées, et des réclamations ont été adressées aux acheteurs concernés.

Enfin, une réunion du comité, en décembre 2017, pour dresser le bilan, a permis de faire le point sur les difficultés rencontrées et d'identifier les améliorations à apporter au système de gestion des prévisions et livraisons (SPGL) découlant de l'entente avec Olymel.

Déclarations d'entrées de porcelets

En complément à la mise en œuvre du système de gestion, le Service de la mise en marché a accompagné près d'une centaine d'éleveurs dans l'amélioration de leurs déclarations d'entrées de porcelets, de façon à ce que leurs prévisions de sorties se rapprochent le plus possible de la quantité de porcs en inventaire dans la porcherie. La précision des prévisions de l'ensemble des éleveurs permet d'obtenir un portrait plus juste des livraisons à venir et donc de prendre des mesures mieux adaptées aux situations rencontrées. Le comité de suivi du SGPL continuera de surveiller assidûment l'écoulement des porcs au cours de la prochaine année pour améliorer constamment la situation des éleveurs.

Ententes particulières: des outils pour les éleveurs

Le système de publication d'offres d'ententes particulières est la mécanique retenue pour permettre aux éleveurs de changer d'abattoir. En 2017-2018, près de 25 nouvelles ententes particulières ont été offertes par les acheteurs, totalisant quelque 50 ententes publiées sur le site Web Accesporc, depuis l'entrée en vigueur de la Convention de mise en marché des porcs en février 2016.

En raison du nombre élevé d'ententes et de leur diversité, des outils ont été conçus à l'intention des éleveurs, pour faciliter la prise de décision sur le choix de la meilleure entente pour leur entreprise. Un tableau synthèse des ententes, et notamment des particularités qu'elles comportent, a été publié sur le site Accesporc, pour permettre aux éleveurs de réaliser plus efficacement un premier tri et de cibler les ententes qui semblent les plus intéressantes en fonction de leurs objectifs.

Aussi, un outil appelé « Calcul de l'indice moyen » a été mis à la disposition des éleveurs, dans la section sécurisée du site, pour simuler le traitement des données d'abattage dans la grille d'une entente ciblée. L'utilisation de cet outil permet d'avoir une indication sur les résultats de classement pouvant être obtenus avec l'application de cette grille.

En complément à ces outils, le personnel du Service de la mise en marché est disponible pour répondre au questionnaire des éleveurs sur les spécifications des différentes ententes particulières et pour les soutenir lors d'une demande d'adhésion à une entente. À cet effet, une démarche d'accompagnement en trois étapes a été élaborée à l'intention du personnel appelé à guider les éleveurs dans le choix d'une entente particulière. Cette démarche a aussi été présentée à des éleveurs lors de rencontres régionales.

Comité de suivi de l'application de la Convention de mise en marché des porcs

Le comité est constitué du président des Éleveurs de porcs du Québec ainsi que celui du comité de mise en marché, d'un membre de l'exécutif ainsi que d'un membre du comité de mise en marché. Il a pour mandat de s'assurer que l'application de la Convention de mise en marché des porcs se fasse en respect de l'esprit et du libellé de celle-ci. Il fait rapport de ses constats et, le cas échéant, de ses recommandations au conseil d'administration et au comité de mise en marché.

Le comité s'est réuni à deux reprises lors desquelles les membres ont pris connaissance de différents rapports en lien avec la livraison des porcs (poids, classement, démerites, condamnations). Ils ont aussi assuré le suivi des différentes publications d'ententes particulières et du mouvement des porcs pour les différentes périodes. À la lueur des différents documents présentés, les membres ont pu constater que les différents articles de la convention font l'objet d'un suivi régulier et démontrent ainsi que l'application de la convention est conforme aux attentes des éleveurs.

Comité technique des normes d'abattage

Le comité technique des normes d'abattage est composé de quatre représentants des Éleveurs de porcs du Québec, sept des abattoirs et un de l'agent de classification, Classement 2000 inc. Les recommandations issues de ses travaux sont transmises aux membres du comité de travail de la Convention de la mise en marché des porcs. Les membres du comité se sont réunis à trois reprises. Les principaux sujets traités portaient sur la qualité du tatouage et les modalités d'application du nouveau Programme canadien de certification des porcs exempts de ractopamine. Concernant la qualité du tatouage, plusieurs communications ont été acheminées aux éleveurs afin de leur rappeler l'importance de bien identifier les porcs. Un rappel sur les formations existantes

de même qu'un suivi auprès de certains éleveurs ont été effectués afin de cibler certaines problématiques identifiées par le comité des normes d'abattage. Le comité devra éventuellement se pencher sur un plan d'action pour améliorer le transfert d'information des abattoirs aux éleveurs, tout en poursuivant la mise en œuvre du plan de sensibilisation et d'accompagnement auprès des éleveurs. Pour les modalités d'application du nouveau programme de certification, le comité technique a pris connaissance des derniers changements qui sont en vigueur depuis le 1^{er} avril 2018. Le comité a constaté que les modifications visent à améliorer la structure du programme et à clarifier le rôle de chacun des intervenants de façon à éviter les dédoublements.

Mise en marché des truies de réforme

En 2014, les membres du comité de mise en marché représentant les éleveurs naisseurs ont convenu de la nécessité de prendre des mesures afin d'améliorer les conditions de mise en marché des truies. À la lumière de l'expérience vécue au début des années 2000, dans le cadre d'un projet de mise en marché obligatoire des sujets de réforme, les membres du comité ont préconisé une approche basée sur une adhésion volontaire des éleveurs et des acheteurs à un projet de mise en marché des truies.

Les grands objectifs à la base de ce projet consistent à offrir aux éleveurs l'opportunité de bénéficier de conditions de mise en marché bonifiées (prix basé sur le prix en vigueur aux États-Unis, garantie de paiement, suivi des normes d'abattage et de

la pesée, délai de paiement). Pour un acheteur, l'intérêt à adhérer volontairement à une entente avec les Éleveurs réside principalement dans la sécurité d'approvisionnement qu'une telle entente lui apporterait.

Au cours des quatre dernières années, plusieurs rencontres ont été tenues avec des acheteurs potentiels, sans toutefois que celles-ci résultent à la signature d'une entente. Sans renoncer à la concrétisation de ce projet, les membres du comité de mise en marché ont amorcé, lors de leur rencontre du 16 mars dernier, une analyse des différentes actions qui pourraient être prises en vue d'améliorer la mise en marché des truies.





Étude du coût de production des éleveurs de porcs

L'étude des Éleveurs de porcs du Québec, publiée à l'automne 2017, a révélé que les fermes de type naisseur avec vente au sevrage et finisseur uniquement n'ont pas réussi à dégager de marges résiduelles suffisantes durant l'année 2016 pour améliorer significativement leur situation financière. Toutefois, l'étude démontre que la très grande majorité des entreprises de l'échantillon (94 %) a effectué tous les paiements en capital exigibles durant l'année 2016 comparativement à un peu moins de la moitié (47 %) en 2012. L'échantillon regroupait 18 entreprises de type naisseur avec vente au sevrage et 17 entreprises de type finisseur. Cet échantillon est représentatif de la taille et de la répartition régionale de ces types de fermes porcines au Québec.

Après un rattrapage lors de la période de bons prix en 2014, la réduction de l'endettement des fermes ne s'est pas poursuivie en 2016. On assiste de nouveau à un important sous-investissement dans les bâtiments porcins. En matière de bien-être animal, une grande majorité (72%) de fermes de

type naisseur de l'échantillon ne loge toujours pas leurs truies en groupe. On constate cependant que le travail investi dans l'entreprise est plus productif qu'auparavant.

Le rapport intégral ainsi qu'une fiche synthèse de l'étude ont été publiés sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec. L'étude actuellement en cours porte de nouveau sur les données des entreprises de type naisseur-finisseur pour 2017, tout comme l'étude du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) qui servira pour le renouvellement du modèle ASRA applicable à partir de l'année d'assurance 2019.

Le porc du Québec, aussi facile à dire qu'à cuisiner

À l'automne 2017, *Le porc du Québec* lançait sa nouvelle campagne « Facile à cuisiner. Facile à savourer. » Les Éleveurs de porcs du Québec ont poursuivi leur stratégie de miser sur la facilité en déployant quatre nouveaux messages télé de 15 secondes, soit facile d'être santé, de recevoir, de gagner du temps et de se dépayser. En raison du grand succès que la campagne tresse a connu en 2016, elle a été ramenée sur les ondes en 2017. Cette publicité s'est encore démarquée cette année avec une appréciation de 86 % auprès des consommateurs. Le taux d'appréciation des publicités de 15 secondes est de 73 %, ce qui est comparable à la norme de l'industrie¹. Ces messages télé ont été diffusés sur les grands réseaux de la fin octobre à la mi-décembre.



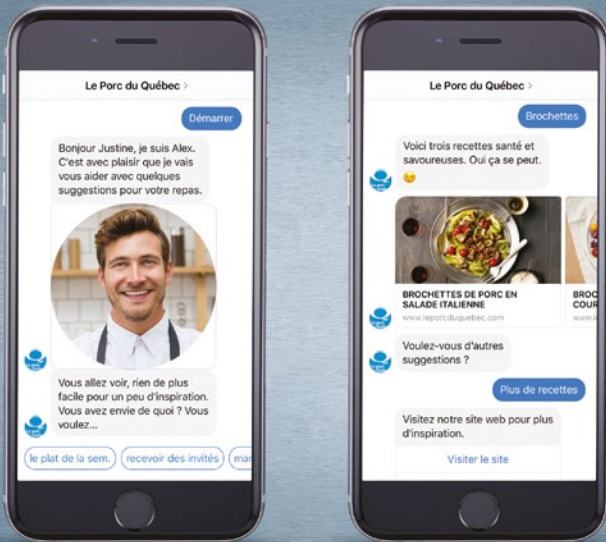
1 Impact recherche, post-test publicitaire, 15 décembre 2017.

En complément aux messages télé, des murales d'envergure, avec des écrans numériques faisant défiler des recettes et les messages clés de la campagne, ont été aménagées dans différentes stations de métro, dont Longueuil-Université-de-Sherbrooke, Berri-UQAM, McGill et Place-des-Arts. Ce sont près de 450 000 personnes par jour qui ont été exposées à ces majestueuses murales.



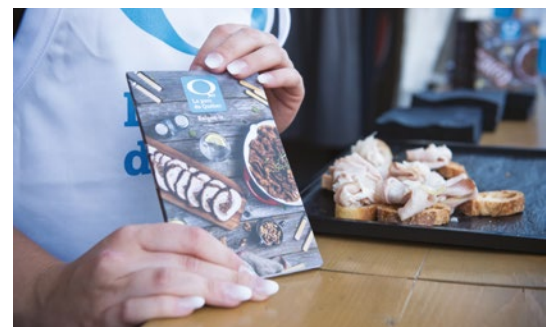
Alex, un chef virtuel

Avec la montée du numérique, *Le porc du Québec* se devait d'offrir un contenu engageant et interactif avec ses consommateurs qui sont de plus en plus branchés! L'idée d'un chef virtuel sous forme de *chatbot* (agent de conversation basé sur l'intelligence artificielle) avec la messagerie Messenger de Facebook permet d'y arriver. L'utilisation simple et rapide permet au consommateur d'avoir des inspirations culinaires variées, que ce soit la recette de la semaine ou encore un choix de recettes faciles à cuisiner, faciles à savourer.



La valorisation de la profession des éleveurs et des transformateurs

Dans le but de souligner le savoir-faire et l'expertise de l'industrie porcine québécoise, une nouvelle campagne a été déployée à l'été 2017. Trois messages percutants ayant comme thématique le bien-être animal, l'environnement et la création d'emplois ont été mis de l'avant. En plus d'un message télé de 30 secondes diffusé sur les grands réseaux, cette campagne a eu une très grande portée sur différentes plateformes : La Presse +, une parution dans le magazine et le site Web de Ricardo et à l'émission *Les Chefs*. De plus, une grande visibilité a été offerte à cette campagne lors du Festival international de jazz de Montréal et du Festival d'été de Québec à l'aide de grandes affiches et d'un livret de recettes exclusives pour ces événements.



Lancement du nouveau livre 100 recettes 100% porc

Le 17 octobre 2017, *Le porc du Québec* a lancé son tout nouveau livre de recettes. Cet ouvrage a été créé dans le but d'offrir aux lecteurs de savoureuses recettes de porc, de faire vivre l'expérience de la facilité et d'être un véritable outil de référence. Le livre propose plus de 100 recettes, contient une section complète sur le savoir-faire et la passion des éleveurs de porcs québécois envers leur métier ainsi qu'un carnet complet du boucher avec plusieurs détails techniques sur les coupes, les cuissons et les durées de conservation.

Étant divisé en quatre grandes thématiques, ce livre se veut également un rappel de la campagne automne 2017. Quatre chefs de renom ont collaboré à cet ouvrage : Marilou de *Trois fois par jour*, Jonathan Garnier, Stefano Faita et Martin Juneau. Le livre *100 recettes 100% porc* a été mis en vente sous les bannières Metro, Provigo, IGA et Costco dans plus de 200 points de vente ainsi que dans les grandes librairies du Québec, telles que Renaud-Bray, Indigo et Archambault.



Valorisation de la marque Le porc du Québec dans les chaînes

Le porc du Québec a continué de mettre de l'avant des initiatives dans les grandes chaînes au Québec, telles que Provigo, IGA et Metro. Afin de valoriser la qualité du produit, des dégustations ont été effectuées dans les Provigo Le Marché à Longueuil, Saint-Bruno, Trois-Rivières et Montréal. Les clients pouvaient y déguster une délicieuse recette d'escalope de porc piccata.

IGA et *Le porc du Québec* se sont associés dans le but de faire vivre une expérience de marque exclusive à ses consommateurs. Le 16 novembre, une soirée gourmande a été organisée avec Marilou au Butterblume à Montréal. Les gagnants ont eu la chance de déguster un menu tout porc et de recevoir un magnifique panier-cadeaux, incluant un plat Creuset. La promotion de ce concours exclusif à IGA a eu lieu durant 4 semaines dans tout le réseau d'IGA. Des affiches en magasin et des recettes exclusives de *Trois fois par jour*, diffusées dans la circulaire de la chaîne, ont servi à promouvoir et à mettre de l'avant la polyvalence et la qualité du porc.

Chez Metro, un concours mijoteuse était à l'honneur. À l'achat d'une coupe de porc du Québec participante et de la présentation de la carte metro&moi, les clients étaient automatiquement inscrits pour le tirage d'une mijoteuse Ricardo à gagner dans chaque magasin. Cette promotion était déployée dans tous les magasins Metro de la province, dans les circulaires et sur les réseaux sociaux de Metro et Le porc du Québec. Des dégustations de recettes ont aussi eu lieu dans 25 points de vente.



CONCOURS SOIRÉE GOURMANDE AVEC MARILOU

Courez la chance de gagner l'un des 10 laissez-passer doubles pour une soirée exclusive avec Marilou et repartez avec l'un des 10 magnifiques plats à déguster.

Obtenez automatiquement une participation à l'achat d'un produit *Le porc du Québec* sélectionné et sur présentation de votre carte AIR MILES™.

**FACILE À CUISINER
FACILE À SAVOURER**



Le porc du Québec en chiffres :

- 2% des consommateurs reconnaissent la marque *Le porc du Québec*.
- La notoriété de la marque les Éleveurs de porcs du Québec est de 83%.
- 72% des répondants affirment qu'il est important que le porc acheté provienne du Québec.
- La campagne produit *trousse* est celle qui a été la plus aimée avec un taux d'appréciation de 86%.
- La notoriété assistée du logo est de 72%, une hausse de 5 points par rapport à l'an dernier.
- Pour 72% des consommateurs, le logo du porc du Québec est vu comme un très bon ou le plus fort argument de vente.
- La perception de la marque *Le porc du Québec* est très bonne. Au total, 94% affirment avoir une perception positive.
- 91% des répondants affirment être fiers de l'industrie porcine québécoise. La plus grande source de fierté est les 26 500 emplois créés dans l'industrie.
- 77% des répondants se souviennent avoir vu la campagne *Produit*.
- 80% des gens interrogés qui ont vu la campagne croient que *Le porc du Québec* est élevé par des éleveurs qui font des efforts afin de fournir une viande respectueuse de l'environnement.

Porc Show, là où le porc du Québec brille

Dans le cadre de l'événement *Porc Show*, les Éleveurs voulaient offrir aux détaillants l'occasion d'assister à des présentations de haut calibre sur la mise en marché du porc. Une démonstration de découpe de viande de porc, par l'expert international Michael Young, en présence du ministre de l'Agriculture du Québec, a ainsi permis aux représentants des chaînes d'alimentation de découvrir les grandes tendances d'ici et d'ailleurs au chapitre des coupes. Les détaillants ont de plus été invités au plus grand dîner spaghetti 100 % porc du Québec organisé au profit de la Tablee des chefs en présence de l'invité spécial, RICARDO, chef et porte-parole de l'organisme. Lors du dîner, une conférence et une vidéo ont été présentées pour démontrer les grandes initiatives des bannières pour mettre en valeur Le porc du Québec tout au long de l'année. Le porc était aussi à l'honneur au stand de desserts organisé par Le porc du Québec, alors que de délicieux desserts au bacon, signés RICARDO, ont fait le bonheur de tous.





N°04

**Un environ-
nement
d'affaires
pour investir**

Plan de soutien aux investissements

Le 3 novembre dernier, M. Laurent Lessard, ministre du MAPAQ, a fait l'annonce de la mise en place du Plan de soutien aux investissements en agriculture. Le plan vise notamment à contribuer à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal (BEA) et d'efficacité énergétique. Préalablement à cette annonce, les Éleveurs ont réalisé plusieurs représentations auprès des autorités gouvernementales pour s'assurer que les modalités du programme tiendraient compte des réalités propres au secteur porcin. Les diverses rencontres tenues par les Éleveurs auront finalement conduit à l'introduction, au plan de soutien, d'une disposition qui permet aux entreprises devant réaliser des investissements pour adapter leur maternité aux nouvelles exigences en matière de BEA d'avoir accès à une aide directe de 100 000 \$ sur les investissements réalisés par rapport à une aide de 50 000 \$ pour les autres entreprises. Les données communiquées par le MAPAQ en date du 23 mars dernier, faisaient état du dépôt de 598 avis de projet par des entreprises

porcines. Trois cent vingt-trois projets portaient sur des investissements projetés en maternité.

Bien qu'ils aient positivement accueilli cette annonce, les Éleveurs ont vite rappelé que l'enveloppe globale de 95 \$ millions de dollars dédiée au programme ne permettrait certes pas de répondre aux besoins d'investissements à réaliser dans le secteur porcin.

De nouvelles représentations ont alors été menées, notamment auprès du premier ministre et du ministère des Finances. Le 27 mars, le gouvernement indiquait qu'il ajoutait un montant de 100 millions de dollars aux 95 \$ millions prévus en novembre 2017.

Pour les Éleveurs, l'ajout de ce montant était nécessaire. Cette seconde annonce aura pour effet de rassurer les éleveurs qui avaient déjà soumis un avis de projet dans les jours qui ont suivi l'annonce le 3 novembre. En raison de l'insuffisance budgétaire, tous les avis de projet soumis après le 7 novembre avaient été temporairement mis de côté dans l'attente d'une nouvelle enveloppe budgétaire.

Sécurité des revenus et travaux entourant l'ASRA

Contribution en recherche et promotion

À plus d'une reprise, au cours des dernières années, le conseil d'administration de La Financière agricole du Québec (FADQ) s'est positionné en faveur de la réintroduction, comme dépenses admissibles, des contributions en recherche et en développement des marchés dans le calcul du revenu stabilisé. Pour le secteur porcin, la réintroduction de ces contributions permettrait d'accroître le revenu stabilisé de 0,60 \$ /100 kg pour une entreprise naisseur-finisser. La reconnaissance de ces contributions passe cependant par une décision du Conseil des ministres. M. Laurent Lessard, ministre du MAPAQ, a été sensibilisé à l'importance qu'il soumette une recommandation en ce sens au Conseil des ministres. Une lettre signée par toutes les organisations représentant des productions sous ASRA et l'UPA a été notamment adressée à cet effet au ministre. Les Éleveurs ont également profité des échanges avec le ministre pour aborder cette question.



Rémunération de l'exploitant

L'amélioration de la couverture offerte par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) passe également par une bonification de la rémunération de l'exploitant. La position prise par les Éleveurs et appuyée par toutes les productions sous ASRA consiste à court terme à réviser l'indice utilisé par la FADQ pour indexer la rémunération de l'exploitant. Dans le cadre des travaux pour l'indexation du revenu stabilisé pour l'année 2017, les Éleveurs ont soumis à la FADQ un argumentaire démontrant que l'indice utilisé présentement ne représente pas fidèlement l'évolution, au fil des années, des conditions de travail des douze métiers qui furent pris en compte pour l'établissement de la rémunération de l'exploitant. Pour une entreprise de type naisseur-finiisseur, le remplacement de l'indice utilisé par la FADQ par celui proposé par les Éleveurs et l'ensemble des productions sous ASRA aurait permis de bonifier le revenu stabilisé d'environ 70 cents/100 kg en 2017. Par ailleurs, au-delà de l'indexation, il importe également de revoir la référence utilisée pour déterminer la rémunération de l'exploitant. Au fil des années, les responsabilités qui doivent être assumées par les propriétaires des entreprises sont devenues de plus en plus complexes. Les douze métiers retenus à la base pour déterminer la rémunération de l'exploitant ne permettent pas de refléter cette réalité. Les Éleveurs et l'ensemble des productions sous ASRA ont sensibilisé la FADQ à l'importance de mettre à jour la référence. Les Éleveurs poursuivent leurs représentations à cet effet auprès de la FADQ.

Indexation de la valeur des amortissements

Dans la foulée des mesures de resserrement, le Conseil du Trésor a introduit une mesure qui permet à la FADQ d'enregistrer les gains d'efficacité qui sont observés dans l'attente de la mise à jour des coûts de production dans le cadre d'une enquête menée à tous les cinq ans. Depuis sa mise en place, cette mesure s'est appliquée à trois reprises dans le secteur porcin en lien avec les gains d'efficacité découlant de l'augmentation du poids de vente des porcs. Des représentations ont été faites auprès de la FADQ afin que celle-ci se positionne en faveur du retrait de cette mesure. La FADQ n'est pas disposée à se positionner en ce sens. Dans cette perspective, les Éleveurs demandent minimalement à la FADQ de réintroduire la mesure à l'effet d'indexer annuellement la valeur des amortissements. Cette dernière mesure avait été retirée au milieu des années 2000 compte tenu qu'à ce moment, le programme ne permettait pas à la FADQ d'enregistrer les gains d'efficacité. L'indexation annuelle des amortissements permettrait d'améliorer la capacité d'investir des éleveurs.

Exemption à l'arrimage des compensations obtenues par le programme Agri-stabilité

La position défendue par les Éleveurs consiste à ce que, dans certaines situations particulières, la FADQ renonce à l'arrimage des compensations obtenues par le programme Agri-stabilité. Par exemple, si la compensation résulte des conséquences d'une crise sanitaire vécue par l'entreprise, les compensations obtenues par l'éleveur ne devraient pas réduire les compensations prévues dans le cadre du programme d'assurance stabilisation. La position des Éleveurs nécessite que des modifications soient apportées au programme d'assurance stabilisation. De telles modifications s'appliqueraient alors également aux autres productions sous ASRA. La prochaine étape consiste à définir les critères qui permettraient de baliser et de contrôler ces cas d'exceptions en vue de soumettre une proposition plus étoffée à la FADQ.

Balises pour le prix des céréales

Les céréales produites et consommées à la ferme peuvent générer un manque à gagner important pour les entreprises qui doivent acheter la totalité des aliments puisqu'elles sont prises en compte à la valeur qu'elles coûtent à produire. En 2014, les organisations représentant les secteurs bovin, ovin et porcin ont proposé à la FADQ de mettre en place un mécanisme qui permettrait de revoir la valeur des céréales produites et consommées à la ferme lorsque le prix des céréales excède de 10% la valeur qu'elles coûtent à produire. La FADQ avait alors jugé que ce seuil était trop bas. Les travaux en cours pour le renouvellement du modèle offriront une opportunité de relancer les discussions avec la FADQ sur ce sujet.

Enquête auprès des grandes entreprises

La FADQ a confié au Centre d'étude sur les coûts de production (CECPA) le mandat de réaliser une étude auprès des grandes entreprises afin de dresser un portrait de leurs résultats technico-économiques et de leurs coûts de production. Le CECPA a mis en place un comité de pilotage ayant pour mandat d'assurer le suivi des travaux et un rôle conseil auprès du CECPA et de la FADQ dans le cadre de la réalisation de ce mandat. Le CECPA a remis son rapport à la fin du mois de novembre 2017. Au moment de rédiger le texte sur ce sujet, la FADQ n'avait pas pris position quant aux mesures qu'elle entend prendre à la lumière des conclusions de l'étude menée par le CECPA.





Un SGRM amélioré à vitesse grand V

Les Éleveurs ont bénéficié d'une aide financière de 1,1 million de dollars, en vertu du programme des initiatives Agri-risques, qui a permis de mener à terme un projet d'envergure visant l'amélioration de l'offre de services et la modernisation du Service de gestion du risque du marché (SGRM).

La modernisation du SGRM a pour objectif d'accroître l'offre, la convivialité et l'efficacité de ce service afin de procurer aux éleveurs un outil de premier plan, permettant de mieux gérer les risques du marché.

Les actions, touchant directement les éleveurs et permettant l'atteinte de ces objectifs, ont été nombreuses :

- L'amélioration du suivi des transactions grâce au développement d'une section Web personnalisée et sécurisée, comportant toutes les transactions effectuées par l'éleveur. Ce qui lui permet de réduire le fardeau administratif pour la gestion de ses contrats à livraison différée (CLD).
- L'arrêt d'envoi postal d'une quantité importante de rapports de suivi papiers remplacés par des avis de transactions courriel.
- La consolidation, sur un seul document, de toutes les transactions reliées aux CLD.
- Une plus grande facilité d'accès au SGRM par la possibilité, pour un éleveur, de créer des ordres ouverts en ligne de façon autonome.
- La bonification de l'offre de services par le développement d'un CLD offert en dollar américain.
- L'amélioration de l'aide à la décision par la création d'outils accessibles sur le portail Web et permettant d'accéder aux données historiques du SGRM.
- L'augmentation de la formation par une tournée de formation en région et la production de capsules vidéo, disponibles sur le Web, présentant les principes de base de l'utilisation des marchés à terme et du SGRM.

Accès aux naisseurs à l'étude

La réalisation de ce projet colossal – planifié à l'origine sur une durée de plus de deux ans, mais finalement réalisé en neuf mois – n'est pas une fin en soi pour le développement du SGRM. Les Éleveurs explorent actuellement la possibilité d'élargir la portée de l'outil pour l'offrir aux naisseurs, aussi exposés à la volatilité des marchés.

Appui à la relève

Bonification du programme de rabais de cotisation ASRA

La Financière agricole du Québec (FADQ) administre un programme d'appui à la relève qui prend la forme d'un rabais sur la cotisation à l'assurance stabilisation. Ce programme s'applique à toutes les productions sous ASRA. L'aide consiste à une réduction de 25 % de la cotisation ASRA pour deux années. Les assurés de chaque groupe assument la totalité des coûts du programme par le biais de la cotisation ASRA. Les Éleveurs ont soumis à la FADQ une demande pour que ce programme soit bonifié pour le secteur porcin. Le 3 novembre 2017, le conseil d'administration de la FADQ a décidé d'aller de l'avant avec la proposition des Éleveurs. Les changements apportés au programme sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Les améliorations apportées se traduisent par :

- La réduction de la cotisation qui s'appliquera pour trois années plutôt que deux. Par ailleurs, pour se prévaloir du rabais de cotisation, les éleveurs admissibles pourront le faire lors des cinq premières années de leur établissement plutôt que durant les quatre premières.
- L'introduction d'un seuil minimal d'aide équivalent à la surprime, liée au remboursement sur quinze ans du déficit inscrit au compte de la production assurée au 31 mars 2010 ($\pm 1,79 \$/100 \text{ kg}$ et $\pm 21,77 \$/\text{truie}$). Puisqu'à la base le rabais équivaut à 25 %, l'introduction d'un seuil minimal est un avantage important lorsque la cotisation ASRA est moins élevée.
- La relève à temps partiel maintenant admissible au programme.

Susciter de l'intérêt à l'égard de la production porcine

L'accès à des services-conseils hautement qualifiés est une condition essentielle au développement des entreprises porcines et, par le fait même, pour en favoriser le transfert à des jeunes. Depuis quelques années, les Éleveurs offraient une bourse d'admission de 1 000 \$ pour un élève admis à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. En 2017, les Éleveurs ont revu et bonifié leur implication financière afin d'inciter des jeunes universitaires à s'intéresser de plus près à la production porcine. Une bourse de 2 000 \$ est maintenant offerte pour un élève inscrit en agroéconomie pour la réalisation d'un stage de fin de baccalauréat dans le secteur porcin. Dans l'éventualité où il n'y aurait pas de stage offert, la bourse sera remise pour un stage dans une ferme porcine en début de baccalauréat. Par ailleurs, la bourse d'admission générale qui était offerte depuis quelques années est

maintenant offerte en guise de bourse d'excellence à un élève ayant suivi le cours de « Gestion technico-économique de l'entreprise porcine ». Enfin, les Éleveurs se sont également engagés, pour une période de trois ans, à verser une bourse de 500 \$ à un élève inscrit à l'ITA du campus de Saint-Hyacinthe et une seconde bourse pour un élève inscrit à l'ITA du campus de La Pocatière. La bourse est remise à un élève méritant dans la catégorie « Développement durable ou préoccupation environnementale ».



N°05

**Une
production
responsable
par nature**

Des changements bienvenus au REEIE

Les Éleveurs ont été fort actifs auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en cours d'année, alors que plusieurs règlements touchant l'environnement ont fait l'objet de modifications. D'abord, le ministère a publié, le 22 mars, d'importantes modifications au *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (REEIE). Auparavant, tout projet de production animale en gestion liquide de 600 unités animales (UA) ou plus commandait une évaluation environnementale. Le rehaussement de ce seuil à 800 UA constitue une excellente nouvelle pour les éleveurs de porcs qui pourront bénéficier d'une flexibilité supplémentaire dans leurs projets d'investissement.

Le REEIE dicte aussi les bases du calcul des unités animales. Avant la modification, tout porcelet pesant 20 kg et plus était considéré comme un porc à l'engrais, et le ratio appliqué était alors de cinq porcelets par unité animale. La nouvelle mouture du REEIE prévoit que 25 porcelets sevrés équivalent à une unité animale, peu importe leur poids. Ce changement corrige une incohérence réglementaire ayant posé problème au cours des dernières années. Les Éleveurs ont salué la hausse du seuil et les nouvelles modalités de calcul des UA qui traduisent une volonté de simplification administrative de la part du ministère. Ces modifications permettront de mieux concilier les enjeux de compétitivité, de responsabilité sociale et de gestion des risques environnementaux.

LQE

Une série de modifications réglementaires rattachées à la *Loi sur la qualité de l'environnement* ont aussi été soumises à une consultation au printemps. Les Éleveurs ont transmis des positions claires au ministère, notamment à propos du compostage des animaux morts, pour ne pas complexifier l'application sur le plan administratif.

REA

Dans le cadre de la modification du Règlement sur les exploitations agricoles, les Éleveurs ont rappelé l'importance de reconnaître l'utilisation du bilan alimentaire. Cet outil aux solides bases scientifiques serait, au même titre que la caractérisation du lisier et les valeurs de référence du CRAAQ, d'une grande utilité pour la réalisation du bilan phosphore.

Type de plancher et émissions d'odeurs



Soucieux du développement durable de la production et d'une cohabitation harmonieuse, les Éleveurs de porcs du Québec ont demandé au Centre de développement du porc du Québec de réaliser une étude visant à évaluer l'impact du type de plancher sur les émissions d'odeurs en engraissement. Les résultats de ce projet, publiés dans l'édition de mars 2018 du magazine *Porc Québec*, permettent de confirmer l'hypothèse selon laquelle les bâtiments de nouvelle génération ayant des planchers lattés au 2/3 et plus émettent significativement moins d'odeurs que les bâtiments ayant un plancher latté au maximum du 1/3 de sa superficie. Cette différence atteint 46% en moyenne.

Plan de travail en agroenvironnement

Le plan de travail en agroenvironnement a été intégré aux objectifs de l'axe de la gestion respectueuse de l'environnement de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec, pour qui l'objectif global consiste essentiellement à identifier des actions bénéfiques, tant pour les éleveurs que pour l'environnement.

Les Éleveurs de porcs ont concentré leurs efforts sur :

- Le démarrage d'une campagne d'identification des puits, incluant la vente de plus de 300 pancartes d'identification des puits aux éleveurs à un tarif préférentiel.
- La distribution, en avril 2017, notamment dans le magazine *Porc Québec*, d'une fiche technique visant à rappeler aux producteurs les principales étapes d'une routine d'inspection de la structure d'entreposage du lisier et l'importance de l'appliquer sur une base régulière.
- La publication dans l'édition d'avril 2017 du magazine *Porc Québec* de deux autres articles, dont l'un rappelant les principaux éléments entourant la protection des bandes riveraines et le second revenant sur les bonnes pratiques entourant l'épandage du lisier.
- La publication de trois articles dans l'édition de décembre 2017 du *Porc Québec* sur :
 - L'importance de l'alimentation des porcs sur l'évolution des rejets en phosphore et en azote.
 - La valeur fertilisante et économique du lisier.
 - Les résultats des recherches portant sur le bilan alimentaire. Rappelons que ce projet, financé par le *Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement* du MAPAQ, les Éleveurs de porcs du Québec et l'AQINAC, a permis de confirmer la validité et la fiabilité du bilan alimentaire comme outil pour estimer la production de phosphore d'un lieu d'élevage porcin. Les Éleveurs de porcs du Québec poursuivent leurs représentations auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques pour que le *Règlement sur les exploitations agricoles* soit modifié afin de permettre l'utilisation du bilan

alimentaire, au même titre que la caractérisation du lisier et les valeurs de référence du CRAAQ, pour la réalisation du bilan phosphore.

- Les Éleveurs de porcs ont confirmé leur appui à deux projets issus de la démarche Agro Carbone, une initiative de la Coop Carbone et de ses partenaires. L'un des projets, en phase d'élaboration, vise à implanter des réseaux régionaux coopératifs de biodigesteurs agricoles. L'autre projet, au stade de pilote, vise à permettre aux entreprises agricoles de se donner de ressources partagées dédiées à l'amélioration de leur performance énergétique et ainsi réduire leurs coûts d'énergie.

Lancement du deuxième concours *Responsables par nature*

Fiers du succès de la première présentation du concours *Responsables par nature*, en 2017, les Éleveurs de porcs ont annoncé, en novembre dernier, le retour du concours. Le concours a pour objectif de favoriser une meilleure appropriation, par les producteurs, de la démarche de responsabilité sociale et de mettre en valeur les bonnes pratiques appliquées au quotidien par les éleveurs. Encore cette année, les candidats devaient répondre à un questionnaire visant à évaluer leur engagement vis-à-vis les pratiques mises en œuvre par rapport aux cinq axes de la démarche de responsabilité sociale : la gouvernance, la gestion respectueuse de l'environnement, le bien-être animal/la santé animale/la salubrité, la performance économique, ainsi que le bien-être des travailleurs et de la communauté. Les trois lauréats seront dévoilés lors de l'assemblée générale 2018. Des capsules vidéo, disponibles dans la médiathèque du site Internet des Éleveurs de porcs, et des reportages dans le magazine *Porc Québec* mettront en lumière les bonnes pratiques adoptées par chacun des lauréats et les retombées qu'elles procurent à leur entreprise.

Responsabilité sociale: s'engager encore plus loin

Les Éleveurs de porcs ont publié, en novembre 2017, leur second rapport de responsabilité sociale, s'inscrivant dans une volonté d'amélioration continue axée sur la transparence et la rigueur. Ainsi, les Éleveurs s'engagent à travailler sur de nouveaux objectifs et de nouvelles cibles pour la prochaine période de trois ans (1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020). Le présent tableau rend compte de l'état d'avancement des objectifs à l'issue de la première année de mise en œuvre.



Axe 1

Gouvernance

OBJECTIF 1 Participer activement à la mise en œuvre du plan stratégique de la filière et veiller à répondre aux recommandations concernant la filière, formulées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec dans le cadre de l'évaluation périodique des interventions des Éleveurs dans la mise en marché du produit visé par le plan conjoint.

CIBLE Contribuer au moins à 75% des actions prioritaires réalisées par la filière.

FAITS SAILLANTS Déjà plus de 50% des 17 actions prioritaires accomplies ou amorcées, telles que la tenue du forum sur la recherche et la prise en charge par l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) de la gouvernance des actions de la filière face aux maladies endémiques. *Pour en savoir plus : voir le texte Travail en filière : des résultats tangibles (p.84).*

OBJECTIF 2 Mobiliser les parties prenantes internes et externes des Éleveurs (filière et hors-filière) sur les thèmes de la responsabilité sociale.

FAITS SAILLANTS Les Éleveurs siègent au sein de plusieurs instances du secteur à l'échelle provinciale et fédérale, ce qui leur permet d'exercer leur leadership sur les différents thèmes de la RSO. Le concours *Responsables par nature* des Éleveurs a également favorisé une appropriation de la démarche de responsabilité sociale par les membres.

Pour en savoir plus : voir les textes Comités consultatifs (p.16), Représentations externes (p.20) et Lancement du deuxième concours Responsables par nature (p.59).

OBJECTIF 3 Encourager l'adoption de bonnes pratiques de gouvernance à la ferme.

CIBLE Atteindre une adoption par 65% des éleveurs pour 2 des 3 pratiques ciblées (c.-à-d., plan stratégique à la ferme, plan de relève, formation continue).

FAITS SAILLANTS Plusieurs articles abordant la formation et la planification stratégique ont été publiés dans le magazine *Porc Québec*, tels que « À-Porc-Ça, là où rien n'est à part » et « S'arrêter et planifier... pour mieux repartir » (édition de décembre 2017).

Le pourcentage des éleveurs ayant adopté deux des trois pratiques ciblées sera disponible à la suite de la mise à jour du bilan socioéconomique en 2020.

OBJECTIF 4 Stimuler la participation de la relève des éleveurs au sein des instances du secteur.

CIBLES Maintenir un taux de 25-30% des sièges d'administrateurs régionaux occupés par des éleveurs de 40 ans et moins; chaque conseil d'administration régional doit réserver au moins un siège d'administrateur ou d'observateur à un éleveur de 40 ans et moins; maintenir au sein des instances régionales et provinciales un ratio de 10% entre les nouveaux administrateurs (quel que soit leur âge) et les administrateurs d'expérience.

FAITS SAILLANTS Dans le cadre d'une tournée provinciale, chaque syndicat régional a été invité à élaborer un plan de relève des administrateurs.

Engagement:

Assurer un leadership dans la prise en compte des enjeux influençant le développement de la filière porcine québécoise.

Par rapport aux cibles à atteindre au plus tard le 31 mars 2020, on constate qu'au terme de la première année : 23% des sièges d'administrateurs régionaux sont occupés par des éleveurs de 40 ans et moins; trois syndicats sur huit réservent au moins un siège d'administrateur ou d'observateur à un éleveur de 40 ans et moins; au sein des instances régionales et provinciales, le ratio entre les nouveaux administrateurs (quel que soit leur âge) et les administrateurs d'expérience atteint 21%.

OBJECTIF 5 Maximiser les communications réciproques entre les éleveurs et leur organisation.

CIBLE Mettre en œuvre une stratégie de communication numérique avec les éleveurs.

FAITS SAILLANTS Une analyse des outils de communication interne a été réalisée en 2017 et a donné lieu à l'élaboration d'une stratégie de communication numérique, dont la mise en œuvre sera amorcée en 2018.

OBJECTIF 6 Exercer un leadership au sein des différentes instances provinciales et nationales, traitant des enjeux liés au secteur porcine.

FAITS SAILLANTS Les Éleveurs s'impliquent au sein de différentes instances provinciales et nationales traitant des enjeux liés au secteur porcine tels que la recherche et le développement, la santé animale, le bien-être animal, la compétitivité, l'agroenvironnement, etc.

Pour en savoir plus : voir, entre autres, les textes Comités consultatifs (p.16) et Représentations externes (p.20)

Axe 2

Performance économique

OBJECTIF 7 Accroître les capacités de gestion économique des éleveurs en matière de : coûts de production, gestion des risques du marché et budget d'entreprise.

CIBLES Atteindre un taux de 40% des éleveurs utilisant les marchés à terme pour le porc (ex. : Service de gestion des risques du marché (SGRM)); augmenter de 20% le nombre d'éleveurs inscrits et actifs au SGRM.

FAITS SAILLANTS La performance et la convivialité du SGRM ont été améliorées avec l'appui du programme Agri-risques. Une tournée provinciale de formation sur la gestion des risques et le SGRM a été réalisée à l'hiver 2018 et des capsules vidéo exposant les fonctionnalités et nouveautés du SGRM ont été élaborées. La première cible sera mesurée lors de la mise à jour du bilan socioéconomique. On note une augmentation de 11% du nombre d'éleveurs actifs au SGRM comparativement à l'an passé. Par ailleurs, l'étude du coût de production 2016 des Éleveurs de porcs a fait l'objet d'un article publié dans l'édition de décembre 2017 du magazine *Porc Québec* et de plusieurs présentations auprès d'éleveurs. Un rapport et une fiche synthèse sont disponibles sur le site Accès porc. Les indicateurs concernant les capacités de gestion économique des éleveurs seront disponibles à la suite de la mise à jour du bilan socioéconomique.

Pour en savoir plus : voir les textes *Un SGRM amélioré à vitesse grand V* (p.52) et *Étude de coût de production* (p.38)

OBJECTIF 8 Analyser les risques de la filière porcine québécoise afin d'en améliorer le positionnement concurrentiel.

FAITS SAILLANTS Une étude comparative sur les coûts d'alimentation, dans différentes zones de l'Amérique du Nord, a été réalisée. Les résultats seront publiés au cours des prochains mois.

Pour en savoir plus : voir le texte *Travail en filière : des résultats tangibles* (p.84).

OBJECTIF 9 Assurer un leadership avec les partenaires de la filière dans la mise en œuvre des recommandations issues du forum sur la recherche en priorisant les besoins et en coordonnant les efforts du secteur.

FAITS SAILLANTS Un comité recherche, développement et transfert des connaissances (RDT) composé d'une quinzaine d'intervenants actifs en R&D du secteur porcin au Québec a été mis en place. Relevé du conseil d'administration du Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ), le comité a tenu cinq rencontres et poursuivra ses travaux pour mettre en œuvre les recommandations qui ont découlé du forum sur la recherche.

Pour en savoir plus : voir les textes *Travail en filière : des résultats tangibles* (p.84) et *Forum de la filière en recherche et développement* (p.85).

OBJECTIF 10 Favoriser, au sein de la filière et auprès des éleveurs, le transfert des résultats issus des activités de recherche et de développement.

FAITS SAILLANTS Un budget de 400 000\$ de Swine Innovation Porc auquel les Éleveurs de porcs contribuent a été dédié au transfert des résultats issus des activités de recherche et de développement (ex. : publications,

Engagement:

Être proactif dans la mise en œuvre de solutions visant à améliorer la rentabilité des entreprises.

bancs d'essai, conférences). Par ailleurs, plusieurs articles ont été publiés dans le magazine *Porc Québec*, tels que « Recherche : une bactérie pouvant tuer une autre » dans l'édition d'avril 2017, « Logement des truies en groupe : qu'en est-il de l'alimentation de précision en gestation? » dans l'édition de juillet 2017, « Peut-on augmenter la quantité de colostrum disponible pour les porcelets naissants? » dans l'édition de mars 2018.

OBJECTIF 11 Assurer le maintien et optimiser le financement à la recherche.

FAITS SAILLANTS Par rapport à l'an dernier, les Éleveurs ont bonifié leur engagement en investissant près de 632 000 dollars en recherche, développement et transfert afin d'appuyer les priorités de recherche. Ces investissements ont un effet levier important, car près de 6,4 millions de dollars ont été investis par les différents acteurs du secteur et des gouvernements dans différents projets.

Pour en savoir plus : voir le texte *Partenariats en recherche* (p.86).

OBJECTIF 12 Accroître la notoriété de la marque « Le porc du Québec ».

CIBLES Augmenter d'au moins 7% le niveau de reconnaissance de la marque « Le porc du Québec » par les consommateurs québécois; développer deux nouveaux partenariats avec un distributeur ou une chaîne d'alimentation.

FAITS SAILLANTS En plus des partenariats avec IGA, Metro et Provigo qui ont été renforcés, un nouveau partenariat a été développé avec le distributeur alimentaire GFS (Gordon Food Service). La marque « Le porc du Québec » a reçu plus de 200 mentions dans les circulaires des chaînes d'alimentation. Cela a contribué à hausser de 5 points, par rapport à l'an dernier, la notoriété du logo « Le porc du Québec » qui atteint 72%.

Pour en savoir plus : voir le texte *Le porc du Québec, aussi facile à dire qu'à cuisiner* (p.38).

OBJECTIF 13 Faire connaître aux consommateurs le secteur et les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs.

CIBLE Atteindre une perception globale favorable de plus de 80% des consommateurs québécois à l'égard des pratiques d'élevage des éleveurs porcins pour fournir une viande de qualité.

FAITS SAILLANTS Une nouvelle campagne a été lancée à l'été 2017 afin de souligner le savoir-faire des éleveurs et des transformateurs de porcs québécois. Cette dernière a grandement contribué, ainsi que l'ensemble des stratégies marketing mises en œuvre, à maintenir une perception globale favorable de 80% des consommateurs québécois à l'égard des pratiques des éleveurs porcins. Ce résultat correspond à la moyenne de six indicateurs.

Pour en savoir plus : voir le texte *Le porc du Québec, aussi facile à dire qu'à cuisiner* (p.38).

Axe 3

Bien-être animal, santé animale et salubrité

OBJECTIF 14 Augmenter le nombre de truies gestantes logées en conformité avec les nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs*.

FAITS SAILLANTS Un atelier sur la gestion des truies en groupe, financé notamment par les Éleveurs, a été dispensé par le CDPQ en octobre dernier auprès de 150 éleveurs et intervenants du secteur. Cet atelier a fait l'objet de capsules vidéo qui sont disponibles sur le site Web du CDPQ. Un article à ce sujet a été publié dans l'édition de décembre 2017 du magazine *Porc Québec*. La proportion de truies gestantes logées en groupe atteindrait environ 20 à 25%. La mise en place, par le MAPAQ, du plan de soutien aux investissements, notamment pour le BEA, va certes contribuer à l'atteinte de l'objectif.

OBJECTIF 15 Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs en matière de bien-être animal.

FAITS SAILLANTS En matière de méthode recommandée d'euthanasie respectueuse du bien-être animal, une fiche technique sur l'utilisation d'un pistolet percuteur a été élaborée, puis transmise à chacun des éleveurs et transporteurs de porcs au Québec. Quinze formations à ce sujet ont été offertes par l'EQSP à 250 personnes entre mai 2016 et juin 2017. Un article a été publié dans l'édition de mars 2018 du magazine *Porc Québec*.
Pour en savoir plus : voir le texte *Révision des programmes AQC^{MD} et BEA^{MC}* (p.67).

OBJECTIF 16 Mieux documenter l'utilisation des antibiotiques à la ferme.

CIBLE Réaliser au moins 300 collectes de données sur l'utilisation des antibiotiques à la ferme.

FAITS SAILLANTS Des collectes de données sur l'utilisation des antibiotiques ont été réalisées sur plus de 110 fermes au Québec. Les éleveurs participants au projet ont reçu un rapport leur permettant d'identifier des pistes d'amélioration de leurs pratiques pour réduire l'usage des antibiotiques. Il y a une volonté de poursuivre la collecte avec l'outil élaboré.
Pour en savoir plus : voir le texte *Usage judicieux des antibiotiques* (p.71).

OBJECTIF 17 Assurer un leadership dans l'élaboration d'un plan d'action pour l'usage judicieux des antibiotiques à la ferme en collaboration avec les partenaires de la filière réunis au sein de l'EQSP.

FAITS SAILLANTS L'EQSP a confié le mandat au Comité consultatif sur l'utilisation judicieuse des médicaments (CCUJM) d'émettre des recommandations en vue de l'adoption d'une stratégie concertée pour un usage judicieux des antibiotiques dans le secteur porcin.

Pour en savoir plus : voir le texte *Usage judicieux des antibiotiques* (p.71).

Engagement:

Accompagner la mise en œuvre des meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal, de santé animale et de salubrité.

OBJECTIF 18 Mobiliser les éleveurs vers une utilisation judicieuse des antibiotiques à la ferme.

FAITS SAILLANTS Des ateliers de formation sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques à la ferme ont été tenus dans plusieurs régions du Québec. Au total, 150 éleveurs et intervenants ont participé à ces ateliers. Des capsules vidéo ont également été produites.

Pour en savoir plus : voir le texte *Usage judicieux des antibiotiques* (p.71).

OBJECTIF 19 Accompagner les éleveurs et les transporteurs dans l'instauration de mesures de biosécurité rehaussées.

CIBLES Réaliser 600 audits de biosécurité à la ferme ; réaliser 120 audits de biosécurité chez les transporteurs ; réaliser 600 visites vétérinaires à la ferme pour améliorer la santé et biosécurité dans le cadre du programme PISAQ.

FAITS SAILLANTS De nombreuses activités ont été réalisées, telles que des présentations lors de rencontres d'éleveurs à travers la province, la publication d'information dans le *Flash* et d'articles dans le magazine *Porc Québec*. Par rapport aux cibles indiquées ci-dessus, les résultats sont : 609 audits de biosécurité à la ferme ; 21 audits de biosécurité chez les transporteurs ; 113 visites vétérinaires à la ferme pour améliorer la santé et la biosécurité dans le cadre du programme PISAQ.

Pour en savoir plus : voir le texte *Approche globale et mobilisation face au SRRP* (p.70).

OBJECTIF 20 Accroître l'engagement des éleveurs à minimiser l'impact du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) au Québec.

CIBLES Atteindre un taux de 80% des lieux inscrits à la veille sanitaire provinciale (VSP) qui ont un statut SRRP valide ; avoir 12 groupes de contrôle SRRP actifs.

FAITS SAILLANTS Grâce à la réalisation du projet « Contrôle du SRRP : initiation d'une approche globale », la forte mobilisation des éleveurs et des intervenants a produit des résultats très positifs. Par rapport aux cibles indiquées ci-dessus, les résultats sont : 82% des lieux inscrits à la VSP ont un statut SRRP valide ; 10 groupes de contrôle (GDC) SRRP actifs. Concernant ce dernier résultat, l'objectif sera d'augmenter le nombre de lieux inscrits au sein d'un GDC, actuellement d'environ 1 200, plutôt que d'augmenter le nombre de GDC. Ainsi, la cible serait de 1 745 lieux inscrits à l'un des 10 GDC à la fin de 2020.

Pour en savoir plus : voir le texte *Approche globale et mobilisation face au SRRP* (p.70).

* Ces nouvelles exigences s'appliquent aux rénovations et aux nouvelles constructions depuis 2014 et s'appliqueront à toutes les installations à partir de 2024.

Axe 4

Gestion de l'environnement

Engagement:

Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale.

OBJECTIF 21 Encourager les éleveurs à souscrire à des services-conseils en agroenvironnement au-delà de ceux prévus par la réglementation.

FAITS SAILLANTS Des discussions exploratoires avec des intervenants associés aux réseaux des services-conseils ont permis de cibler certaines actions qui pourraient être réalisées. Une fois que le contenu du Partenariat canadien pour l'agriculture aura été dévoilé, les Éleveurs s'assureront de faire connaître à leurs membres les services-conseils offerts, notamment en agroenvironnement, ainsi que les avantages qu'ils procurent.

OBJECTIF 22 Favoriser l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales à la ferme dans les domaines de la gestion du lisier, de la protection des sols et de la gestion judicieuse des pesticides.

FAITS SAILLANTS Une fiche technique, visant à rappeler les principales étapes d'une routine d'inspection de la structure d'entreposage du lisier et l'importance de l'appliquer sur une base régulière, a été distribuée à tous les éleveurs. Les bonnes pratiques en matière de gestion du lisier et de protection des sols ont été soulignées dans l'article présentant la Ferme Eli, l'une des quatre lauréates du concours *Responsables par nature* des Éleveurs de porcs du Québec, publié dans l'édition d'octobre 2017 du magazine *Porc Québec*.

Pour en savoir plus : voir le texte Plan de travail en agroenvironnement (p.58).

OBJECTIF 23 Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de la gestion et de la protection de l'eau.

CIBLE Atteindre un taux de 85 % des éleveurs qui identifient leurs puits.

FAITS SAILLANTS Les Éleveurs ont mis en œuvre une campagne d'identification des puits, incluant la vente de plus de 300 pancartes d'identification des puits aux éleveurs à un tarif préférentiel. Par ailleurs, un article rappelant les principaux éléments entourant la protection des bandes riveraines a été publié dans l'édition d'avril 2017 du magazine *Porc Québec*.

OBJECTIF 24 Favoriser l'adoption de bonnes pratiques à la ferme en matière de gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES).

FAITS SAILLANTS Les Éleveurs ont confirmé leur appui à deux projets issus de la démarche Agro Carbone, une initiative de la Coop Carbone et de ses partenaires. L'un des projets, en phase d'élaboration, vise à implanter des réseaux régionaux de biodigesteurs agricoles coopératifs. L'autre projet, au stade de pilote, vise à permettre aux entreprises agricoles de se donner des ressources partagées dédiées à l'amélioration de leur performance énergétique et ainsi à réduire leur facture liée à l'énergie.

OBJECTIF 25 Sensibiliser et favoriser la concertation des partenaires de la filière porcine québécoise en matière de connaissances et d'amélioration de la performance environnementale du secteur, en particulier sur le plan de la gestion des émissions de GES.

FAITS SAILLANTS Lors du dévoilement de leur second rapport de responsabilité sociale, les Éleveurs ont souligné la performance environnementale du secteur porcin québécois en matière des bilans eau et carbone. Une

présentation détaillée de ces résultats sera réalisée auprès des membres du comité de coordination de la filière porcine.

OBJECTIF 26 Assurer le maintien du financement de projets en appui à l'amélioration et à la mesure de la performance environnementale du secteur.

FAITS SAILLANTS Les Éleveurs ont renouvelé leur engagement à soutenir des projets collectifs régionaux liés à l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement avec un budget maximal annuel de 4 000 dollars par projet et par région. Les Éleveurs ont également réservé un budget de 8 000 dollars pour la vente de pancartes d'identification des puits à leurs membres à un tarif préférentiel. Une part des investissements des Éleveurs en recherche, développement et transfert contribue directement ou indirectement (ex. : réduction des rejets par l'amélioration de l'efficacité du troupeau) à l'amélioration de la performance environnementale du secteur.

Axe 5

Mieux-être des travailleurs et relations avec la communauté

OBJECTIF 27 Accroître la notoriété du secteur porcin auprès de la relève (sur les fermes et au sein du réseau de professionnels).

FAITS SAILLANTS Les Éleveurs ont répondu à leur engagement en remettant une bourse d'excellence au 1^{er} cycle, en collaboration avec l'Université Laval, d'une valeur de 1 000 \$ à l'étudiant s'étant le plus distingué dans le cours de gestion technico-économique de l'entreprise porcine de la Faculté des sciences de l'agriculture. Les Éleveurs ont milité en faveur de la bonification du rabais ASRA pour la relève, le faisant passer de 2 à 3 ans en plus d'instaurer un rabais minimum. À noter que ce rabais est administré par La Financière agricole du Québec, mais est financé entièrement par les éleveurs qui cotisent au programme de l'ASRA. Les Éleveurs de la Beauce et des Deux Rives ont remis une bourse à un jeune dont le cheminement s'est démarqué et qui œuvre spécifiquement dans le secteur porcin. Le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides a remis trois bourses d'une valeur de 250 \$ aux étudiants inscrits à l'option agricole du Cégep de Joliette et s'orientant vers la production porcine.

OBJECTIF 28 Encourager les éleveurs dans l'amélioration et la formalisation des conditions de travail offertes à leurs employés.

CIBLE Atteindre un taux de 35 % des entreprises qui formalisent par écrit les conditions de travail des employés.

FAITS SAILLANTS Plusieurs articles ont été publiés dans le magazine *Porc Québec*, tels que « La grille salariale, un pilier de la gestion de la rémunération des employés » (octobre 2017), « Le bien-être des porcs et des employés, signé Saniben » (décembre 2017 ; l'une des quatre entreprises lauréates du concours *Responsables par nature* des Éleveurs de porcs du Québec). Le pourcentage des entreprises qui formalisent par écrit les conditions de travail des employés sera disponible à la suite de la mise à jour du bilan socioéconomique en 2020.

OBJECTIF 29 Stimuler l'adoption de bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail à la ferme.

FAITS SAILLANTS Des articles ont été publiés dans le magazine *Porc Québec*, tels que « La sécurité un atout pour la rétention des employés » (avril 2017) et « Danger : n'entrez pas dans les préfosées à lisier » (juillet 2017). Une infolettre sur la sécurité entourant les fosses a également été diffusée.

OBJECTIF 30 Favoriser la formation des éleveurs et des travailleurs à des notions techniques et de gestion.

CIBLE Atteindre un taux de 60 % des entreprises qui offrent de la formation à leurs employés.

FAITS SAILLANTS Plusieurs formations ont été offertes aux éleveurs, notamment en matière d'utilisation judicieuse des antibiotiques, d'AQC^{MD} et de détection des problèmes par l'observation. Ces formations ont été

Engagements:

Contribuer à l'attrait du secteur pour assurer la relève de la main-d'œuvre (éleveurs, travailleurs et professionnels).

Favoriser l'acceptabilité sociale du secteur.

Jouer un rôle actif dans le développement régional et le bien-être de la communauté.

publicisées par le biais des différents outils de communication des Éleveurs et des syndicats régionaux. Le pourcentage des entreprises offrant de la formation à leurs employés sera disponible à la suite de la mise à jour du bilan socioéconomique en 2020.

OBJECTIF 31 Favoriser le dialogue avec les communautés pour assurer une cohabitation harmonieuse.

FAITS SAILLANTS Soucieux de préserver une cohabitation harmonieuse, les Éleveurs et les syndicats ont amorcé l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement des projets visant l'implantation ou l'agrandissement de bâtiments porcins. Cette stratégie sera peaufinée et mise en œuvre au courant de l'année. Encore cette année, une vingtaine d'activités régionales (ex. : Journée portes ouvertes de l'UPA, expos agricoles, etc.), de rencontres avec des élus municipaux, de communication (ex. : les Éleveurs de porcs de l'Estrie ont transmis leur rapport d'activité à l'ensemble des MRC de l'Estrie) ont permis de faire connaître le secteur et les bonnes pratiques adoptées par les éleveurs.

OBJECTIF 32 Encourager l'adoption des pratiques permettant d'atténuer les odeurs.

FAITS SAILLANTS Les Éleveurs ont demandé au CDPQ de réaliser une étude visant à évaluer l'impact du type de plancher sur les émissions d'odeurs en engraissement. Les résultats de ce projet ont été publiés dans l'édition de mars 2018 du magazine *Porc Québec*. Le rapport du projet est disponible sur le site Web du CDPQ. Les nouvelles façons de faire contribuent à réduire sensiblement les émissions d'odeur à la ferme. Des articles abordant l'adoption de bonnes pratiques permettant d'atténuer les odeurs ont été publiés dans le magazine *Porc Québec*, tels que « Ferme Eli, là où cohabite environnement et bien-être de la communauté » (octobre 2017) et « Savez-vous combien vaut votre lisier de porc ? » (décembre 2017).
Pour en savoir plus : voir le texte *Type de plancher et émissions d'odeurs* (p.57).

OBJECTIF 33 Contribuer à accroître et pérenniser l'accès des populations défavorisées à une source de protéines de qualité et promouvoir les saines habitudes alimentaires.

CIBLE Verser 20 000 \$ en 2017 puis 25 000 \$ par an, pendant cinq ans (jusqu'en 2022), au réseau des Banques alimentaires du Québec.

FAITS SAILLANTS Les Éleveurs ont honoré leur engagement en versant 20 000 \$ au réseau des Banques alimentaires du Québec équivalent à environ 60 000 repas. Le porc du Québec a aussi commandité des organismes ayant pour mission de promouvoir la saine alimentation ou de soulager la faim à hauteur de 26 500 \$. Les syndicats régionaux ont, pour leur part, versé près de 12 000 \$ à divers organismes œuvrant à soulager la faim, incluant les banques alimentaires.

Consolidation de la traçabilité

Les Éleveurs ont poursuivi leurs efforts afin d'accompagner les producteurs dans la mise en œuvre de la traçabilité. Il importe de rappeler que cette réglementation fédérale, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014, exige que tous les déplacements d'animaux soient déclarés et enregistrés dans la base de données PorcTracé.

Au début de 2017, les applications Web « Apporc – Mouvement » et « Apporc – Finition » ont été améliorées à la demande des éleveurs pour leur permettre dorénavant d'effectuer, en une seule étape, les doubles déclarations de déplacement exigées pour la traçabilité. En effet, lors de déplacements d'animaux entre deux sites appartenant à une même entreprise, l'éleveur pourra se limiter à déclarer un seul déplacement, car la déclaration inverse sera automatiquement enregistrée par les outils « Apporc – Mouvement » et « Apporc – Finition ». Au moment de saisir les informations requises pour la traçabilité, l'éleveur aura la possibilité, si les deux sites lui appartiennent, de créer la déclaration de mouvement inverse en cochant la case prévue à cet effet. C'est ce qu'on appelle la « double déclaration ».

Des pourparlers ont été entrepris en 2017 avec les équarisseurs pour permettre la double-déclaration automatique pour les éleveurs comme c'est le cas actuellement avec les livraisons à l'abattoir. Des avancées à cet égard sont attendues au cours des prochains mois.

Par ailleurs, en 2017, les Éleveurs ont analysé les rapports de mouvements non conciliés disponibles dans la base de données nationale PorcTracé. Un rapport non concilié identifie les mouvements non déclarés lorsque le mouvement inverse a été déclaré dans la base de données. Par exemple, si un producteur a déclaré qu'il a expédié des porcelets de sa maternité vers une pouponnière, mais que la pouponnière a omis de déclarer la réception des porcelets sur son site, l'erreur sera indiquée dans le rapport de mouvements non conciliés. Pour décembre 2017, ainsi que janvier et février 2018, ce sont près de 260 expéditions vers l'abattoir de même que 1 715 expéditions et 930 réceptions d'animaux qui n'ont pas été déclarées dans PorcTracé au Québec. Au cours des prochaines semaines, des avis de sensibilisation seront envoyés

aux éleveurs pour leur rappeler l'importance de la traçabilité. Un service d'accompagnement leur sera offert. Il faut se rappeler que l'Agence canadienne d'inspections des aliments a accès aux informations dans la base de données nationale. C'est à partir de ces informations qu'une surveillance des déclarations de mouvements peut être réalisée.

En parallèle, un nouvel outil, conçu avec le Conseil canadien du porc, sera bientôt disponible pour les éleveurs. Une alerte avisera par courriel ceux qui omettront de déclarer un déplacement quatre jours après la déclaration du mouvement inverse. Cette nouvelle pratique permettra aux éleveurs de se conformer plus rapidement aux exigences sur la traçabilité. Ce système devrait entrer en vigueur d'ici 2019.

Révision des programmes AQC^{MD} et BEA^{MC}

Les programmes de certification **Assurance de la qualité canadienne (AQC^{MD})** et **Bien-être animal (BEA^{MC})** ont été révisés après un énorme chantier entrepris en 2014 par le Conseil canadien du porc (CCP). Ces programmes avaient été élaborés, il y a plus de 15 ans, sous l'égide du CCP, pour répondre aux demandes des marchés en matière de transparence sur les pratiques de production utilisées dans les élevages. Les programmes révisés seront regroupés sous la plateforme, **L'Excellence du porc canadien**. Cette plateforme sera constituée de trois programmes distincts, soit : **PorcSalubrité**, **PorcBien-être** et **PorcTracé**. Les nouvelles exigences de bien-être animal, telles que stipulées dans le **Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs**, adopté en mars 2014, ont été incluses dans le programme révisé **PorcBien-être**.

Les Éleveurs de porcs du Québec, depuis le début du chantier, ont été très présents dans la révision des programmes et sont toujours impliqués pour s'assurer que les programmes révisés correspondent aux attentes et besoins des éleveurs du Québec.

Un projet pilote a eu lieu sur près de 80 fermes porcines canadiennes afin d'évaluer l'application des programmes, la mise en œuvre et le processus de validation. La plupart des commentaires reçus des éleveurs québécois, sur le nouveau manuel, étaient très positifs. Plusieurs ont mentionné qu'ils préfèrent grandement *L'Excellence du porc canadien* aux programmes AQC^{MD} et BEA^{MC}, car le nouveau manuel de l'éleveur est mieux structuré et organisé, et les procédures sont préécrites pour l'éleveur. Les commentaires des éleveurs ont été apportés aux groupes de révision des programmes. Des modifications ont été apportées au manuel de l'éleveur pour les programmes PorcSalubrité et PorcBien-être, si bien que le manuel de l'éleveur a été accepté par le C.A. du CCP en mars 2018.

Au cours de 2018, on poursuivra le chantier de la mise en place de la plateforme Excellence du porc canadien. Le manuel de l'éleveur sera distribué aux éleveurs qui devront se conformer en 2019. Une base de données nationale sera

élaborée permettant aux éleveurs de consulter en ligne leur dossier et aux valideurs d'accéder à un rapport de validation électronique prérempli avant la validation. Également, les valideurs seront formés pour s'assurer d'une uniformité dans l'évaluation des programmes à la ferme. Finalement, une formation en ligne (ou en classe) sera disponible pour les gestionnaires des sites pour les accompagner dans la transition vers PorcSalubrité et PorcBien-être.

La nouvelle plateforme devrait être lancée en janvier 2019. Les éleveurs qui doivent procéder à une validation complète en 2019 devront implanter les nouveaux programmes : PorcSalubrité et PorcBien-être (PorcTracé ne changeant pas). En 2020, ce sera au tour des éleveurs devant réaliser une validation complète sur leur ferme cette même année. Finalement, en 2021, les dernières fermes certifiées AQC^{MD} devront faire le grand saut, de telle sorte qu'en 2021, les programmes AQC^{MD} et BEA^{MC} ne devraient plus exister.

Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs

En 2014, le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage a publié le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs. Dans le processus d'élaboration en continu des codes, un examen quinquennal est prévu en 2019. Des discussions ont déjà débutées en 2018 au Conseil canadien du porc. Un éleveur du Québec siège au sein du comité de révision.





N°06

Le défi de la santé

Approche globale et mobilisation face au SRRP

D'importants progrès ont été réalisés dans le domaine du contrôle du SRRP. Le projet « Contrôle du SRRP: initiation d'une approche globale » a eu un impact majeur sur diverses réalisations.

Mobilisation renouvelée et augmentée

Grâce à une mobilisation renouvelée des différents acteurs, on a mieux défini les indicateurs nécessaires et augmenté leur précision. On a aussi réussi à mettre à exécution plusieurs idées qui faisaient consensus. Un très grand nombre d'intervenants ont contribué à la réussite de ce projet: éleveurs de porcs, vétérinaires, agronomes, technologistes agricoles, transporteurs et autres intervenants provenant des meuneries, des abattoirs et de différentes organisations concernées par la santé des troupeaux porcins. Cet effort de tous pour améliorer la situation s'est manifesté par différentes participations, soit pour des rencontres en province par les groupes de contrôle SRRP, soit pour des actions en lien avec ce projet.

Voici quelques défis réalisés:

- Forte augmentation du nombre de lieux inscrits à la veille sanitaire provinciale, d'environ 50% en début d'année à plus de 97% à la fin de l'année. Plus de 80% de ces sites ont présenté un statut à jour à la fin janvier 2018.
- Intensification de travail de contrôle du SRRP à l'intérieur des groupes de contrôle (CLÉ ou réseaux santé) partout au Québec. Environ 1 000 lieux (40% des lieux) sur les quelque 2 500 lieux font partie d'un des 10 groupes de contrôle SRRP.
- Grande participation des éleveurs pour des audits biosécurité à la ferme (plus de 600 lieux visités avec audits biosécurité).
- Réalisation d'audits biosécurité pour les entreprises de transport et les producteurs-transporteurs (plus de 20 audits en transport réalisés).
- Nombreuses rencontres d'éleveurs et d'intervenants où un des thèmes abordés a été la diminution de l'impact du SRRP.

- Mise en place d'une nouvelle gouvernance et coordination sur les maladies endémiques.
 - L'Équipe québécoise en santé porcine (EQSP), en plus des maladies émergentes, a accepté d'élargir son mandat pour regrouper les maladies endémiques (dont le SRRP) et d'assurer le leadership sur l'utilisation judicieuse des médicaments.
- Appui financier supplémentaire à la Faculté de médecine vétérinaire et au Laboratoire d'épidémiologie et de médecine porcine pour répondre aux besoins des groupes de contrôle SRRP avec des rapports mensuels en lien avec le séquençage du SRRP.
- Appui financier au CDPQ pour optimiser, faciliter et simplifier le transfert des données entre les partenaires pour le contrôle du SRRP au Québec et collaboration pour la diffusion d'un nouvel outil de cartes de gestion de risques sanitaires élaboré par le CDPQ (avec des indices d'exposition et de dangerosité).
- Mise en place d'un projet pilote en production porcine dans le cadre du Programme intégré en santé animale du Québec (PISAQ) de concert avec le MAPAQ. Ce projet permettra de réaliser des visites zoosanitaires gratuites avec la collaboration des vétérinaires spécialisés en production porcine dans des lieux de production porcine pour sensibiliser les éleveurs et les gestionnaires d'entreprise porcine sur les stratégies collectives de contrôle du SRRP comme la veille sanitaire provinciale et les groupes de contrôle.

Tout ce travail pour diminuer l'impact du SRRP à l'échelle des fermes porcines a permis aux éleveurs de porcs, aux vétérinaires et à différents intervenants du secteur, de mieux comprendre l'importance de la concertation, de la mobilisation et du travail collectif dans cet énorme défi d'amélioration de la santé des troupeaux porcins du Québec, qui inclut la diminution de l'utilisation des antibiotiques.

Usage judicieux des antibiotiques

Utilisation du nouvel outil de monitoring

L'outil « Système d'entrée de données informatisées pour le monitoring de l'utilisation des antibiotiques chez le porc au Québec » a été utilisé l'été dernier pour relever la quantité d'antibiotiques utilisée sur plus de 110 fermes au Québec. Pour la première fois, un portrait de l'usage des antibiotiques a été réalisé en maternité, pouponnière et en engraissement, tant pour les médicaments présents dans la moulée, dans l'eau et ou sous forme injectable.

Cet outil, simple d'utilisation, permet aux éleveurs de s'évaluer en se comparant notamment aux autres élevages et ainsi de détecter des pistes d'amélioration de leurs pratiques pour réduire l'usage des antibiotiques. Chacun des éleveurs ayant participé à ce projet, qui a pris fin en mars 2018, a reçu un rapport à cet effet.

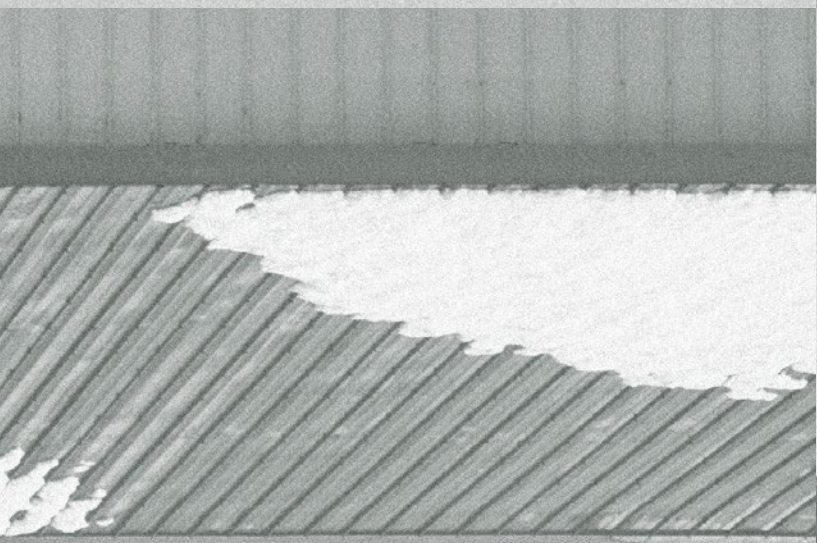
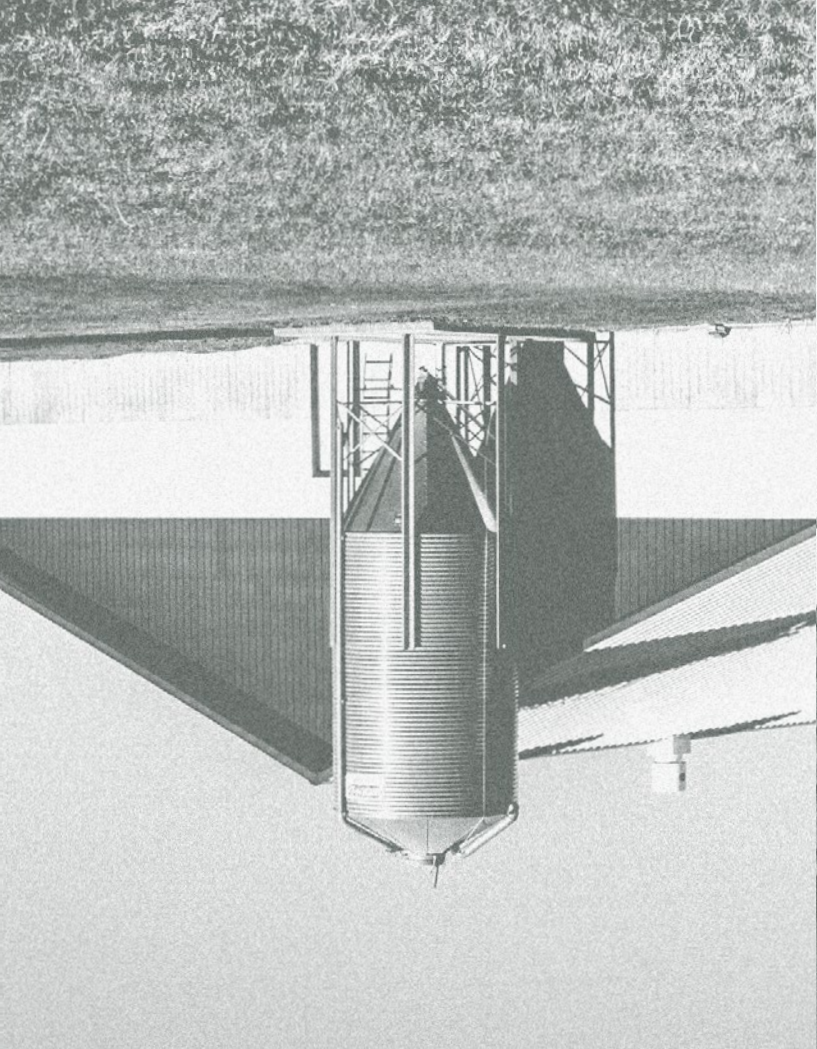
Comme les autres enquêtes sur l'utilisation des antibiotiques n'avaient été réalisées qu'en engraissement, seules les comparaisons peuvent être effectuées pour ce stade de production. Par rapport à 2014, une réduction notable

de l'utilisation des antibiotiques de catégorie 2 (haute importance en médecine humaine) et 3 (importance moyenne) dans la moulée a été notée en 2017. Les éleveurs utilisent maintenant davantage des catégories 4 (faible importance) dans la moulée en engraissement. Cette diminution est en grande partie attribuable à une action concertée et un changement de pratique au sein de l'ensemble de la filière. Les autres résultats seront notamment publiés dans un prochain *Porc Québec*.

Une réflexion a été amorcée au sein de la filière porcine en vue de définir une position sur la réduction de l'utilisation des antibiotiques en production porcine. Des rencontres auront lieu au cours des prochains mois à ce sujet. Des outils de sensibilisation et d'accompagnement des éleveurs seront également prévus. Afin d'avoir un portrait de l'utilisation des antibiotiques, année après année, il y a une volonté de poursuivre la collecte avec l'outil élaboré.

Information et formation sur les antibiotiques

Grâce au programme d'information et de formation sur l'usage judicieux des antibiotiques chez le porc, financé par le MAPAQ et les Éleveurs de porcs du Québec, un atelier de formation sur l'usage judicieux des antibiotiques pour les éleveurs et les intervenants a pu être élaboré sur les notions de base liées à cet enjeu : leur importance, les classes d'antibiotiques, les pratiques de gestion sanitaire qui diminuent leur utilisation et les solutions de rechange à l'usage des antibiotiques. Des capsules vidéo ont également été produites afin de sensibiliser les éleveurs et les intervenants sur la résistance aux antibiotiques. Des ateliers de formation ont été tenus dans 6 régions du Québec en 2017. Environ 60 éleveurs et 50 intervenants ont participé à cette formation. En mars 2018, la formation a été donnée de nouveau à la grandeur du Québec grâce à une webdiffusion. La participation a été excellente avec une quarantaine d'éleveurs et d'intervenants présents dans huit bureaux régionaux de l'UPA.



N°07

La gestion optimale des ressources

Équilibre budgétaire et plan de financement

Les Éleveurs ont terminé la troisième année du plan de financement 2015-2020, adopté lors de l'assemblée générale annuelle de 2014. Malgré des résultats déficitaires, pour l'année 2017, les surplus sont toujours au-delà de la cible de 9,5 millions. Dans cette perspective, le conseil d'administration a décidé de maintenir le statu quo de sorte que l'augmentation du taux des contributions prévue au plan de financement pour l'année 2019 ne sera pas nécessaire, tout comme ce fut le cas pour les exercices financiers de 2016 à 2018. Rappelons en effet que des hausses, conditionnelles à l'approbation des délégués, avaient été anticipées pour les années 2016 à 2020 inclusivement avec objectif d'assurer le maintien d'un fonds de roulement variant entre 9 et 9,5 millions de dollars.

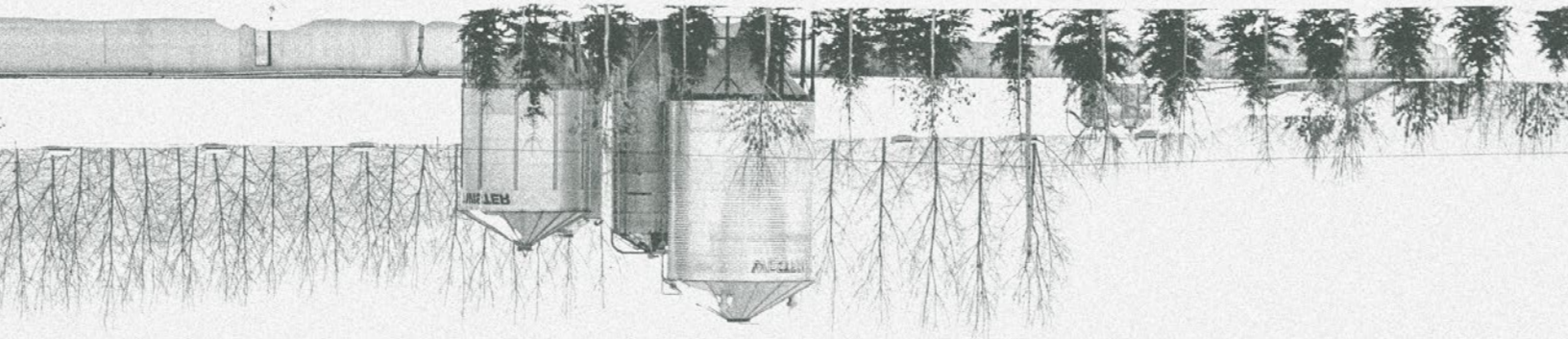
À l'été 2018, l'organisation procédera à la mise à jour des prévisions financières pour les années 2018 à 2020. Tout en maintenant le cap sur l'importance d'assurer une saine gestion financière des sommes qui lui sont confiées, les Éleveurs conviendront des actions à prendre à la lumière de ces prévisions.

Financement - Les Éleveurs de porcs du Québec

Contributions au 31 décembre 2017

Porcs d'abattage (Moins de 65 kg)	Porcs d'abattage (Plus de 65 kg)		Truies et verrats
Mise en marché	Mise en marché	Plan conjoint	Plan conjoint
0,30\$ / 100 kg	0,30\$ / 100 kg	1,23\$ / 100 kg	8,97\$ / tête
Administration 0,30\$ / 100 kg Paielements Réclamations Support informatique Services aux éleveurs de porcs	Administration 0,30\$ / 100 kg Paielements Réclamations Support informatique Services aux éleveurs de porcs	Administration et programmes 0,8079 / tête de 100 kg UPA 0,14710 / tête UPA Valorisation 0,005 / tête CCP 0,145 / tête CDPQ 0,10 / tête (Max: 600 000\$) Swine Innovation Porc 0,025 / tête via Porcima inc.	Administration et programmes 8,7229 / tête UPA 0,14710 / tête CDPQ 0,10 / tête (Max: 600 000\$)
Total 0,30\$ / 100 kg	Total 1,53\$ / 100 kg		Total 8,97\$ / tête





Les Éleveurs de porcs, ce sont: 1 789 entreprises et 13 341 emplois pour une valeur ajoutée à l'économie de 1,5 milliard\$.

Budgets des syndicats régionaux

En 2014, à la suite de la mise en place du plan de financement visant l'équilibre budgétaire, les membres du conseil d'administration avaient décidé de suspendre l'indexation des sommes versées aux syndicats régionaux pour leurs activités. De plus, en 2015, un mécanisme de redressement des surplus accumulés des syndicats régionaux avait été mis en place afin de viser, sur une période de 7 ans, une cible correspondant tout au plus à 50 % de leur budget annuel. Ainsi, en 2016 et en 2017, des sommes ont dûes être retranchées des budgets régionaux pour atteindre les objectifs respectifs pour chacune de ces années. En début 2017, en suivi à une résolution de l'assemblée générale annuelle, les Éleveurs ont revu l'ensemble des facteurs utilisés pour l'établissement des budgets des syndicats régionaux. Le résultat de cet exercice s'est appliqué dès l'année 2017. Par la même occasion, il a été convenu de remettre en place le processus d'indexation des budgets alloués aux régions à compter de 2018.

Amélioration des processus

Les Éleveurs ont maintenu leur démarche d'amélioration des processus. Des avancées ont été obtenues sur les aspects décrits ci-dessous.

Calcul du pool

On a amorcé les travaux d'automatisation du calcul des pools spéciaux, dont la durée est de 26 semaines par année. Après avoir complété la documentation du processus et l'analyse préliminaire, une première phase de développement débutera sous peu. Le nombre d'ententes et de pools spéciaux ayant augmenté significativement au cours des dernières années, l'objectif du projet consiste à réduire le temps requis pour effectuer le processus de calcul qui s'avère de plus en plus complexe.

Facturation du transport aux abattoirs

Le processus de facturation du transport entre abattoirs a été amélioré, de sorte qu'il est possible de transférer la responsabilité des coûts de transport d'un abattoir à un autre lorsqu'il y a modification dans l'assignation des porcs. Cette fonctionnalité réduit considérablement la charge de travail, tant celle des abattoirs que des Éleveurs de porcs.

Validation des données d'abattage

La mise en place d'un procédé de validation, à la source, des données d'abattage reçues des abattoirs, permet d'éliminer les rejets et d'accélérer le traitement des données. Ces données sont nécessaires à la facturation des porcs aux abattoirs et aux paiements des éleveurs.

Paiement aux transporteurs

Les transporteurs ont désormais leur propre accès sur le site accesporcqc.ca des Éleveurs, leur permettant de récupérer leurs certificats de paiement en format PDF. Les Éleveurs ont également profité de l'occasion pour convertir les registres de paiement aux transporteurs en format électronique.

Utilisation accrue de la vidéoconférence

Afin d'accroître l'usage de la vidéoconférence pour les rencontres des différents comités, les Éleveurs ont mis en place une politique incitative, consistant notamment à rémunérer l'éleveur qui a recours à ce moyen de communication. Cette pratique minimise la perte de temps pour les éleveurs qui s'investissent dans les activités de l'organisation. Par ce virage technologique, les Éleveurs souhaitent aussi attirer de nouveaux collaborateurs à s'impliquer au sein de l'organisation. Au cours de la dernière année, 35 rencontres se sont déroulées avec l'aide de la vidéoconférence.

Allègement administratif des éleveurs

La première phase de l'allègement administratif consiste à réduire le nombre d'envois postaux aux éleveurs. À la suite d'un sondage auprès de producteurs et de conseillers en gestion, on a constaté que certains rapports trimestriels, envoyés systématiquement par courrier, étaient peu utiles aux entreprises. Ainsi, on a cessé l'envoi systématique des rapports trimestriels de suivi des viscères et statistiques d'abattages. Toutefois, l'éleveur qui désire continuer à recevoir les rapports par la poste a été invité à communiquer avec la direction de la Mise en marché. Chaque éleveur peut prendre connaissance de ces statistiques par son accès «producteur» du site acces-porcqc.ca.

De plus, l'amélioration du Service de gestion du risque du marché (SGRM) des Éleveurs a notamment conduit à l'élimination des envois postaux des rapports découlant des transactions effectuées par un éleveur utilisateur du service. Ils ont été remplacés par des notifications transmises par courriel.

Gestion de projet

Une formation en gestion de projet a été donnée aux employés appelés à réaliser ou collaborer dans l'élaboration d'un projet. Cette formation avait pour but de mieux comprendre la démarche favorisant la gestion ordonnée d'un projet. Elle visait également à ce que tous gèrent un projet de façon semblable au sein de l'organisation, que ce soit pour l'établissement du rôle de chaque intervenant concerné, la structure de gouvernance durant le projet ou pour l'encadrement des équipes de travail lors de la réalisation du projet. En complément à cette formation, un outil de référence a été conçu pour assurer une meilleure efficacité et uniformité dans la planification et le suivi des projets.



Technologies de l'information: de nouveaux services accessibles en un clic!

De nouvelles applications ont été conçues par l'équipe des technologies de l'information. Une d'entre elles donne maintenant accès aux éleveurs à l'information saisie lors de la livraison de leurs porcs à l'abattoir. Les producteurs peuvent donc dorénavant consulter les bons de réception en fichier électronique sans devoir attendre la copie du transporteur.

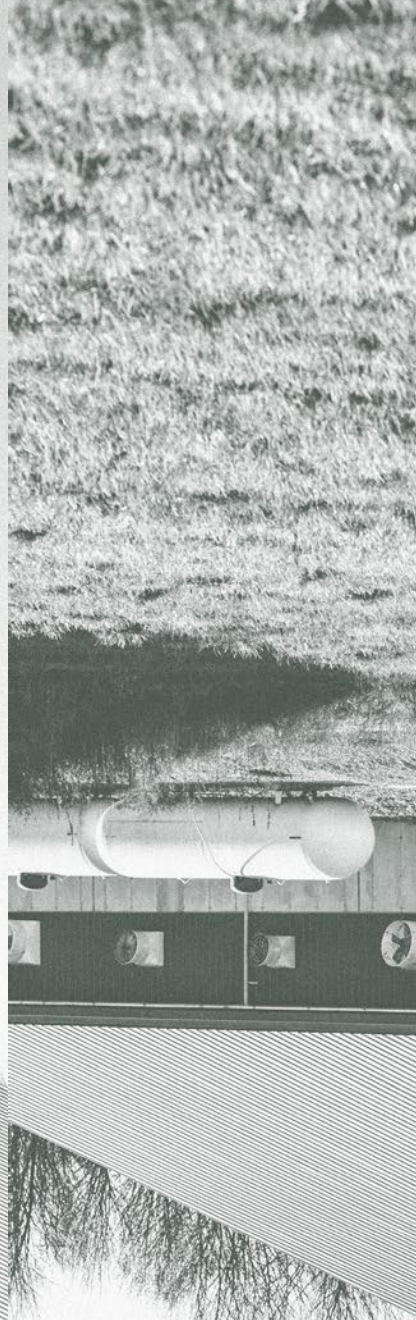
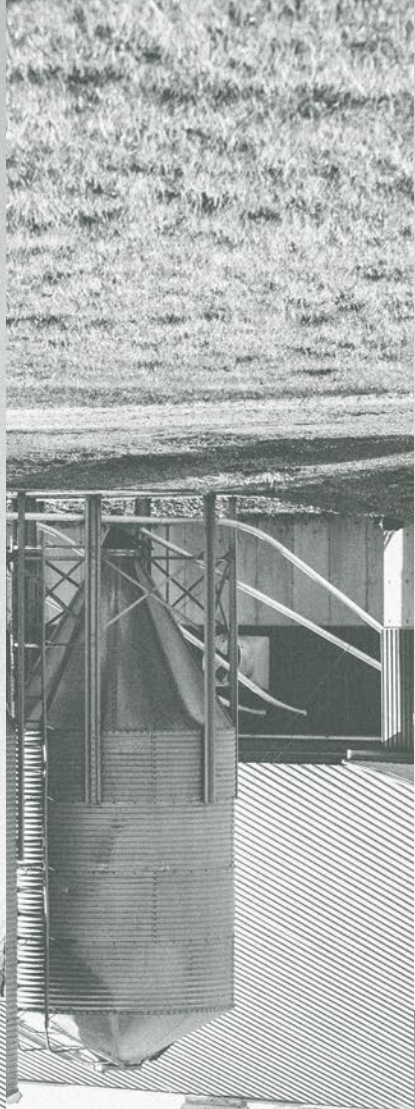
Une autre application a permis d'éliminer l'envoi postal des paiements aux transporteurs grâce à la consultation et l'impression possibles de ces relevés à partir du site Web des Éleveurs de porcs. Cette amélioration engendre des économies de l'ordre de 3 000 \$ annuellement.

De plus, grâce à la subvention d'un peu plus d'un million de dollars obtenue dans le cadre des initiatives Agri-risque, les Éleveurs ont mis en place une équipe de développement, comprenant des ressources internes et externes, afin de réaliser les travaux d'amélioration prévus au Service de gestion du risque du marché (SGRM) dans le cadre d'un projet qui avait été soumis

au programme fédéral et se terminant le 31 mars 2018.

Grâce au logiciel d'intelligence d'affaires, acquis en 2016, et contribuant à analyser et présenter les données informatiques, les Éleveurs ont élaboré plusieurs outils de gestion internes. Parmi ces outils, il faut souligner la création du tableau de bord hebdomadaire sur les indicateurs de marchés qui est notamment disponible, depuis le dernier trimestre de 2017, sur le site des Éleveurs accesporcqc.ca. Ce nouvel outil interactif rend accessible, aux éleveurs et à l'ensemble des intervenants de la filière, les informations économiques factuelles du marché porcin.

Une autre application est celle qui permet désormais aux utilisateurs du SGRM de consulter et de suivre en ligne l'évolution de leurs contrats à livraison différé (CLD) au lieu d'attendre les rapports acheminés par la poste.



N°08

Les relations avec les partenaires

Travail en filière: des résultats tangibles

Le comité de coordination de la filière, composé de représentants de l'AQINAC, de la Coop fédérée, des abattoirs, du MAPAQ et des Éleveurs, assure le suivi des orientations et des priorités du plan stratégique 2015-2020 de la filière. S'étant réuni quatre fois en cours d'année, le comité a mis de l'avant des initiatives qui ont contribué à traduire les forces de l'approche concertée, tant en matière de R&D, de santé porcine, de valorisation du produit et de la profession et d'analyse de la compétitivité, notamment.

Le secteur porcin québécois, pour assurer sa compétitivité à long terme sur les marchés internationaux, doit indiscutablement compter sur une R&D dynamique et efficace. Le 27 septembre, à Lévis, un Forum sur la recherche & développement a réuni plus d'une centaine d'acteurs de la R&D porcine québécoise qui ont notamment partagée les conclusions d'une vaste consultation des acteurs du milieu. Le message qui en est ressorti était sans équivoque : la R&D porcine québécoise s'appuie sur de solides bases, mais elle pourrait faire mieux et davantage, notamment en assurant une meilleure concertation des acteurs.

Orientation du comité

Ainsi, le comité ayant piloté la tenue du forum a entre autres choses convenu que *le Centre de développement du porc du Québec soit désigné comme le point de chute pour la mise en commun des forces vives en R&D porcine au Québec afin d'assurer une meilleure coordination du travail des intervenants impliqués, tant publics que privés.*

Pour traduire cette orientation, entre autres initiatives, le CDPQ a convenu de mettre en place le comité Recherche, développement et transfert (RDT) filière, composé d'une quinzaine d'experts représentatifs de la filière porcine québécoise. Relevant du conseil d'administration du CDPQ, le comité a déjà démarré ses travaux et généré des bénéfices tangibles.

Mandat de l'EQSP élargi

L'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) (fondée et administrée par l'AQINAC, les abattoirs et les Éleveurs) a été mise en place dans l'optique de protéger le Québec porcin face aux maladies émergentes. Son mandat a été élargi alors que la gouvernance vis-à-vis la lutte contre les maladies endémiques lui a été confiée. Ainsi, l'EQSP a pris le relais dans la gouvernance de la stratégie visant à diminuer les impacts du SRRP. Elle s'attarde aussi actuellement à définir une stratégie concertée d'utilisation plus judicieuse des antibiotiques.

Analyse des coûts d'alimentation

Les acteurs de la filière souhaitent aussi mieux évaluer le positionnement concurrentiel de la filière porcine québécoise afin de maximiser notre compétitivité à long terme. Grâce à l'appui du Programme de développement sectoriel, une pierre a été posée dans cette grande initiative par une analyse concertée des coûts d'alimentation, qui sera diffusée prochainement.

Position lors du Sommet sur l'alimentation

Les acteurs de la filière porcine québécoise se sont aussi exprimés d'une voix concertée lors du Sommet sur l'alimentation tenu en novembre. Traduisant leur confiance en l'avenir, leur volonté d'investir et leur sensibilité aux attentes croissantes des consommateurs (bien-être animal et utilisation judicieuse des antibiotiques notamment), les acteurs ont rappelé au gouvernement du Québec l'importance de réunir les conditions gagnantes pour y arriver. Il y a tout lieu d'espérer que l'éventuelle Politique bioalimentaire y contribuera. Dans le même esprit, la filière porcine s'est à plusieurs reprises exprimée, d'une seule et même voix, sur l'importance de canaux d'exportation fluides et concurrentiels. Qu'il s'agisse de l'ALENA, d'un éventuel accord avec la Chine ou alors du Partenariat transpacifique global et progressiste, les acteurs de la filière enjoignent nos gouvernements à maximiser les accès aux marchés pour le porc du Québec.

Précisions aussi que les leaders de la filière ont été honorés de recevoir le ministre du MAPAQ, Laurent Lessard, lors de leur rencontre annuelle du 24 août dernier, ainsi que M. Raymond Bachand, négociateur pour le Québec dans le dossier de l'ALENA. À cette occasion, les leaders ont réaffirmé leurs attentes à l'égard de l'éventuelle Politique bioalimentaire et orienté la réalisation de priorités du plan stratégique.

Premier forum de la filière en recherche et développement

Afin de maintenir sa capacité concurrentielle et développer ses marchés, la filière doit, de façon concertée, investir en R&D et innover continuellement. Dans le but d'améliorer la collaboration entre les différents intervenants impliqués en R&D et maximiser les retombées positives pour le secteur, les Éleveurs ont appuyé la tenue d'un forum, le 27 septembre, à Lévis, rassemblant plus d'une centaine d'acteurs de la filière engagés en R&D.

Ce forum découle du plan stratégique 2015-2020 sous l'axe : « Innover et relever les défis technologiques ». Par ce forum, on voulait notamment obtenir une vision commune du portrait des intervenants impliqués

en R&D et échanger sur les priorités de recherche, les moyens à mettre en œuvre ou sur les changements structurels à envisager dans l'optique d'une meilleure coordination des activités en recherche & développement. À la suite du forum, un comité recherche & développement et transfert des connaissances (RDT) de la filière porcine a été mis en place. Il est composé de 15 membres issus de tous les secteurs de l'industrie. Ce comité a pour but d'améliorer l'efficacité de la recherche et du développement pour le secteur porcin québécois. Il entend diriger ses travaux sur la base des constats émanant du diagnostic présenté lors du forum.



Partenariats en recherche

Les Éleveurs de porcs du Québec s'impliquent grandement en recherche, développement et transfert technologique pour que les entreprises porcines soient outillées pour faire face aux nombreux défis qu'elles doivent relever, notamment en matière de santé, de régie d'élevage et de compétitivité des entreprises porcines. Les investissements en R&D réalisés par les Éleveurs de porcs du Québec se font par le financement de projets, par divers partenariats et par différentes participations au sein de chaires de recherche.

Projets de recherche

Une partie des investissements en R&D est souvent réalisée en partenariat avec des organismes, tels que le Centre de développement du porc ou Agrinova. Ces projets portent sur des sujets précis en lien avec les priorités de recherche définies par les Éleveurs de porcs. Les initiatives soutenues portent notamment sur les thèmes suivants :

- Favoriser la santé et la biosécurité des élevages.
- Faciliter l'adaptation des entreprises aux nouvelles normes en matière de bien-être animal.
- Améliorer la rentabilité des élevages, notamment par la réduction des coûts d'alimentation.
- Poursuivre les efforts visant l'amélioration des pratiques d'élevage, particulièrement à l'égard de l'utilisation judicieuse des antibiotiques.
- Diminuer les odeurs et le gaspillage de l'eau.



Chaires et organismes de recherche

Les Éleveurs soutiennent également financièrement des chaires et des organismes de recherche. En plus de faire avancer les connaissances sur des thèmes directement reliés aux priorités de recherche des Éleveurs, ces investissements contribuent au maintien et au développement d'expertises de pointe et à la formation d'étudiants de cycles supérieurs, concernant différents volets de la production porcine.

Chaire industrielle du CRSNG en salubrité des viandes

La Chaire de recherche en salubrité des viandes de l'Université de Montréal est soutenue par les Éleveurs depuis 1999. Le financement de la chaire par les différents partenaires et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a été renouvelé en 2016. L'entente, d'une durée de cinq ans (2016 - 2020), permettra à la chaire de poursuivre ses travaux novateurs, notamment sur l'équilibre digestif chez le porc ainsi que la recherche de solutions de rechange à l'utilisation des antibiotiques et l'impact sur la microbiologie de ses produits. L'aide financière des Éleveurs est de 50 000 \$ annuellement.

Chaire de recherche sur l'alimentation des porcs et des volailles : approche systémique pour un développement durable

Cette chaire de recherche, établie à l'Université Laval, a démarré en 2017. Elle a pour objectifs d'étudier des ingrédients de rechange, des voies permettant d'optimiser leur utilisation et les performances des animaux, tout en réduisant l'impact environnemental et le coût de production. Les Éleveurs de porcs appuient financièrement, à la hauteur de 50 000 \$ annuellement pour cinq ans, cette chaire dont les thématiques de recherche ont une grande importance pour le secteur porcin.

Chaire nationale pour le bien-être porcin

Les Éleveurs de porcs appuient le développement, à l'échelle canadienne, de cette chaire nationale qui regroupe toutes les associations provinciales de même que les secteurs de la transformation et de la distribution. Située à l'Université de Saskatoon, cette chaire vise à conseiller et soutenir la filière porcine. Les Éleveurs accordent un soutien financier de 25 000 \$ par an pour une durée de 5 ans.

Swine Innovation Porc

Swine Innovation Porc a été mis sur pied par les producteurs de porcs canadiens afin d'établir une approche en recherche à l'échelle canadienne et ainsi optimiser les retombées des investissements dans différents projets. La contribution financière des Éleveurs de porcs, en partenariat avec les autres provinces canadiennes, correspond à 2,5 cents par porc, soit quelque 180 000 \$ en 2016. Le budget annuel de Swine Innovation Porc est d'environ 3,4 millions \$. Rappelons que dans le cadre du programme des grappes agroscientifiques de « Cultivons l'avenir 2 », Swine Innovation Porc dispose d'une enveloppe budgétaire de 19,7 millions \$ pour la période 2013-2018. Les deux tiers de cette enveloppe proviennent du gouvernement fédéral et le tiers restant provient des associations d'éleveurs et de partenaires privées. Les grappes agroscientifiques 1 et 2 ont permis de financer la réalisation de 34 projets.

Implication dans différents comités et organisations

Les Éleveurs de porcs sont aussi actifs au sein d'une dizaine de comités de gestion et de conseils d'administration d'organismes œuvrant dans le domaine de la recherche. Toutes les décisions et les engagements pris au chapitre des investissements sont évalués et choisis afin de maximiser les retombées positives pour les éleveurs, les partenaires et la société.

Les Éleveurs actifs à l'échelle nationale

Conseil canadien du porc (CCP), Canada Porc International (CPI) et Table ronde sur la chaîne de valeur du porc : les Éleveurs de porcs du Québec sont présents à l'échelle nationale.

Ils ont désigné deux nouveaux administrateurs au CCP en 2017 : Yvan Fréchette et René Roy. La dernière année a donc été l'occasion pour le CCP et les Éleveurs de saluer la contribution de Normand Martineau et de David Duval pour leur travail d'administrateur auprès de l'organisme canadien pendant six ans.

Le dernier droit précédant la transition du programme AQC vers L'Excellence du porc canadien aura retenu l'attention, tout comme la préparation à la révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs, prévue en 2019. L'échéance de 2024 pour le logement des truies en groupe sera au cœur de cette révision.

Un constat unanime a par ailleurs émergé de l'assemblée d'automne du CCP - à laquelle plusieurs membres du comité exécutif et de la direction générale des Éleveurs ont participé - : l'industrie porcine canadienne doit s'outiller d'indicateurs de marché bien à elle. La dépendance face aux indicateurs américains, tant pour les porcs vivants que les coupes, est de plus en plus difficile à justifier compte tenu des trajectoires différentes que les industries porcines empruntent d'un côté et de l'autre de la frontière. En effet, au Canada, par exemple, aucun porc certifié AQC n'est alimenté à la ractopamine. De plus, une vaste mise à jour des infrastructures est en branle concernant le bien-être animal, commandée par le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs.

Les Éleveurs de Porcs du Québec misent sur le Porc Show

Le Porc Show est le plus grand événement du secteur porcin au Canada. L'édition 2017 a rassemblé plus de 1 000 participants les 27 et 28 novembre au Centre des congrès de Québec. Cet événement était l'occasion pour l'ensemble des partenaires du secteur porcin de réfléchir aux meilleures stratégies pour développer la force et la compétitivité de notre filière.

Des invités de marque et des experts se sont adressés aux participants tout au long de la journée de conférences. Une section réservée aux quelque soixante exposants a été l'occasion pour tous les participants d'échanger et de créer de nouveaux liens d'affaires.

La semaine « Le porc du Québec » dans la Vieille Capitale est revenue pour une quatrième année consécutive. En marge du Porc Show, 10 restaurants de la région de Québec ont mis le porc du Québec en vedette sur leur menu tout en utilisant le matériel promotionnel aux couleurs du porc du Québec.

Encore cette année, une invitation pour Le Porc Show a été envoyée aux détaillants alimentaires, maillons indispensables de la filière. Une démonstration de découpe de viande de porc a été organisée, spécifiquement pour ces invités et ils ont eu la chance de rencontrer le ministre de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en privé avant qu'il n'aille s'adresser à l'ensemble des participants.

La soirée s'est conclue avec la grande finale du *Concours de la relève culinaire Le Porc Show*, qui s'insère dans le partenariat conclu pour une deuxième année avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Trois duos finalistes d'étudiants de Formation supérieure en cuisine de l'ITHQ ont concocté des bouchées mettant en valeur différentes coupes de porc du Québec.

L'édition 2017 du Porc Show a aussi atteint un record pour l'importance de l'exposition médiatique grâce à une portée médiatique de près de 6 300 000 comparativement à 3 900 000 en 2016. Ceci a permis de faire rayonner la filière et l'élevage porcin sur les médias locaux et nationaux.





N°09

Les relations publiques et gouverne- mentales

Un rapport de responsabilité sociale dévoilé en grand

Le 8 novembre dernier, les Éleveurs de porcs du Québec ont présenté leur deuxième rapport de responsabilité sociale sous le thème *S'engager encore plus loin*. L'événement s'est tenu dans le cadre du traditionnel cocktail dînatoire à la Bibliothèque de l'assemblée nationale.

Encore une fois cette année, cela a permis de réunir le conseil d'administration des Éleveurs ainsi que plusieurs membres de la permanence, de nombreux partenaires de la filière porcine et un nombre record de députés et d'intervenants gouvernementaux. Au total, 25 députés, dont 4 ministres, 9 membres de cabinets politiques et 3 hauts fonctionnaires ont participé à cet événement. Plusieurs élus présents en étaient à leur première activité avec les Éleveurs ; il s'agissait notamment d'une première pour une ministre de l'Environnement.



Un budget doublé pour le Plan de soutien aux investissements

Les représentations gouvernementales ont porté leurs fruits. La dernière année a permis aux Éleveurs de porcs du Québec d'obtenir des résultats substantiels pour aider les éleveurs à investir dans leurs installations. Ces gains sont le résultat d'un travail acharné des Éleveurs de porcs pour démontrer leur sérieux et leur engagement dans le développement de leur secteur.

Alors que le budget pour le « Plan de soutien aux investissements en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique » avait été annoncé dans le budget du Québec 2017, c'est le 3 novembre 2017 que les modalités du programme ont été annoncées et que les éleveurs ont pu s'y inscrire. Les demandes ont rapidement dépassé la capacité du programme, et les Éleveurs de porcs ont repris leurs représentations politiques. En plus des réunions avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), des réunions ont été organisées avec le cabinet du ministre des Finances et avec le premier ministre dans le cadre des consultations prébudgétaires.

Lors du dévoilement du budget du Québec 2018, les Éleveurs ont constaté avec satisfaction que les sommes allouées au Plan de soutien aux investissements en agriculture avaient plus que doublé. C'est dorénavant 195 millions \$ sur six ans qui sont prévus pour la modernisation des bâtiments agricoles, incluant les porcheries. Les demandes faites par les éleveurs de porcs constituent près du tiers des sommes totales du programme. Des inquiétudes persistent sur les modalités d'application, mais il est important de souligner l'impact positif de ce plan de soutien.

Une révision des seuils d'unités animales dans les bâtiments porcins

La révision du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (REEIE) par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) a permis aux Éleveurs de porcs du Québec d'obtenir une révision des seuils d'unités animales (UA). Ces changements sont les conséquences directes des rencontres qui ont été effectuées avec Isabelle Melançon, ministre du MDDELCC et Philippe Couillard, premier ministre du Québec.

Une Politique bioalimentaire répondant aux attentes des Éleveurs

Le Sommet sur l'alimentation, qui a servi de grande consultation en vue du dévoilement de la Politique bioalimentaire du Québec, s'est tenu le 17 novembre 2017 à Québec, en présence du ministre Lessard et du premier ministre Couillard. Ce fut l'occasion pour les Éleveurs de porcs du Québec de parler d'une seule voix avec les autres membres de la filière porcine québécoise qui étaient aussi représentés lors de ce sommet. Un document qui résume les occasions d'investissement et les défis de la filière porcine a été produit et remis aux responsables gouvernementaux.

Par la suite, les Éleveurs ont accueilli favorablement la première Politique bioalimentaire de l'histoire du Québec. C'est dans le cadre de cette politique que le Plan de soutien aux investissements en agriculture a été bonifié.

Un gouvernement fédéral sensibilisé aux enjeux du commerce international

La renégociation de l'ALENA, l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global, la signature du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et les rumeurs de négociations avec la Chine et les membres du Mercosur (Brésil, Argentine, Bolivie, Paraguay et Uruguay) démontrent toute l'importance que le gouvernement canadien porte à l'élaboration de nouveaux accords commerciaux.

Des échanges ont eu lieu avec le cabinet de François-Philippe Champagne, le ministre du Commerce international, concernant les préoccupations des Éleveurs en matière de commerce international. Une rencontre a d'ailleurs eu lieu avec le ministre Champagne le 1^{er} mai 2018. De plus, de multiples lettres ont été envoyées aux bureaux du premier ministre Justin Trudeau, des ministres Lawrence MacAulay, Chrystia Freeland et François-Philippe Champagne, du président de l'UPA et de plusieurs autres acteurs concernés par les efforts de négociations pour l'ALENA et le PTPGP.

Un événement gourmand d'envergure

Toujours soucieux de tisser des liens encore plus forts avec leur communauté, les Éleveurs de porcs du Québec ont organisé l'événement gourmand « 100% porc. 100% engagé » le 17 octobre 2017, au Centre Phi, à Montréal. Cet événement a été l'occasion de lancer un nouveau livre de recettes et de dévoiler un partenariat de 145 000 \$ sur six ans avec le réseau des Banques alimentaires du Québec.

Un livre sous le thème de la facilité

Plus de 100 convives étaient sur place pour la présentation du livre « 100% recettes 100% porc ». Avec ce livre, les Éleveurs de porcs souhaitent continuer leur travail d'ennoblissement du produit, tout en répondant à la demande de simplicité des consommateurs québécois. Le livre, en lien avec la campagne publicitaire, met de l'avant 4 grands thèmes, soit *Facile d'être santé*, *Facile de recevoir*, *facile de gagner du temps* et *Facile de se dépayser*. Plusieurs des savoureuses recettes ont été créées par les chefs de renom Marilou, Jonathan Garnier, Stefano Faita et Martin Juneau.

Cet ouvrage est un outil de référence sur le porc du Québec, les coupes, les techniques de cuisson et bien plus. À cet effet, le carnet du boucher, au centre du livre, est une mine d'or d'information.

Le livre « Plus de 100 recettes 100% porc » a été mis en vente sous les bannières Metro, Provigo, IGA et Costco dans plus de 200 points de vente ainsi que dans les grandes librairies du Québec telles que Renaud-Bray, Indigo et Archambault. Plus de 8 000 exemplaires ont été imprimés.

145 000 \$ pour enrayer la faim au Québec

En 2017, les Éleveurs de porcs du Québec ont remis 20 000 \$ au réseau des Banques alimentaires du Québec. À partir de 2018, ce montant s'élèvera à 25 000 \$ de façon récurrente jusqu'en 2022. De cette somme, 10 000 \$ par année proviendra des huit groupes régionaux, soit 1 250 \$ par syndicat par année. L'impact du don se fera sentir dans tout le réseau des Banques alimentaires du Québec. Ces montants permettront de nourrir des familles dans le besoin en soutenant la distribution de viande de porc à travers le réseau. Chaque mois, les Banques alimentaires du Québec aident plus de 400 000 personnes au Québec, dont 150 000 enfants.





N°10

Les Éleveurs et les com- munications

Une stratégie intégrée à l'ère du numérique

Les Éleveurs de porcs du Québec, toujours soucieux d'innover, ont confié à la firme Ig2 le mandat de concevoir et de consolider une stratégie numérique pour les différents publics de l'organisation (citoyens corporatifs, éleveurs et consommateurs) dans l'ensemble de l'écosystème, incluant les médias sociaux.

Trois objectifs ont été établis, soit :

- a. Mettre en place des moyens de communication numériques efficaces auprès des différents publics.
- b. Optimiser la présence des Éleveurs sur les médias numériques.
- c. Déterminer les ressources requises et les tactiques à mettre en place afin de mener à bien cette stratégie.

Avant de présenter ses recommandations, Ig2 a examiné les performances actuelles des Éleveurs de porcs sur le Web et les médias sociaux, a sondé les différents publics et a organisé des entrevues avec certains éleveurs et des partenaires. Grâce à ces consultations, Ig2 a émis des recommandations basées sur le dialogue, l'importance de s'adapter aux besoins des publics et la synergie des plateformes pour augmenter l'impact des communications des Éleveurs de porcs du Québec.

Les recommandations ont été présentées au conseil d'administration à l'hiver 2018. Cette stratégie numérique devrait s'étaler sur trois ans. La mise en œuvre de la première phase des recommandations aura lieu au cours de l'année 2018-2019.

Des communications stratégiques et influentes

Les Éleveurs de porcs du Québec utilisent les communications publiques pour augmenter leur crédibilité et leur influence auprès des différents paliers gouvernementaux. Les relations publiques agissent donc comme une clé qui permet d'atteindre les décideurs et leur démontrer les avantages qu'ils auront à épouser les positions défendues par les Éleveurs de porcs du Québec. La rigueur et la responsabilité des éleveurs ont contribué à accroître la réputation de notre organisation.

Les relations publiques sont aussi utilisées par les Éleveurs pour faire résonner davantage les campagnes de marketing qui sont élaborées pour valoriser le porc du Québec. Cette stratégie était au cœur de la planification de l'événement d'envergure qui a servi à la fois au dévoilement d'un nouveau livre de recettes et à l'annonce d'un partenariat avec les Banques alimentaires du Québec.

Une année de transition médiatique

L'élection d'un nouveau porte-parole en plus de changements multiples dans la composition de l'équipe des communications ont marqué l'année médiatique des Éleveurs de porcs du Québec. La présence médiatique des Éleveurs a été plus concentrée durant certaines périodes névralgiques de l'année et la proportion des mentions radio et télé a grandement augmenté.

Malgré tout, les Éleveurs de porcs du Québec sont intervenus sur plusieurs sujets d'actualité. Ils ont profité de ces demandes médiatiques pour présenter la position des éleveurs et augmenter leur notoriété auprès des différents publics cibles. Ainsi, les Éleveurs de porcs ont parlé des enjeux de libre-échange, l'usage judicieux des antibiotiques, le bien-être animal, le prix du bacon et l'avenir de la production porcine.

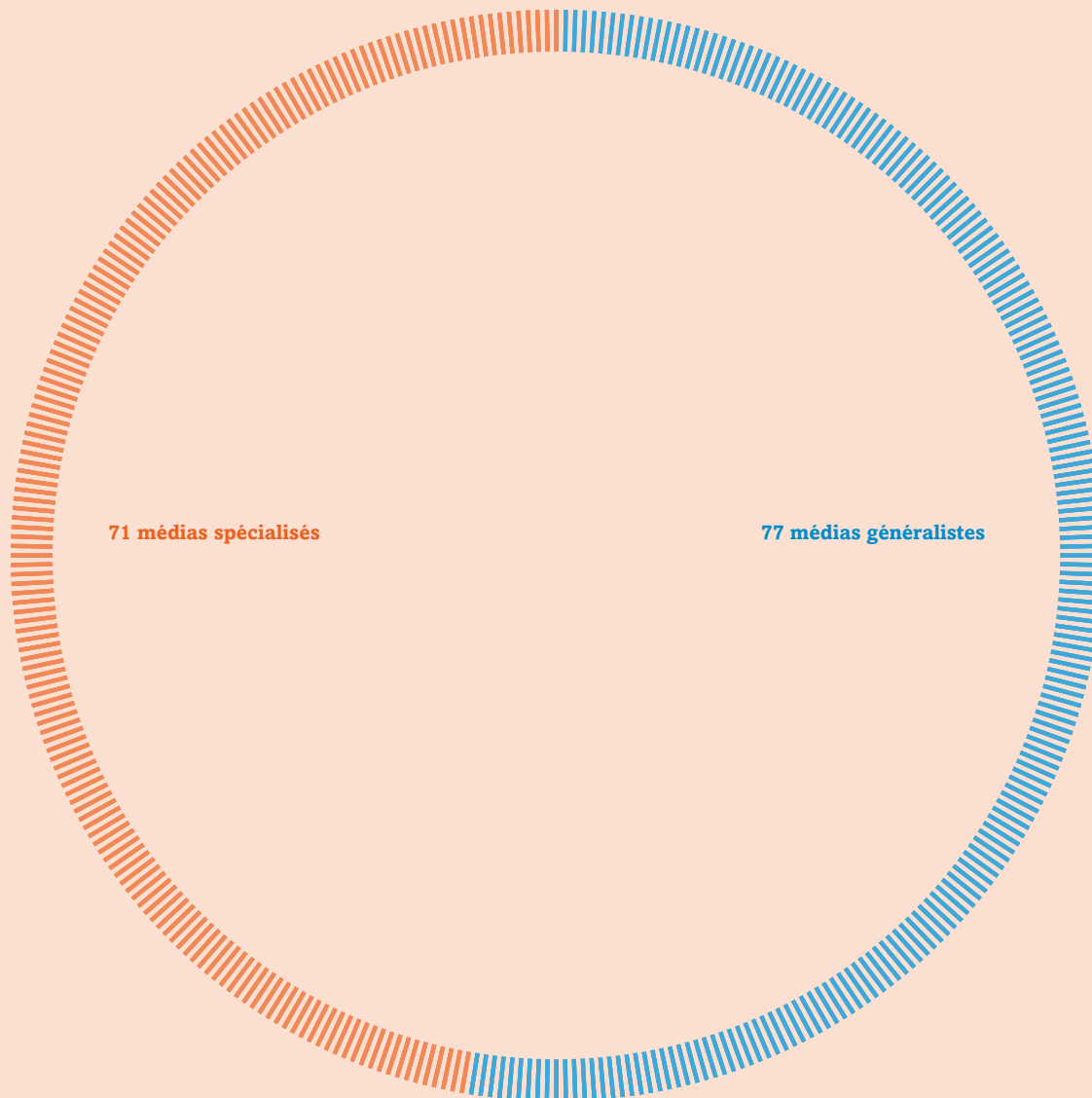
Un nouveau site Web

En juin 2017, les Éleveurs de porcs du Québec ont dévoilé leur nouveau site Internet corporatif à l'adresse leseleveursdeporcsduquebec.com. Grâce à ce nouveau site, les Éleveurs souhaitent améliorer leur transparence, leur reddition de comptes et la notoriété des Éleveurs de porcs. Les statistiques d'utilisation du site témoignent de l'atteinte de ces objectifs. Moins d'un an après son dévoilement, le nouveau site corporatif a déjà enregistré plus de 23 200 visites de la part de 13 250 visiteurs uniques.

La stratégie numérique des Éleveurs prévoit aussi des améliorations au site actuel pour intégrer un système de marqueurs des articles et pour faciliter la redirection des usagers des sites Accès porc ou Le porc du Québec.

Tonalité de la couverture médiatique

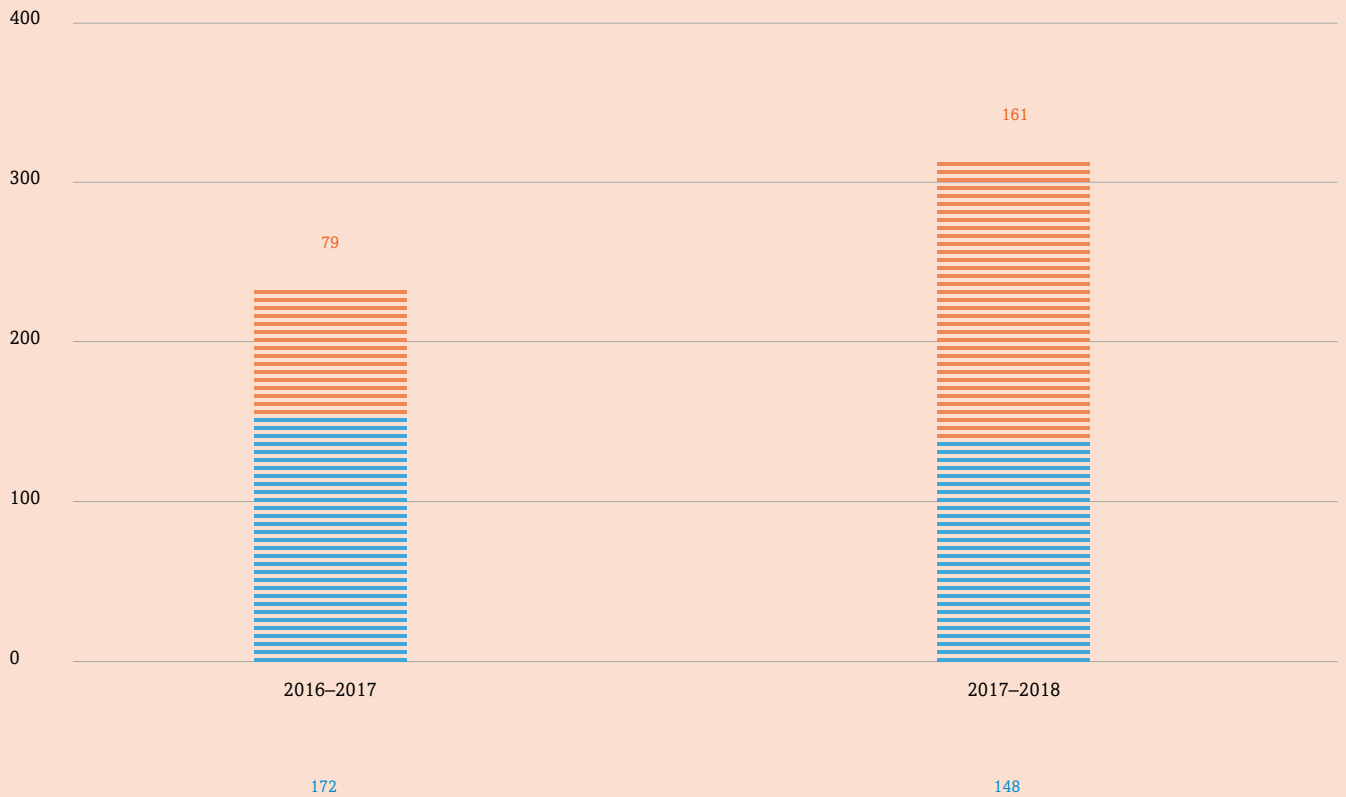
Répartition des médias généralistes et spécialisés



Nombre de publications (médias imprimés) mentionnant les Éleveurs de porcs du Québec du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018: 148

Comparaison du nombre de mentions médiatiques

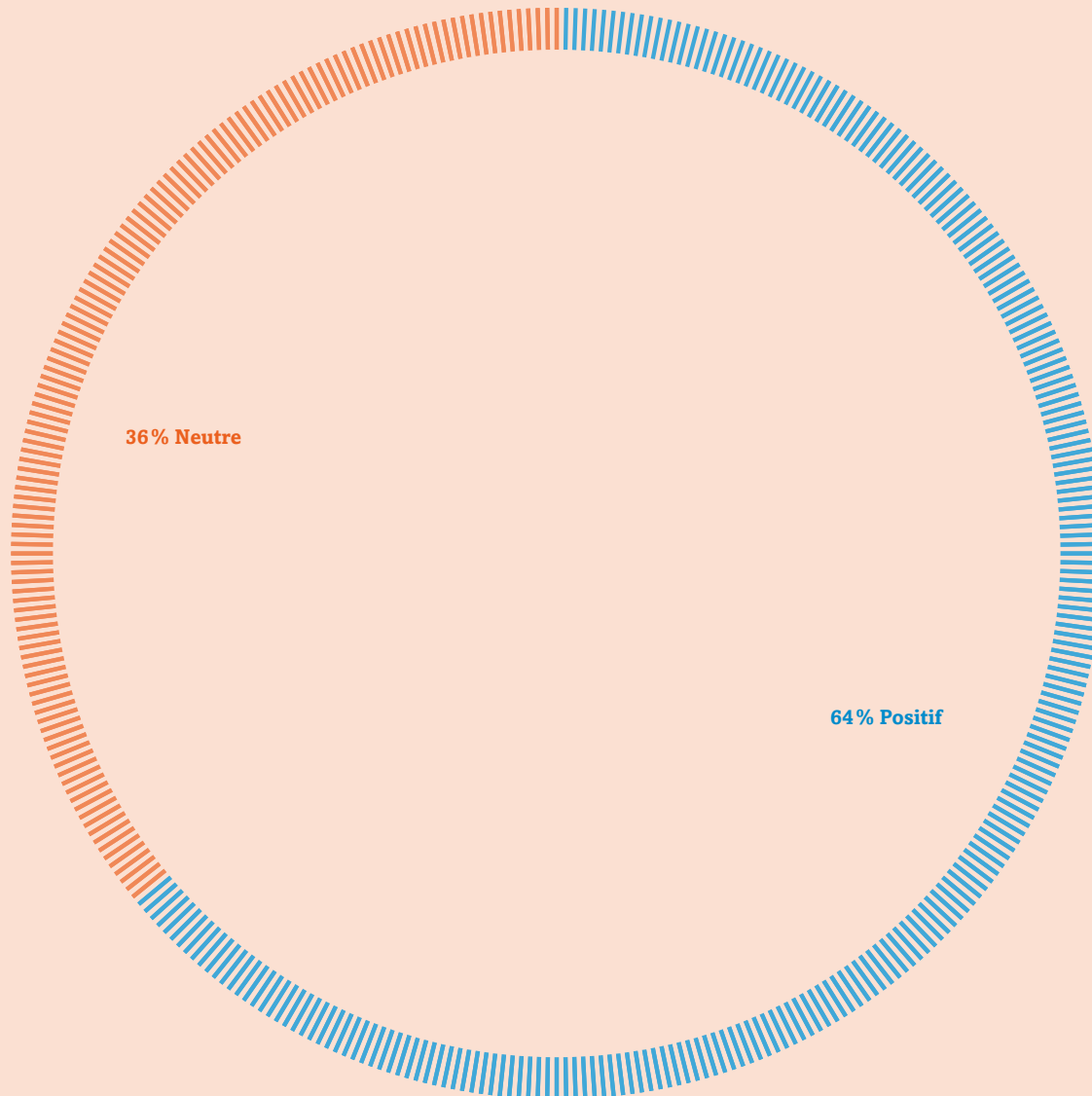
Comparaison du nombre de mentions médiatiques



**Médias
imprimés**
Télé/radio

Nombre d'extraits radio/télé mentionnant les Éleveurs de porcs du Québec et/ou les groupes régionaux du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017: 161

Tonalité de la couverture médiatique de l'Événement d'envergure



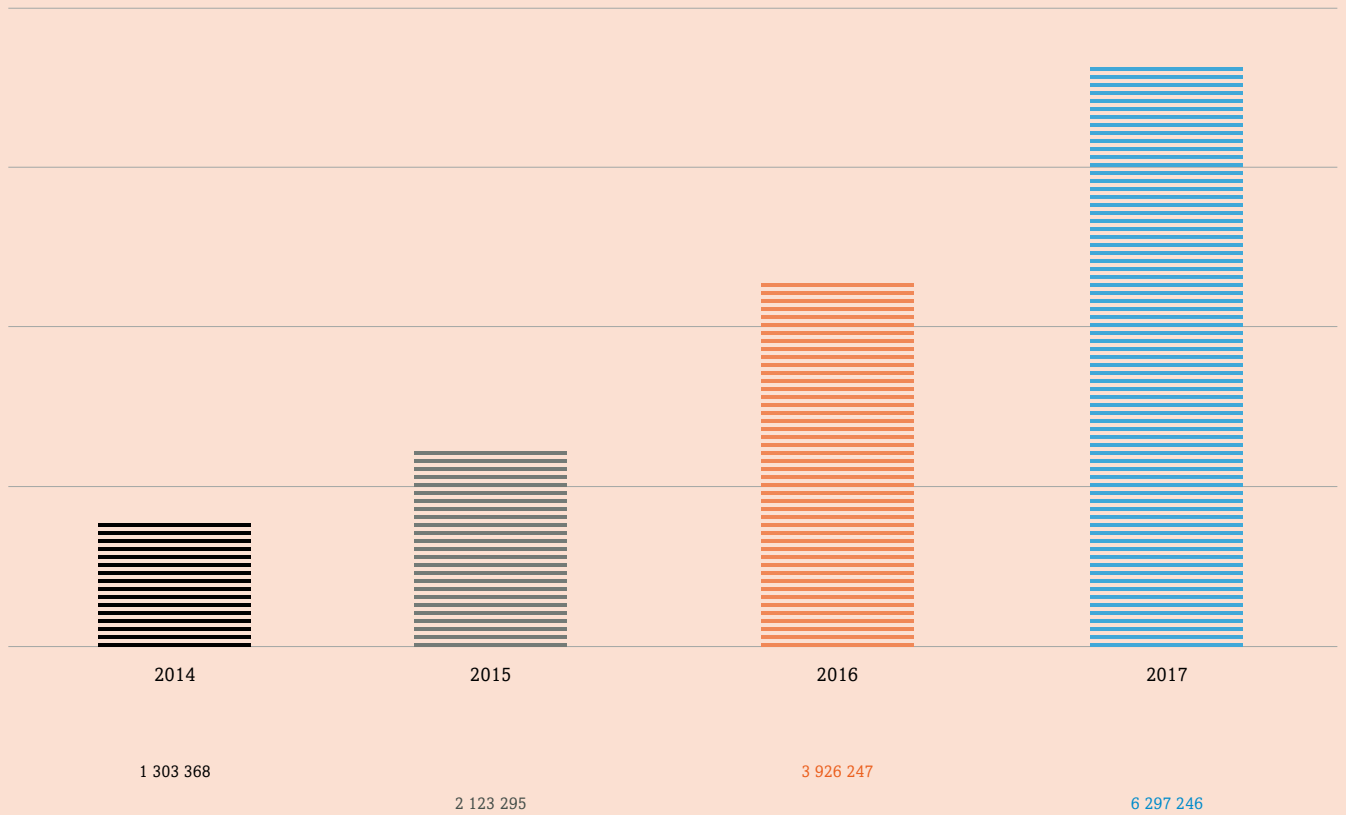
Tonalité de la couverture médiatique de l'Événement d'envergure (livre de recettes et partenariat avec les Banques alimentaires du Québec)

Nombre d'articles de journaux, d'articles web et d'extraits radio/télé mentionnant l'Événement gourmand, le lancement du livre *Plus de 100 recettes 100% porc* ou le partenariat avec les Banques alimentaires du Québec :

Portée totale : 5 243 922
Nombre de mentions : 72

Évolution de la portée médiatique pour le Porc Show

Évolution de la portée médiatique pour le Porc Show

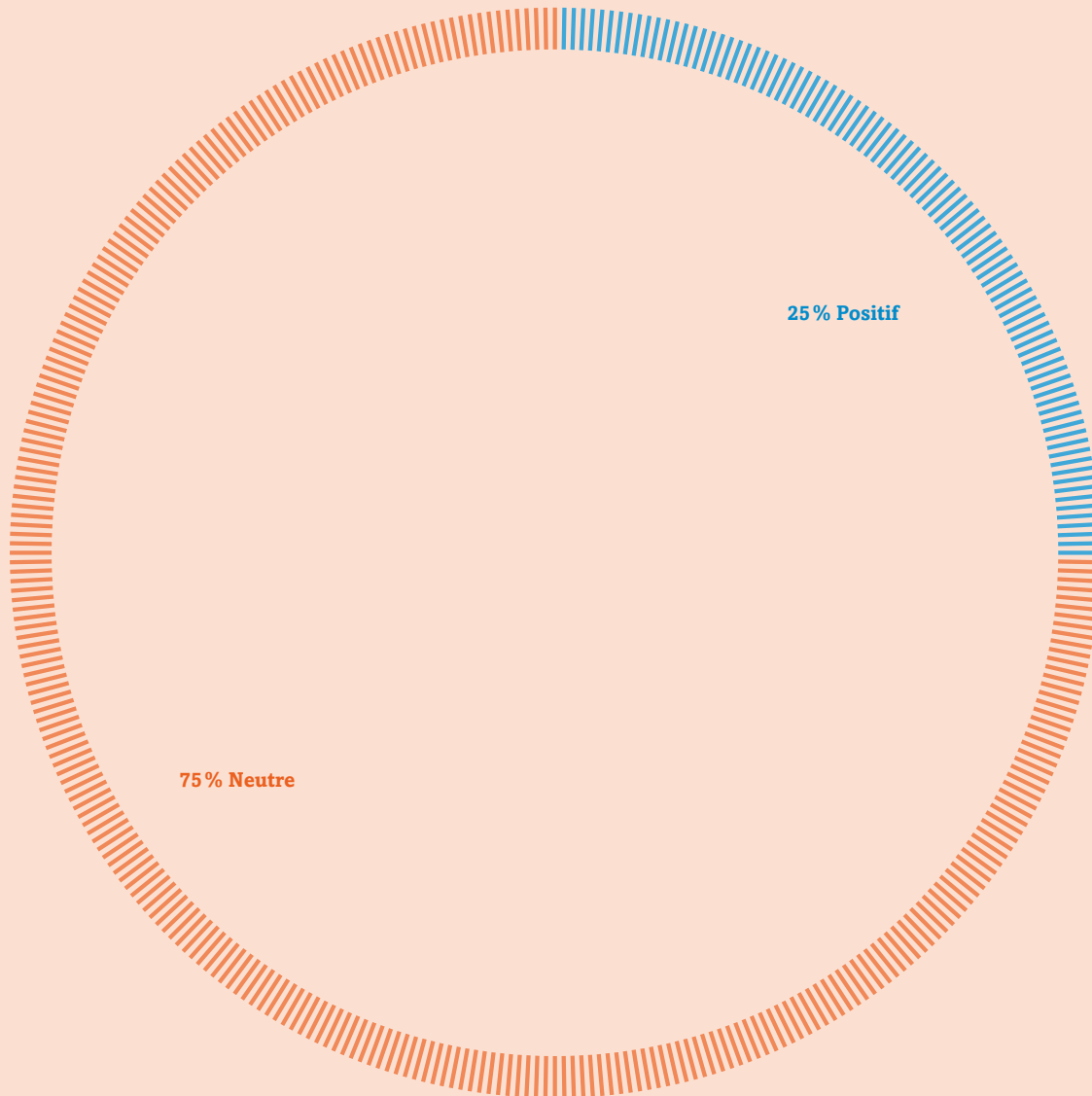


2017
2016
2015
2014

Évolution de la portée médiatique pour le Porc Show

Nombre d'articles de journaux et d'extraits radio/télé mentionnant les Éleveurs de porcs du Québec et/ou leurs membres : 32
Portée totale : 6 297 246

Tonalité de la couverture médiatique du Porc Show



Tonalité des articles de journaux et des extraits radio/télé du Porc Show.

Le porc à la journée Portes ouvertes de l'UPA

Anette, la maman, et ses douze porcelets ont été très populaires au Parc olympique où se déroulait la 15^e journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec. Les visiteurs ont aussi pu acquérir de nouvelles connaissances sur la production grâce à la présence de l'exposition «Le porc s'expose : 400 ans de présence au Québec». Dans le Centre-du-Québec, le syndicat a transporté des porcelets sur deux fermes

participantes aux portes ouvertes, Ferme Bévin 2012 inc. et Ferme de L'Élouard, pour y faire de l'animation. Enfin, les Éleveurs de porcs de la Montérégie se sont aussi rendus sur la ferme de la Brune avec une truie et des porcelets. Des éleveurs, qui agissaient comme ambassadeurs, étaient aussi sur place, tant à Montréal que sur les fermes en région, pour parler de l'élevage porcin.



Les Éleveurs au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation

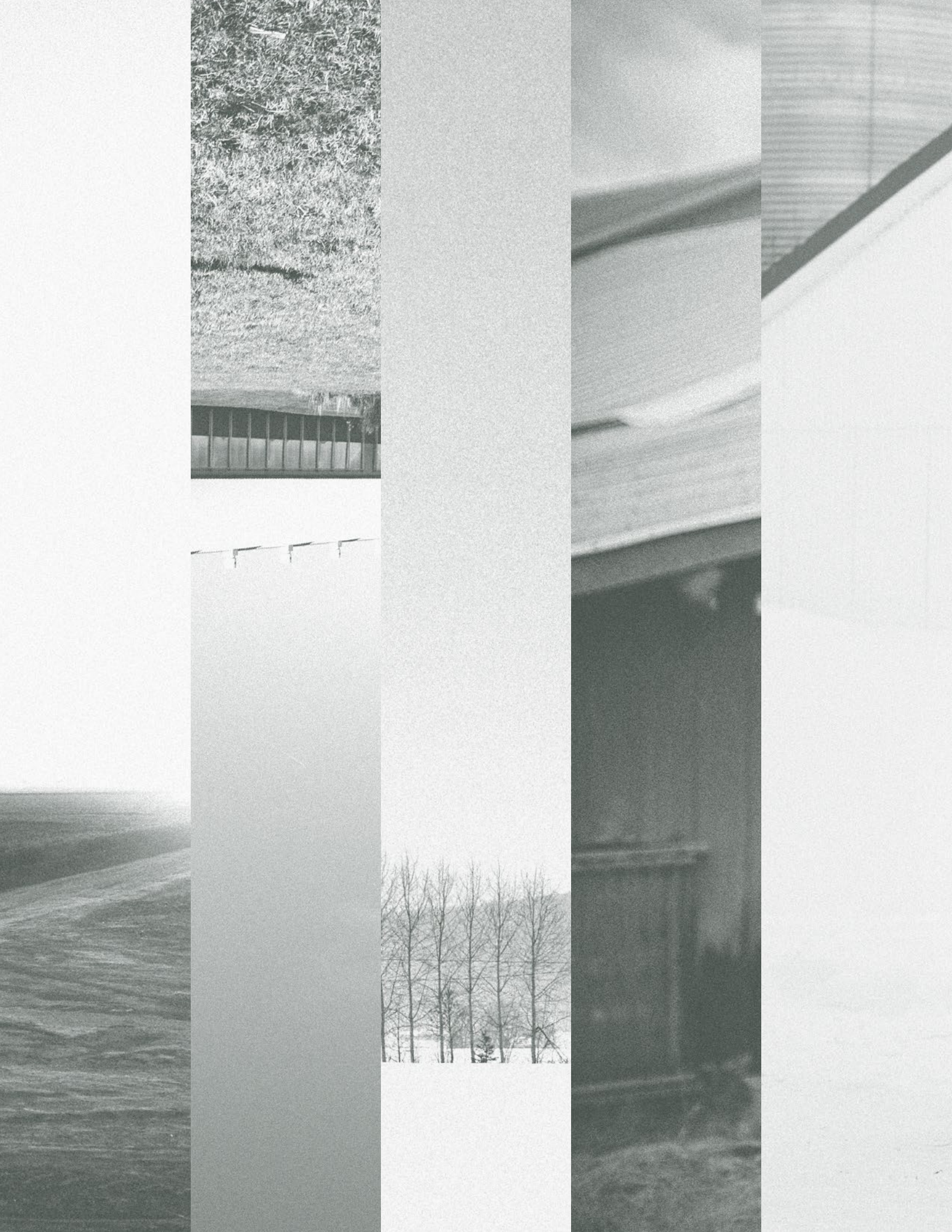
Les Éleveurs de porcs du Québec ont participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation organisé par les étudiants de la Faculté des sciences de l'agriculture et l'alimentation de l'Université Laval à Québec en janvier. En collaboration avec les Éleveurs de porcs des Deux Rives, les Éleveurs ont offert des bouchées de pâte chinois « déconstruit » (patate douce, porc effiloché et maïs), préparées par le restaurant Côte-à-Côte de Québec. Les visiteurs ont également pu en apprendre davantage sur le porc en visitant les stands de l'exposition «Le porc s'expose: 400 ans d'histoire au Québec» et en effectuant une visite virtuelle d'une maternité. Fidèles à la tradition, les Éleveurs avaient pris soin d'aménager un parc pour y loger des porcelets et des porcs à l'engrais, toujours populaires auprès des petits et des grands!



Le porc expliqué en visite virtuelle

Toujours dans le but de valoriser la profession et d'expliquer ce qu'est la production porcine, les Éleveurs de porcs ont fait produire une visite virtuelle à l'intention du grand public. La visite virtuelle fait le tour en 360 degrés d'une maternité. Elle est utilisée notamment lors des participations de l'organisation à des événements publics. Une autre belle façon d'en apprendre davantage sur la production porcine!

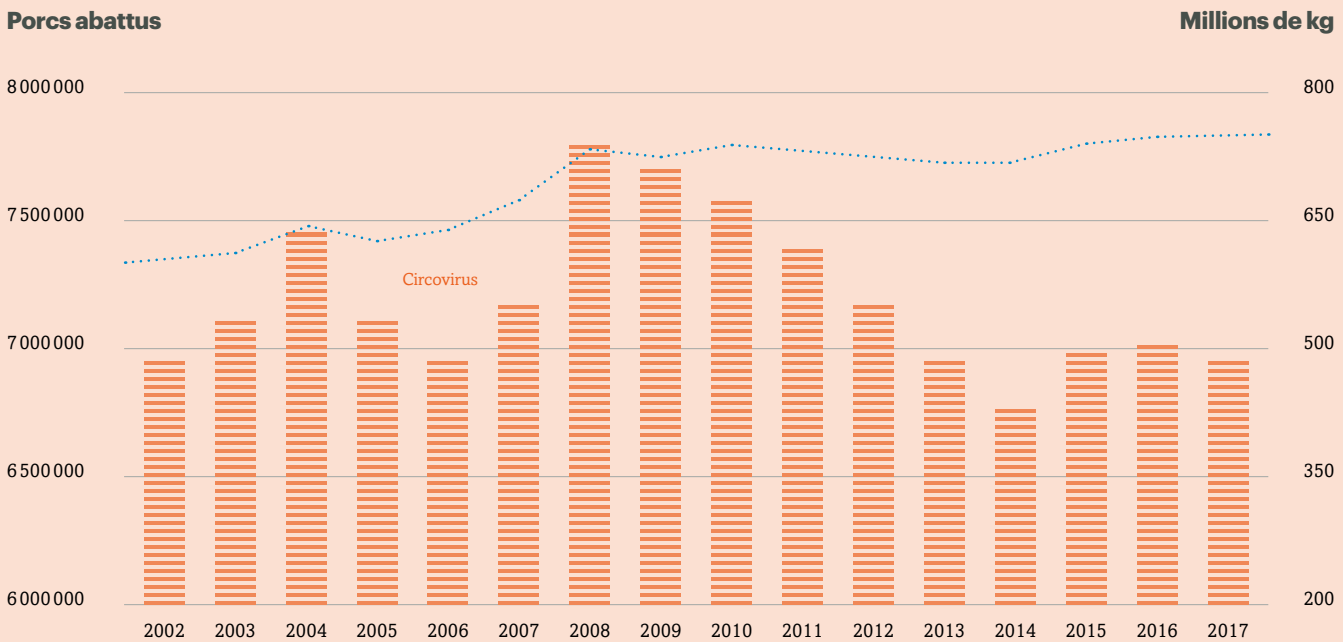




N°11

Statistiques et indica- teurs écono- miques

Abattages annuels de porcs québécois 2002-2017



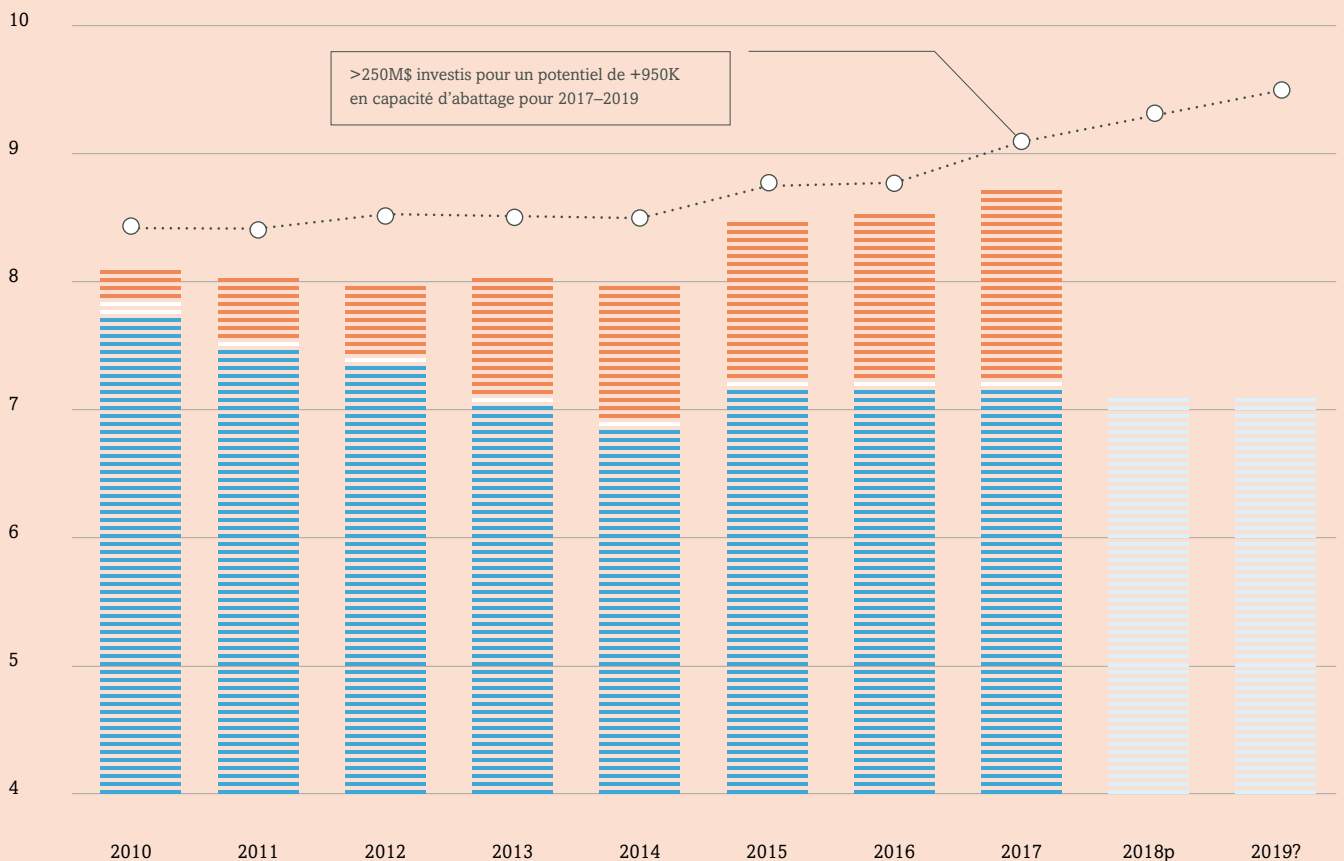
Porcs abattus
Millions de kg
Poids moyen
des porcs

Source :
 Les Éleveurs de porcs
 du Québec

Entre 2008 et 2014, le secteur porcin québécois a connu une baisse de 11 % du nombre de porcs produits, notamment en lien avec la hausse du prix des céréales. Durant la même période, la hausse de 11 % du poids des porcs a permis de maintenir le volume de production au-dessus de 700 millions de kilos de viande. Depuis 2015, les abattages de porcs québécois stagnent autour de 7 millions de têtes, mais le poids moyen a continué d'augmenter, passant de 103,9 kg à 105,4 kg.

Porcs abattus et capacité d'abattage de porcs au Québec

Millions

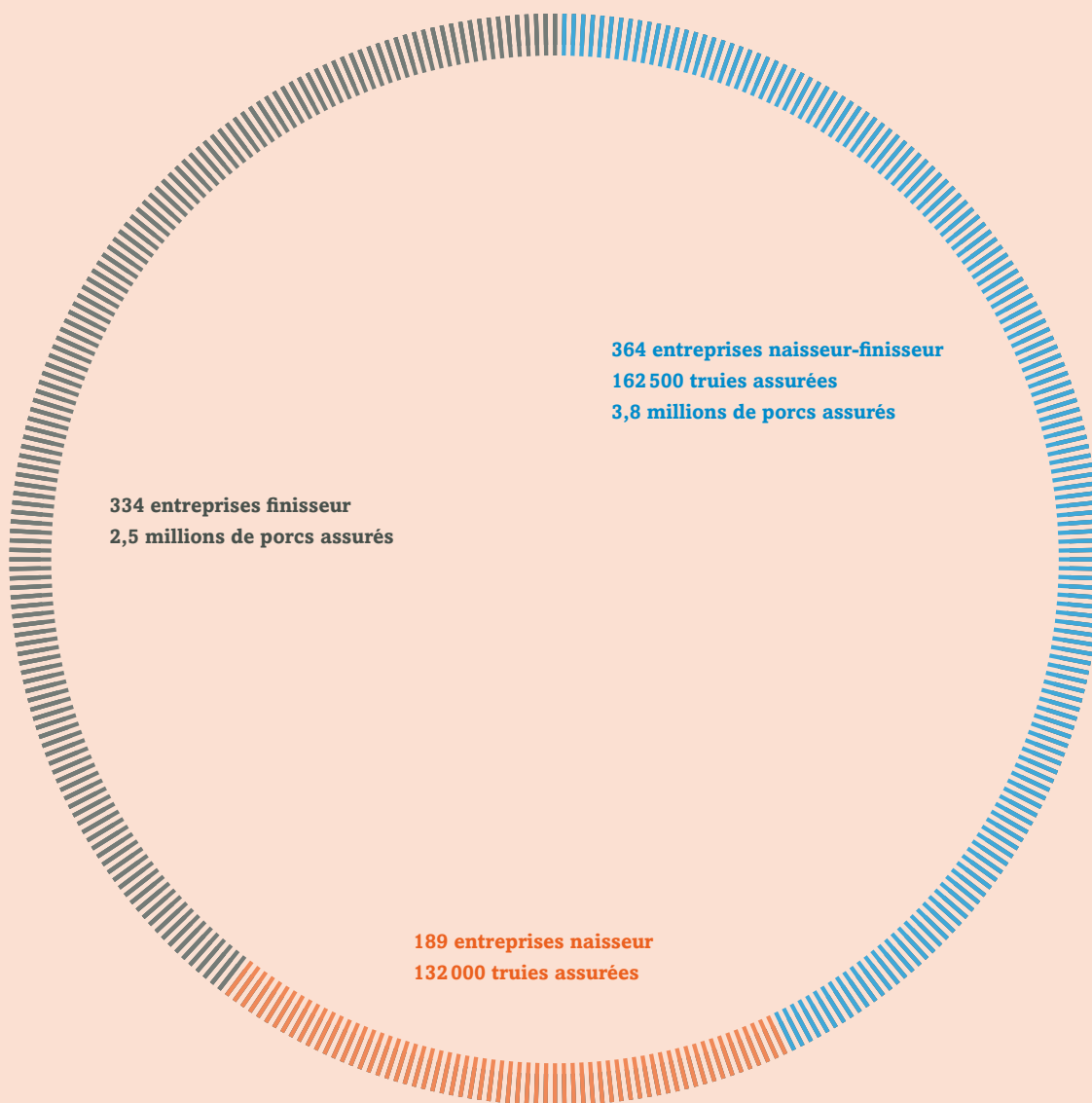


Québec
Atlantique
Ontario
Capacité
d'abattage

Source :
Les Éleveurs de porcs du
Québec et Agriculture et
Agroalimentaire Canada

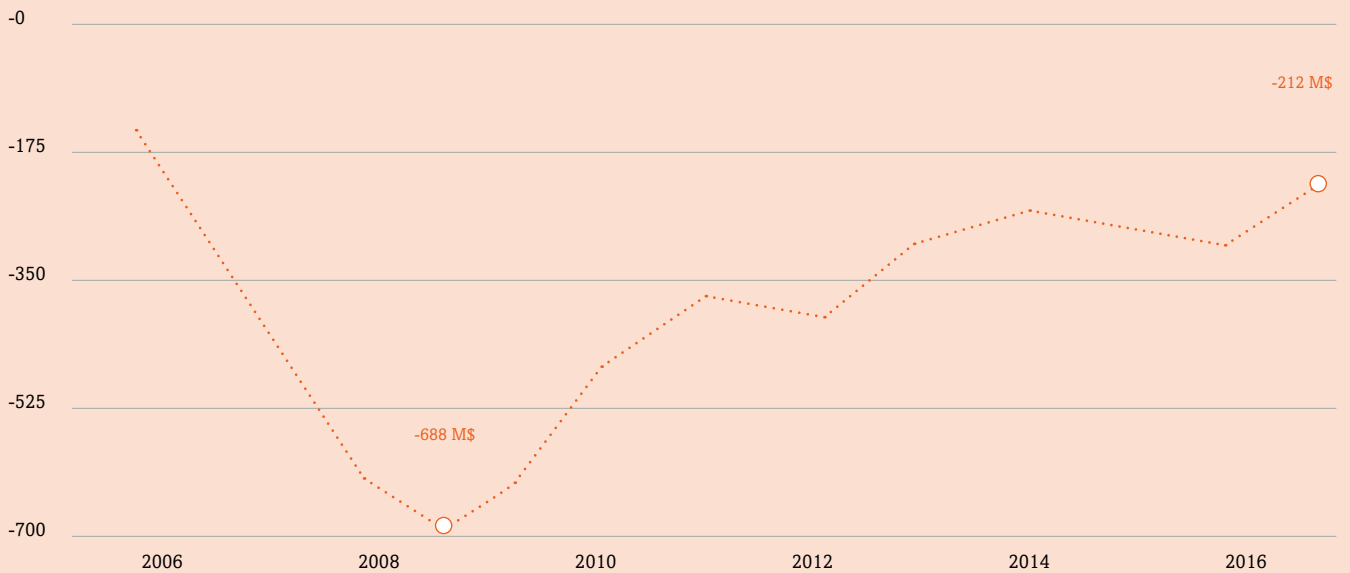
Entre 2010 et 2016, pour compenser la baisse de la production québécoise de porcs, les abattoirs du Québec ont augmenté leurs importations annuelles de porcs ontariens de 250 000 à plus de 1 million afin de maintenir leur niveau d'abattage tout près de leur capacité maximale. En 2017, on assiste à une augmentation de la capacité d'abattage annuelle de près de 445 000 têtes. Cette croissance devrait se poursuivre au cours des deux prochaines années pour dépasser les 9,5 M de têtes à la fin de 2019.

Portrait des entreprises porcines assurées au programme ASRA en 2017



Évolution des fonds ASRA - Porcelets et porcs

Millions \$

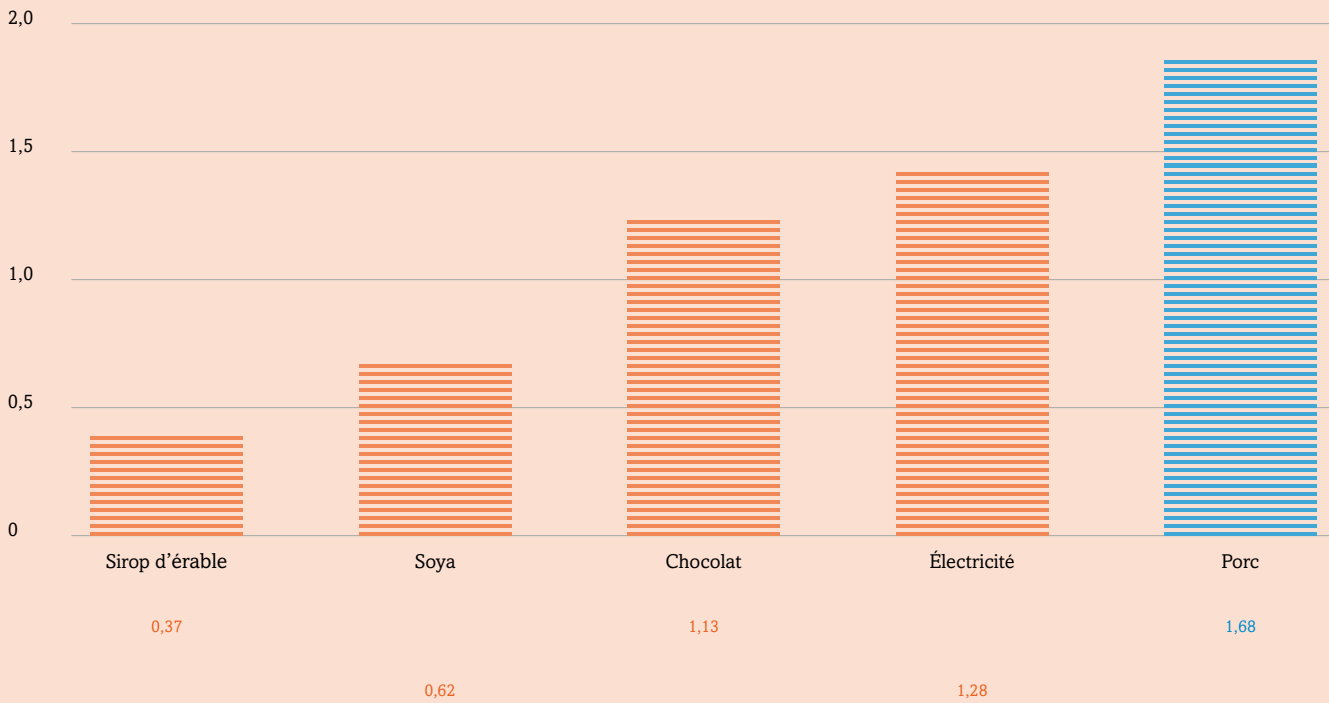


Source :
La Financière agricole
du Québec

Après avoir traversé un cycle d'intervention majeure du programme ASRA, le secteur s'est progressivement redressé depuis 2009. Les déficits combinés des fonds ASRA, dans le secteur porcin, ont été réduits de plus de 475 millions de dollars au cours des 9 dernières années.

Exportations québécoises 2017

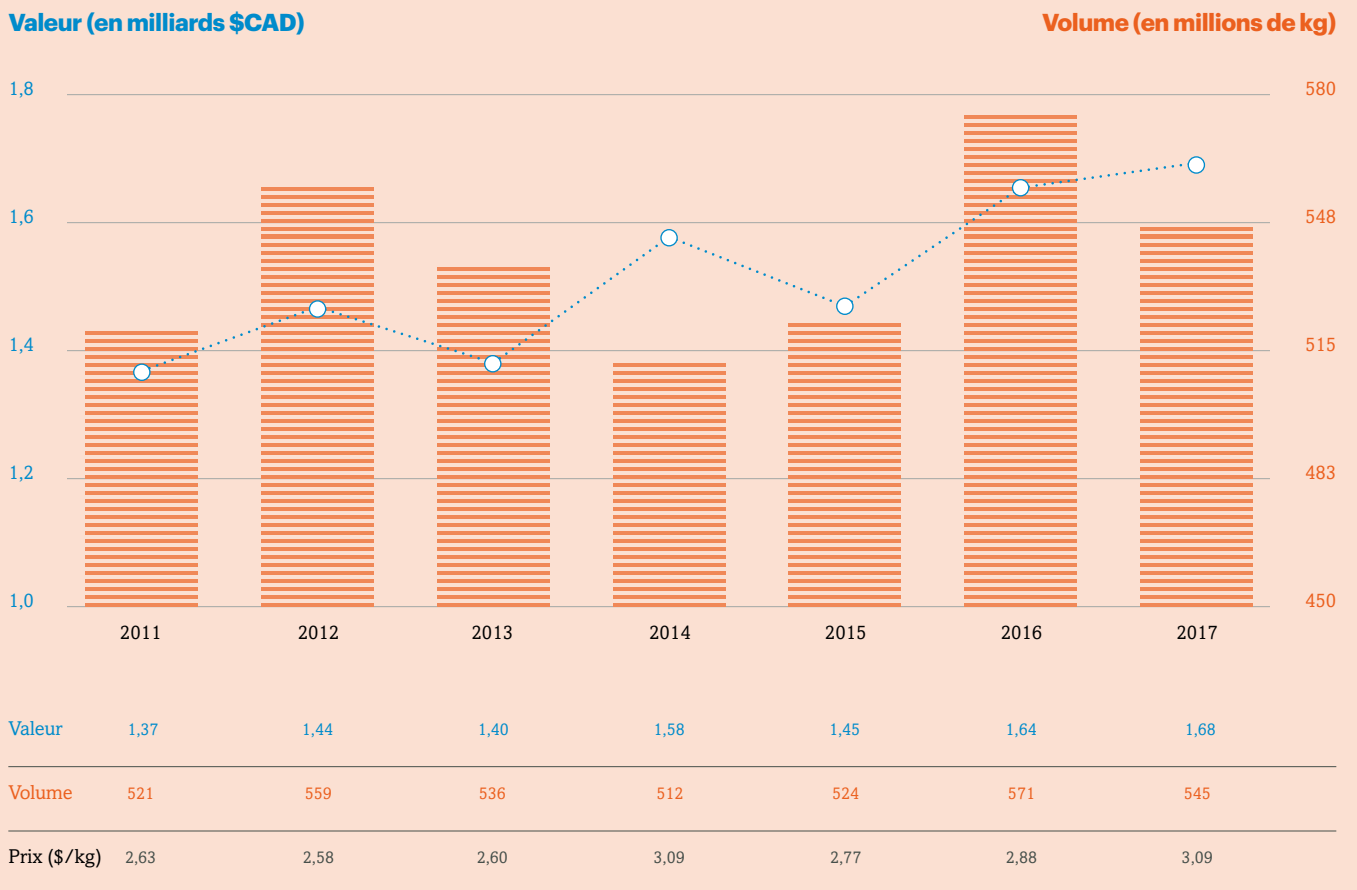
Milliards \$CAD



Source :
Industrie Canada - Données
sur le commerce en direct.
Statistique Canada -
CATSNET Analytics

Le porc est le produit bioalimentaire le plus exporté par le Québec, loin devant le chocolat, le soya et le sirop d'érable. Le Québec exporte plus de porc que d'électricité.

Valeur et volume des exportations québécoises de porc

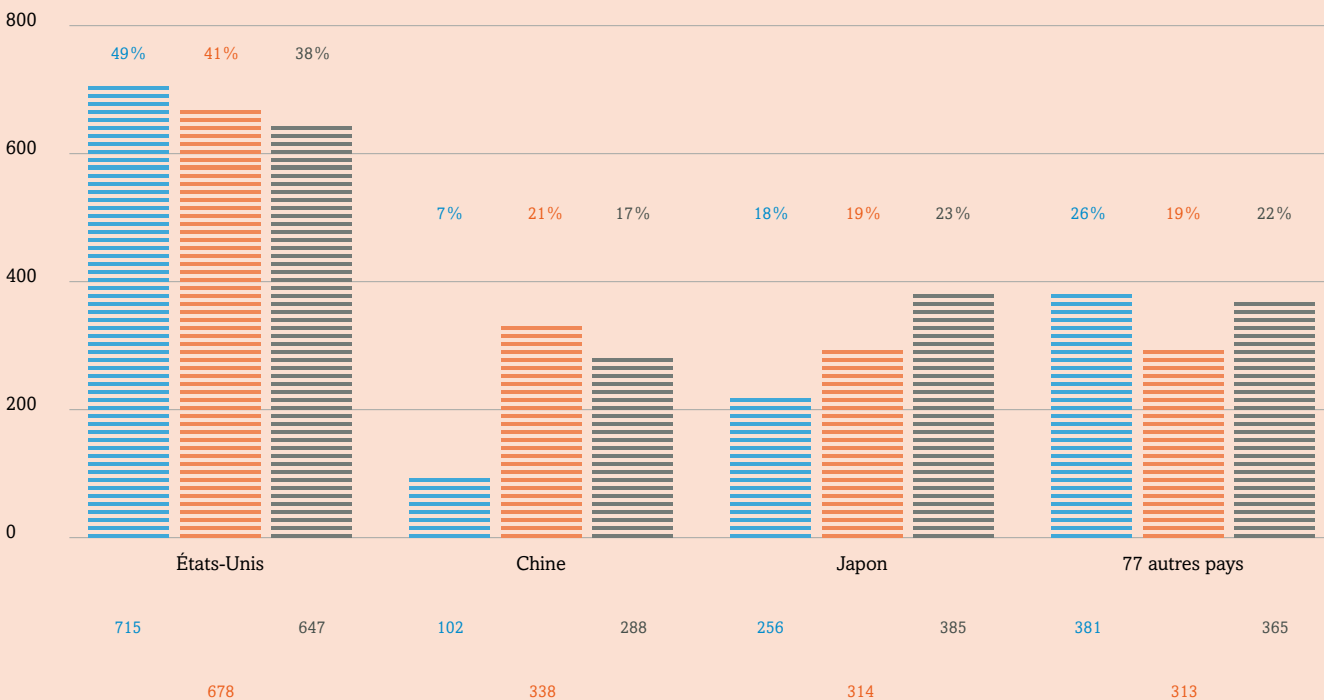


Source :
Statistique Canada -
Catsnet Analytics

Malgré la légère baisse des volumes d'exportations de viande porcine québécoise en 2017, la valeur continue de battre des records à près de 1,7 milliard de \$ parce que le prix moyen des exportations est passé de 2,88 \$/kg à 3,09 \$/kg entre 2016 et 2017.

Évolution des volumes et de la valeur des exportations de porcs québécois par marché

Évolution de la valeur des exportations québécoises par marché (millions de \$CAD)

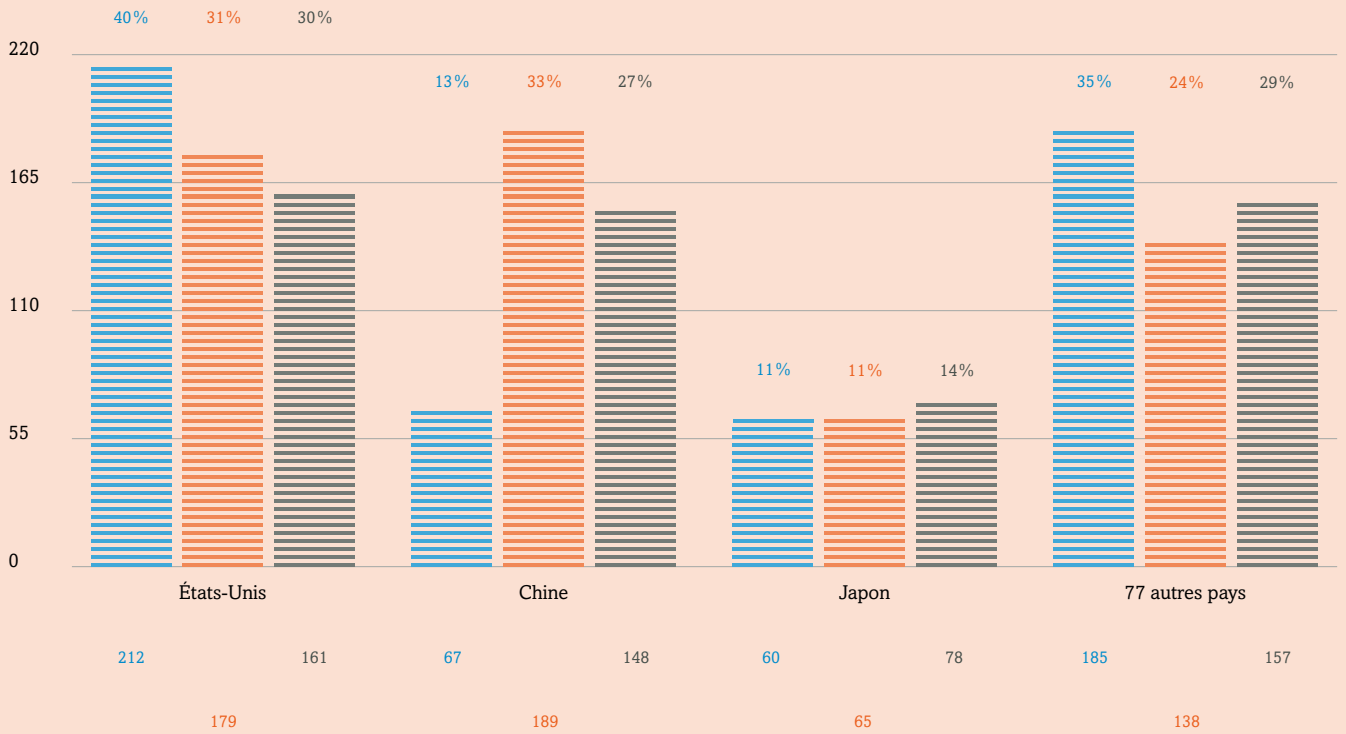


2015
2016
2017

Source :
Statistique Canada -
CATSNET Analytics

Bien que les États-Unis représentent encore le plus important marché pour les exportations de porc québécois, sa part dans la valeur totale est passée d'environ 49% en 2015 à 38% en 2017. En effet, le Québec diversifie ses exportations et se positionne avantageusement depuis quelques années sur les marchés asiatiques du Japon et de la Chine.

Évolution des volumes des exportations québécoises par marché (milliers de tonnes)

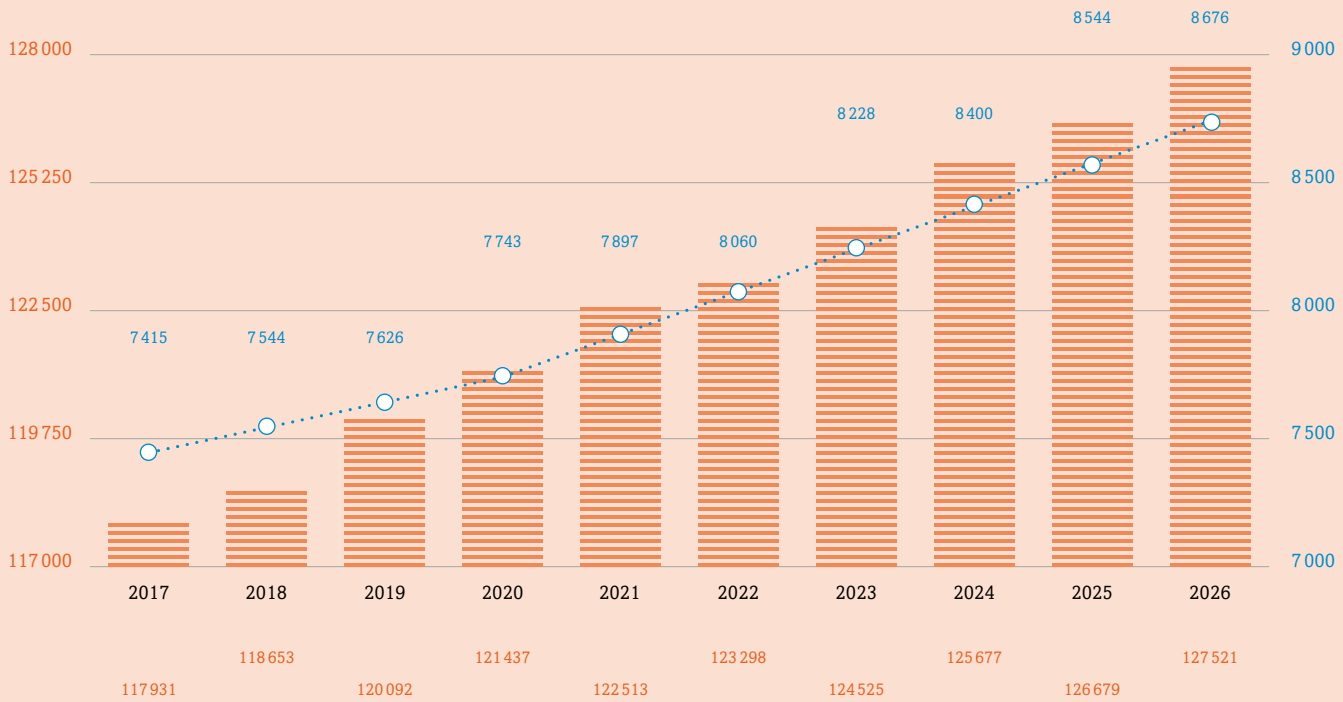


2015
2016
2017

Prévisions des importations et de consommation mondiales de viande porcine

Prévisions de consommation (milliers de tonnes)

Prévisions d'importations (milliers de tonnes)



Consommation Importations

Source :
USDA Long-term agricultural
projections to 2027
OCDE-FAO
Perspectives agricoles

Au cours des 10 prochaines années, les importations et la consommation de viande porcine devraient augmenter respectivement de 19% et de 9%.

Nombre d'entreprises porcines par région et leur valeur ajoutée

Syndicats des Éleveurs	Nombre d'entreprises	Nombre de producteurs	Nombre de truies et%	Nombre de porcs et%	Valeur des ventes de porcs (millions\$)	Emplois élevage	Emplois filière
Les Éleveurs de porcs de la Montérégie	528	838	75 366 26%	2 427 899 35%	482	4 062	6 582
Les Éleveurs de porcs des Deux Rives	330	496	60 363 21%	1 084 745 16%	215	2 346	3 773
Les Éleveurs de porcs de la Beauce	342	556	43 207 15%	1 077 901 15%	214	2 189	3 614
Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec	236	346	39 098 14%	1 073 217 15%	213	1 947	3 385
Les Éleveurs de porcs de l'Estrie	118	209	23 382 8%	479 492 7%	95	969	1 219
Le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outouais-Laurentides	114	209	14 870 5%	388 061 6%	77	695	4 107
Les Éleveurs de porcs de la Mauricie	63	91	14 755 5%	238 535 3%	47	568	1 782
Les Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent	58	87	16 816 6%	192 073 3%	38	565	2 056
Total	1 789	2 832	287 857 100%	6 961 923 100%	1 381	13 341	26 518

